

**L'ITINÉRAIRE SPIRITUEL INTERDIT**



# **L'ITINÉRAIRE SPIRITUEL INTERDIT**

*Mémoires d'un 'électron libre' de la théologie du dessein de Dieu*

**MENAHÉM MACINA**

*Tsofim*  
*Limoges*

This book was produced using Pressbooks.com, and PDF rendering was done by PrinceXML.

## CONTENU

Titre	vii
Avant-Propos	1
Avertissement	iii
Première Partie	5
Exorde: Les questions idiotes	6
Voyage au bout d'une "question idiote"	10
Un Goï est mort à Yad Vashem	49
« Dieu a rétabli son peuple »	57
Croire aux visions ?	60
J'ai dansé la Hora avec des juifs français (juin 1967)	65
« Aliyah » d'un non-juif. Première tentative (1971)	68
Une récidive réussie, non sans peine (1973-1982)	76
Du « eux » au « nous »	87
Une entrée par effraction	94
Deuxième Partie : Du kibboutz à l'université	107

Naufrage d'un expérience kibboutzique	108
Devenir un citoyen israélien ordinaire en Israël	115
Un parcours universitaire hautement improbable	119
En plein creuset israélien	123
L'inexpiable contentieux palestinien-israélien	131
Troisième Partie : Tribulations confessionnelles et académiques d'un mutant	137
Une université catholique belge en état de belligérance larvée... avec d'autres Belges	138
Choisir entre l'Église et la Synagogue	146
Rencontre improbable entre une catholique d'origine juive et un juif d'origine catholique	152
Un électron libre dans la nébuleuse universitaire	155
L'université et les médias: L'affaire de la «Bible des Communautés Chrétiennes»	161
Où j'apprends - douloureusement - les mœurs universitaires	168
Une cabale qui n'a rien à voir avec la branche de la mystique juive du même nom	173
A propos de l'auteur	175
L'éditeur	177
Curriculum académique et de recherche	178

MENAHÉM MACINA

L'ITINÉRAIRE SPIRITUEL INTERDIT







## AVANT-PROPOS

Ce témoignage est né de deux contestations – l'une juive, l'autre chrétienne –, du choix personnel que j'ai fait, il y a plus de 37 ans, d'assumer une double identité, juive et chrétienne. La première attaque, publique et médiatique, dont j'ai été l'objet, a fait rage durant une année. Des défenseurs autoproclamés de l'intégrité juive, m'accusaient, sur la blogosphère et certains réseaux sociaux, de ne m'être fait juif que pour convertir au christianisme celles et ceux qui le sont de naissance. En somme, selon ces gens, j'étais un «missionnaire» caché – libelle honteux, s'il en fût, en milieu juif. À l'évidence, je n'ai pas été à la hauteur de la réputation «avantageuse» qui m'était faite, puisque mes accusateurs n'ont pas été en mesure de trouver une seule victime de mes entreprises de prosélytisme présumées. Il n'empêche, cette mauvaise réputation me poursuit jusqu'à ce jour, quoique de manière larvée et discrète.

La seconde contestation dont j'ai été l'objet – et qui dure encore – émane de milieux chrétiens qui considèrent ma double identité comme constitutive d'un «synchrétisme»<sup>1</sup> préjudiciable, selon eux, au rapprochement entre juifs et chrétiens – un

1. En histoire des religions, le terme «synchrétisme» s'utilise pour définir un système religieux dont la doctrine ou les pratiques sont un mélange d'éléments pris dans différentes croyances. Voir entre autres, l'article *Synchrétisme*, de l'encyclopédie populaire sur le Net, Wikipedia. Inutile d'insister sur le fait que je ne fais pas dans ce genre d'activité.

comble quand on connaît mon engagement au service de cette cause.

J'ai choisi de garder le silence sur les menées chrétiennes, car elles restent circonscrites à certaines sphères et n'ont pas d'écho public. Je n'en considère pas moins qu'elles sont symptomatiques de l'abcès – qui n'a jamais été vraiment crevé – que constitue le contentieux religieux et théologique multiséculaire entre le judaïsme et le christianisme, et dont ce qui m'arrive n'est qu'un épiphénomène.

Ces deux «accidents de parcours» m'ont paru suffisamment significatifs pour que je me décide à rendre public «l'itinéraire interdit» qui a été le mien, depuis que le «mystère d'Israël» a fait irruption dans ma conscience et changé le cours de mon existence, il y a de cela 56 ans<sup>2</sup>.

Je crois utile de préciser, d'entrée de jeu, qu'au départ, ma décision de revêtir – par-dessus mon identité chrétienne et non à sa place – la condition juive, n'avait rien d'une démarche confessionnelle, ma foi catholique ayant toujours pleinement comblé mes exigences spirituelles et religieuses d'alors. On se demandera donc peut-être pourquoi j'ai fait ce pas redoutable de la conversion au judaïsme – puisqu'il faut bien l'appeler ainsi. La réponse est, j'en suis conscient, à la fois simple et insatisfaisante : je l'ai fait par désir d'identification existentielle avec le peuple juif.

J'ai conscience que la concision de cette réponse ne permettra pas de comprendre ma démarche. Est-elle compréhensible, d'ailleurs ? Même si ce n'est pas le cas, j'ai cru devoir en exposer la genèse et l'incarnation, dans les pages de ce récit.

2. Voir M. Macina, *Confession d'un fol en Dieu*, éditions Docteur angélique, Avignon, 2012, p. 21 s.

## AVERTISSEMENT

Ce récit est le pendant événementiel d'une autobiographie antérieure, intitulée *Confession d'un fol en Dieu*, publiée en 2012, et qui est davantage centrée sur l'aspect mystique et spirituel de ma vie. J'y renvoie fréquemment, sous la mention *Confession*, suivie de l'indication de la page correspondante.

THIS BOOK WAS PRODUCED USING  
**PRESSBOOKS.COM**

Easily turn your manuscript into

**EPUB** *Nook, Kobo, and iBooks*

**Mobi** *Kindle*

**PDF** *Print-on-demand and digital  
distribution*



**PRESSBOOKS.COM**  
Simple Book Production

**PREMIÈRE PARTIE**

**I. UN GOÏ...**

## EXORDE: LES QUESTIONS IDIOTES

« *Dis, maman, pourquoi on les emmène ?* » – Telle est la phrase que j'aurais émise en ce petit matin du 16 juillet 1942, aux dires de ma défunte mère qui, en bonne Napolitaine, bavarde et fière de son rejeton, manquait rarement une occasion de ressasser l'événement dont je reprends ici le récit que j'en ai fait il y a de nombreuses années, mais qui n'a pas été rendu public.

### ***Juillet 1942***

Ce soir, j'ai du mal à m'endormir. Une scène me revient avec insistance. Elle remonte au sinistre coup de filet lancé, en juillet 1942, par le gouvernement collaborationniste de Vichy, et auquel la rumeur populaire a donné le nom de rafle du « Vel-d'Hiv' »...

Ce petit matin de l'été 1942, des agents de police ont fait irruption dans l'immeuble où habitait ma famille pour emmener les Rosenbaum, en leur qualité de juifs polonais. Monsieur Rosenbaum, toujours malade, ne sortait presque jamais de l'appartement. Sa femme travaillait dans la petite blanchisserie située en bas de chez nous, qui sentait bon le linge propre, et à laquelle le jacassement permanent des lingères conférait des allures de lavoir de campagne.

Et voici qu'à l'aube de ce jour-là, on était venu emmener « les juifs » de mon immeuble. C'était sans doute pour sauvegarder la

paix des autres Français qu'ils avaient l'ordre de rafler les juifs, ces deux agents à pèlerine bleu marine et képi familier, qu'on appelait alors, le plus sérieusement du monde « gardiens de la paix »...

« Ordre de transfert », était-il écrit sur le papier officiel qu'ils avaient tendu à madame Rosenbaum, haletante et en chemise de nuit, sur le palier.



Moi, dans ma chambre, j'étais complètement réveillé. En tendant un peu l'oreille, je pouvais suivre toutes les phases du drame qui se jouait, en cet instant, juste au-dessus de ma tête... Il y avait eu des trots désordonnés, quelques bruits mous, deux ou trois phrases aiguës. Puis, monsieur Rosenbaum s'était à moitié étouffé dans une quinte de toux plus interminable que jamais. Enfin, un silence pesant s'était établi, bientôt rompu par la voix rassurante des agents :

– Ne vous inquiétez pas, ma bonne dame. Suivez-nous. Tout se passera bien, vous verrez. Il ne vous arrivera rien de fâcheux, au contraire. On vous emmène au Vélodrome d'Hiver. Vous y retrouverez de nombreux congénères à vous qui attendent, d'être transférés. Ayez confiance, vous reviendrez bientôt : c'est moi qui vous le dis !



Je sortis timidement de ma chambre. Ma mère était déjà debout et se faisait un café, elle me fusilla du regard :



– Qu'est-ce que tu fais là, toi, à cette heure-ci ?...

J'avais envie de savoir. Je ne me souviens plus très bien des détails du dialogue. C'était à peu près quelque chose comme cela :

– Pourquoi on les emmène ?

– Parce qu'ils sont juifs.

– Ah !... Et qu'est-ce qu'ils ont fait de mal, les juifs ?

– Mais rien, voyons !

– Alors, pourquoi on les emmène ?

– Est-ce que je sais, moi ?... Allez, ça suffit comme ça, maintenant va te coucher. Cela vaudra mieux que de poser des *questions idiotes* !

Il m'en a pris plus de 56 ans pour cesser de me poser cette "question idiote", à la troisième personne du pluriel :

«Pourquoi *les Juifs sont-ils en butte* à tant de contradiction et de haine?»

Et cela fait 37 ans que je me pose toujours la même "question idiote", mais, dorénavant, à la première personne du pluriel :

«**Pourquoi sommes-nous en butte à tant de contradictions et de haine?**»

## **VOYAGE AU BOUT D'UNE "QUESTION IDIOTE"**

On se souvient du dialogue, rapporté dans le chapitre précédent, entre ma mère et moi. Ma mère était une femme du peuple, sans culture et sans grande expérience. Que pouvait-elle répondre à la question, trop grande pour elle, d'un enfant de six ans et demi, sinon qu'elle était IDIOTE, c'est-à-dire SANS REPONSE ?

Il m'en a pris plusieurs décennies pour cesser de me poser cette "question idiote", à la troisième personne du pluriel: "*Pourquoi les Juifs sont-ils en butte à tant de contradiction et de haine ?*" et pour dire: *pourquoi sommes-nous en butte à tant de contradiction et de haine ?*"

**EXCUSEZ L'EMPHASE APPARENTE DE MON PROPOS (EN FAIT C'EST DE LA SOLENNITÉ) PUISQU'ON NOUS TUE TOUJOURS POUR DES MOTIFS MULTIPLES,**

**ET QUE CEUX ET CELLES D'ENTRE VOUS – CHRÉTIENS SURTOUT – QUI POURRAIENT, QUI DEVRAIENT ÉLEVER LA VOIX EN NOTRE FAVEUR, SE TAISENT, C'EST A VOS SEMBLABLES, DÉSORMAIS, QUE JE DEMANDERAI DES COMPTES.**

**JE LES INTERPELLERAI EN 'LANGUE CHRÉTIENNE', DANS LEURS CATÉGORIES THÉOLOGIQUES**

**CONFORMÉMENT A LEUR CREDO, À LEURS ÉCRITURES ET À LEUR TRADITION.**

**TANT ET SI BIEN QU'ILS NE POURRONT PLUS DISTINGUER  
SI C'EST UN JUIF QUI LES INTERPELLE EN CHRÉTIEN  
OU UN CHRÉTIEN QUI LES INTERPELLE EN JUIF !**

**QU'ILS ÉCOUTENT OU QU'ILS N'ÉCOUTENT PAS, JE LES  
EMBARQUERAI**

**DANS MON VOYAGE AU BOUT D'UNE "QUESTION  
IDIOTE"...**

\*\*\*\*\*

### LA COLLABORATION

La poignée de main de Montoire

entre Hitler et Pétain, le 24 octobre 1940

Photo Wikipedia



*La vie quotidienne à Paris,*

*sous la 'paternelle' autorité du Maréchal*

Sans doute ai-je vu cette affiche du Maréchal Pétain, je ne m'en souviens plus...

Par contre, nous avons un extrait de son premier discours aux Français, le 17 juin 1940, après la défaite...

**Il y en eut un second, le 27 juin 1941...**



Affiche placardée au début de l'occupation sur tous les murs de France !

**POUR LES JUIFS**

Tout commence par les iniques lois d'exclusion qui les frappent

**Le “Protocole des damnés de Sion”**

**La loi du 2 juin 1941 remplaçant la loi du 3 octobre 1940,  
portant statut des Juifs**

**(Journal Officiel du 14 juin 1941)**

La diffamation et la diabolisation des Juifs

Le 5 septembre 1941 est inaugurée au palais Berlitz, sur les  
grands boulevards,

l'exposition “Le Juif et la France”, largement médiatisée par les  
journaux et la radio :

plusieurs dizaines de milliers de Français s’y presseront !

J’étais trop petit pour qu’on m’y emmène. Je n’ai jamais su si  
mes parents y sont allés...



**cliché original de l'affiche de l'exposition "Le Juif et la France" © Ina**

*J'ai dû voir des boutiques mises au pilori, telle que celle-ci.  
Mais je ne m'en souviens pas.*



*J'ai probablement joué, sans me poser de questions, dans ce "Parc à jeux réservé aux enfants" et "interdit aux juifs"... Mais je ne m'en souviens pas...*



**Le marquage, les rafles, et la déportation des Juifs**

Une ordonnance allemande (29 mai 1942) avait imposé aux Juifs, le port de l'étoile jaune en zone occupée.

Madame Rosenbaum et sa fille (qui a échappé à la rafle), étaient nos voisines du dessus: elles ont fini à Auschwitz avec leur mari et père.

La mère et la fille devaient ressembler à ces deux 'étoilées'-là...



Ou à celles-là... Mais je ne m'en souviens pas...





Ce que je sais c'est que, contrairement à d'autres arrestations de juifs comme la suivante,

où des soldats allemands participèrent, avec des gendarmes français, à un transfert de Juifs...



ce sont uniquement des agents de police français qui exécutèrent la tristement célèbre rafle du Vel d'Hiv

(Il n'en reste aucun cliché, à l'exception de celui-ci qui, s'il représente bien le Vel d'Hiv, n'a pas été pris le jour de la rafle).



Ce crime eut lieu le 16 juillet 1942 – j'avais six ans et demi.

La veille, Bousquet signait l'ordre de 'transfert' des Juifs...



Nos voisins, Monsieur Rosenbaum et son épouse, furent du voyage et ne revinrent jamais.

-----

### **Les restrictions et la faim à Paris**

Combien de fois, tenaillé par la faim – endémique alors – n'ai-je pas fait la queue, avec ma mère,

devant une boulangerie comme celle-là ! De ça, par contre, je me souviens...



Pareil pour les œufs, le lait et le saindoux... quand il y en avait.

Mais il fallait être muni de tickets et de cartes de rationnement, sinon c'était le jeûne...



Les boulevards étaient presque déserts. À l'époque, il n'y avait pas de problèmes de circulation.



Combien de fois n'ai-je pas arpenté la rue de Rivoli avec mes copains!...

Ai-je remarqué la croix gammée qui souillait cette façade ? Je ne m'en souviens pas...



Je connaissais bien l'arc de triomphe. Il m'était arrivé de pousser une pointe de la Maub' jusqu'à ce majestueux monument.

Je n'ai pas vu ce défilé allemand-là, mais j'ai vu beaucoup d'allemands, des officiers surtout, avec leurs Leikas, qui photographiaient tout, comme les Japonais, de nos jours...



J'avais surtout peur des soldats en armes, ils me paraissaient immenses, brutaux et invulnérables...



### La Presse collaborationniste et les “mouchards”

Les textes qui suivent, je ne les ai évidemment pas lus, à l'époque.

Mais quand j'ai pu le faire, beaucoup plus tard (j'étais déjà adulte),

j'ai senti la honte me monter au front, et la rage me tordre les entrailles...

Réactions de la presse bretonne à la rafle du Vel d'Hiv



## À LA PORTE les juifs et les enjuivés

Nous avons récemment publié dans nos colonnes le nombre des juifs résidant en Bretagne. Certains de nos lecteurs, considérant seulement le petit nombre de « nos » youpins ont eu tendance à minimiser l'importance de la question juive.

En réalité, si les fils de Semp ne brillent pas chez nous par la quantité, ils se distinguent par contre par leur « qualité » (si l'on peut dire). Tous occupent des postes assez importants dans le commerce, la banque ou l'industrie et leur position sociale les rend ainsi d'autant plus dangereux. Leur nocivité est encore accrue par la honteuse protection dont ils continuent à bénéficier, on se demande pourquoi.

Le Phare de Nantes du 3 juillet nous donne un nouvel exemple de la sollicitude vraiment curieuse dont on fait preuve à l'égard de la youpinerie.

Nous laissons à nos lecteurs nantais le soin d'apprécier le degré de sympathie dont jouit le directeur de la Cie des Tramways de Nantes. Un fait seul est important. M. Weiser est-il juif, oui ou non ? Sa fille, Denise Weiser, est-elle juive, oui ou non ? S'ils le sont, qu'attend-on pour les prier d'aller exercer leur petite industrie sous des cieux étrangers ?

Il est vrai que nous risquons d'attendre longtemps si nous comptons pour cette besogne d'épuration urgente sur l'aide du grand quotidien nantais, lui-même enjuivé, ni de ses directeurs n'était-il pas le sinistre Schwob, au nom bien breton ?

Les youpins à la porte et la Bretagne aux Bretons !

D. R.

*“...Le Phare de Nantes du 3 juillet nous donne un nouvel exemple de la sollicitude vraiment curieuse*

*dont on fait preuve à l'égard de la youpinerie...*

*nous risquons d'attendre longtemps si nous comptons, pour cette besogne d'épuration,*

*sur l'aide du grand quotidien nantais, lui-même enjuivé,*

*un des ses directeur n'était-il pas le sinistre Schwob au nom bien breton ?*

*Les youpins à la porte et la Bretagne aux Bretons !”*

**Au pays Nantais**

**Rendez-nous**

**nos juifs, s. v. p.**

Nous avons, en France, une grande, trop grande quantité de Juifs, qui, s'infiltraient partout, s'octroyaient, sans jamais mettre la main à la pâte, une belle part des bénéfices provenant de notre travail.

Tout leur était bon : agriculture, commerce, industrie.

Un beau jour, faisant le bilan de leur néfaste besogne, l'Etat français nous a débarrassé de ceux qui n'avaient pu fuir au moment de la débâcle.

Malgré les petites combines, flâches les coquettes ristournes. Chacun va enfin pouvoir bénéficier intégralement du fruit de son travail. Quel souffle de soulagement fut poussé par tout le monde.

Ah bien oui ! Quelle vaste blague... Ces youpins avaient fait école et leurs élèves, n'ayant pas, comme eux, le sens des réalités, y vont beaucoup plus fort. Ils nous plumont, que dis-je, ils nous écorchent, sans avoir soin de nous préparer à l'épreuve.

*Pour une*

**bédide bènevize, c'en est une, je crois !**

Aussi nous, les plumés, les gâteaux, les éternelles dupes, qui devons toujours être grugés par quelques va-tout, nous demandons avec instance qu'on nous rende nos anciens juifs, qui, eux, au moins, étant gâtés depuis longtemps, ne nous demandaient plus qu'un petit entretien, *bon honnête*, après tout, par rapport, du moins, à l'appétit de leurs successeurs.

Mais — le qui serait mieux — puisque on nous a débarrassés des Juifs de race, ne pourrait-on maintenant expulser les Juifs d'esprit ?

C. E.

“Nous avons, en France, une grande, une trop grande quantité de Juifs,  
qui, s'infiltrant partout, s'octroyaient, sans jamais mettre la main à la pâte,

*une belle part des bénéfices provenant de notre travail [...]*

*Un beau jour, faisant le bilan de leur néfaste besogne,*

*l'Etat français nous a débarrassé[s] de ceux qui n'avaient pu fuir  
au moment de la débâcle [...]*

*ces youpins avaient fait école [...] Mais – ce qui serait mieux,  
puisqu'on nous a débarrassés des juifs de race –*

*ne pourrait-on, maintenant, expulser les Juifs d'esprit ?”*

### *Lettres de dénonciation de juifs*

XXIII-91

Paris, le 12 juin 1942.

A M. Darquier de Pellepoix.  
Paris.

Monsieur,

J'ai l'honneur de présenter à votre haute et bienveillante attention l'exposé suivant :  
Garde assermenté, au cimetière du Père-Lachaise, nous avons parmi nous un nommé Elia  
Kougel, Juif 100 p. 100, sans aucune référence militaire, sans avoir jamais figuré sur les  
listes de classement des emplois réservés ; il a été nommé alors que les Français mutilés de  
1914-1918, continuent à « sécher » sur lesdites listes précitées.

Comment se fait-il aussi que cet individu ait été assermenté avant d'être naturalisé ? Sa  
naturalisation serait aussi le fait d'influence que vous connaissez, de l'ancien régime. En tout  
cas, sa présence dans l'administration est des plus suspectes. Son aplomb insolent, tant dans  
le cimetière qu'au dehors, est un défi révoltant ; ayant déclaré un jour à haute voix : « Les  
Juifs en connaissent plus long que les Français. » Il a été appelé plusieurs fois à l'hôtel de  
ville pour sa situation de Juif, mais il est toujours retombé sur ses « pattes ». Par suite de  
quelles influences occultes ?

Il s'était fait octroyer la Carte du combattant, par fraude sans doute, mais on la lui a tout de  
même retirée.

En attendant, ce cas ne peut s'éterniser, son dossier doit être riche en surprises. Il serait  
ridicule que les uns aillent de l'avant pour se laisser étrangler par derrière.

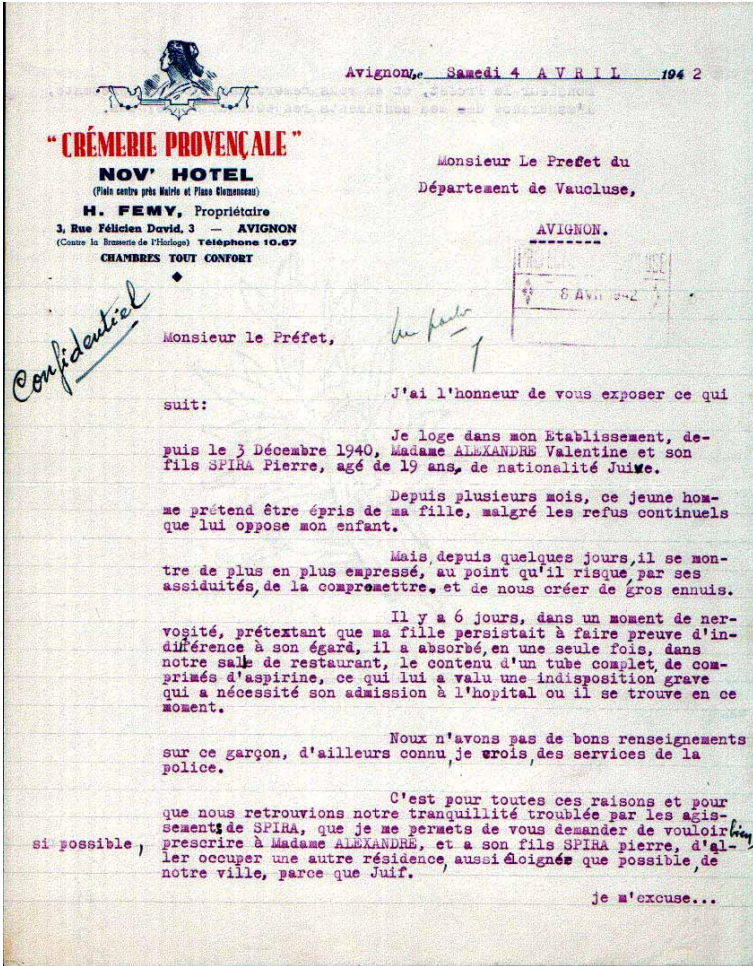
En conséquence, je viens vous demander qu'une enquête sévère soit faite sur cet individu,  
qui occupe un emploi dans l'administration et qui ne lui est pas dévolu.

Dès maintenant, il s'agirait de savoir de quelle autorité il est exempt, d'après lui, de porter  
l'insigne « Juif ».

Croyez, monsieur Darquier de Pellepoix...

Signé : LOZET.

Croix du combattant 1914-1918, médaillé militaire, mutilé de guerre, groupe Collaboration : carte n° 50-143-H, section  
sociale.



La résistance, l'insurrection de Paris

Après Pétain, c'est de De Gaulle que j'ai le plus entendu parler.

J'aimais écouter Radio Londres, et son message d'introduction :

“Pom, pom, pom, pom. Pom pom pom pom... Ici, Londres, les français parlent aux Français...”

Pour les patriotes, le Général, c'était le libérateur...

Les adultes disaient qu'il parlait parfois à la radio,  
mais que c'était tellement brouillé qu'on ne comprenait  
presque rien à ce qu'il disait...



La radio des Collabos, le surnommait, par dérision, “le général  
micro”



Les Français libres n'étaient pas en reste:

Pierre Dac, au micro de la radio de Londres, chantonnait, sur l'air de la "Cucaracha",

ce que la majorité des Français se disaient tout bas l'un à l'autre :



*“Radio Paris ment... Radio Paris ment... Radio Paris est allemand!...”*



Cliquer sur le cliché de la radio d'époque, pour l'entendre...

Les Résistants, tout le monde en parlait – surtout ceux qui n'en étaient pas.

Des vantards laissaient entendre qu'ils en étaient et prenaient des airs importants.

Plusieurs copains juraient que leur père, leur oncle, ou un ami  
de leur famille étaient Résistants,

ou membres de “l’Armée secrète” de De Gaulle. La nuit, je  
rêvais de faits d’armes auxquels je prenais part.

La réalité était plus grise. Plus dramatique aussi. Les Allemands  
traquaient les réseaux, les chefs, comme ceux de “L’Affiche  
rouge”...

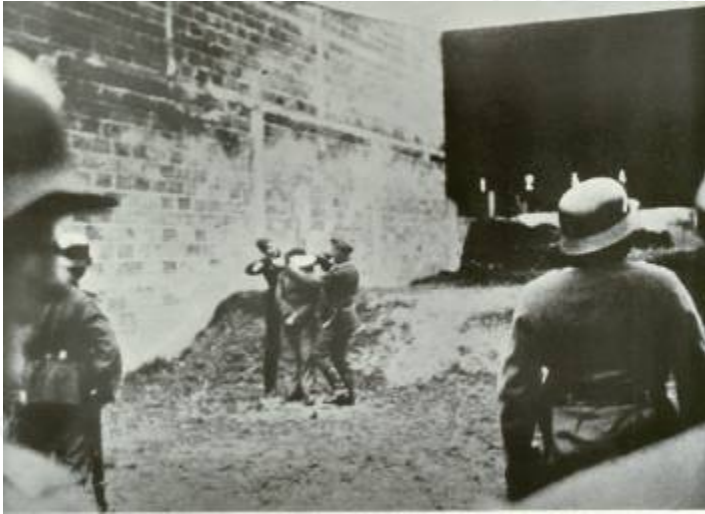




Parfois aussi, hélas, ils les fusillaient. Moi, je n'en savais rien directement.

Mais on en parlait, dans la rue, entre mômes, sans trop y croire.

Les adultes, eux, ils en parlaient à voix basse... et ça m'énervait...



Et puis, hop! D'un seul coup, c'est venu: "l'Insurrection",  
comme on l'appelait alors.

C'est le privilège des enfants de se faufiler partout, au grand dam de leurs parents.

J'étais toujours là où je ne devais pas me trouver...

Près de ceux qui préparaient les matériaux pour les barricades...



surtout près de ceux qui les dressaient, les barricades. Il y en avait deux dans mon quartier.

J'enviais les 'grands' qui étaient autorisés à aider les adultes – comme ceux que l'on voit sur la photo ci-dessous.

Moi, j'étais trop petit et on me rembarrait, à ma grande rage...



Par moment, ça tirait de partout. Il fallait vite s'abriter, comme ce FFI (membre des Forces Françaises de l'Intérieur), derrière sa voiture, une "traction avant", comme on disait alors...



Et comme ces autres FFI, ici, sous les arcades de la rue de Rivoli.

Je n'avais pas peur, au contraire le danger me dynamisait...

J'étais jeune et inconscient, et la mort, c'était le lot des adultes, des héros, pas des enfants...



Et soudain : la Libération !

J'étais là, quelque part dans cette cohue joyeuse, avec ma mère, quand Paris fut libéré...





Ma mère m'a même emmené voir De Gaulle, qui descendait à pied l'avenue des Champs Elysées...

Mais, petit comme j'étais et perdu dans la foule, je n'ai pas vu le Libérateur de la France. J'étais furieux.



Je me suis battu, comme les adultes, pour approcher ces héros, les toucher même, et puis – pourquoi le cacher? –

pour avoir du corned beef, du chewing gum et des cigarettes, qui se revendaient à prix d'or...

Les Anglais (ci-dessous), n'avaient pas les riches rations des Américains. Je ne les harcelais pas...



Mais mes plus grands héros, c'étaient les conducteurs de chars...

Les Parisiens (et les Parisiennes aussi, bien sûr !) se disputaient l'honneur de s'y hisser...

comme ici sur un char de la 2ème DB de Leclerc...



J'ai vu passer des prisonniers allemands comme ceux-ci... Je les ai insultés, comme certains adultes...

Je crois même me souvenir que j'ai craché sur eux, comme certains adultes... Mais je ne m'en souviens pas très bien...





**Enfin, ce fut le retour des prisonniers.**



**Nombreux furent ceux d'entre eux qui se mirent à fredonner**

**avec émotion le hit de Maurice Chevalier:**

“Ca sent si bon la France“

---

**DEPUIS, TANT D'ANNÉES ONT PASSÉ...**

À en croire ceux qui n'ont jamais “digéré” l'existence de l'État d'Israël,

ce serait pour être quittes envers le peuple juif, amputé d'un tiers des siens,

que les nations – qui avaient ‘détourné la tête’ tandis qu'on les exterminait –

ont voulu couvrir leur faute en ‘dédommageant’ les Juifs

(comme s'il existait une compensation pour six millions de vies humaines – dont celles de près de deux millions d'enfants...),

et leur ont ‘concédé’ un État (comme on jette un os à un chien errant, sans doute).

Du coup, le Sionisme, cette philosophie politique de l'émancipation

et de la reconquête de la dignité de l'homme et de la femme juifs, voyait son rêve se réaliser.

Et même – ô miracle ! – des peuples avaient un faible pour ce petit État pionnier et courageux,

et beaucoup de non-Juifs ne cachèrent pas leur admiration devant ses réalisations. Brève lune de miel...

Jusqu'à ce que les problèmes commencent.

Les Arabes de Palestine, après avoir refusé le Plan de partage voté par l'ONU en 1947

– qui leur aurait valu un État aux côtés de celui des Juifs – décidèrent de reconquérir par la force les territoires dont ils estimaient avoir été spoliés...

Au fil des décennies, Israël accepta de partager à nouveau cette terre, déjà si fragmentée,

et de rétrocéder aux Palestiniens une partie des territoires qu'il avait conquis en se défendant contre les agressions égyptienne et jordanienne de 1967.

On crut même la paix en vue. Oslo devint un symbole.

Dans leur grande majorité, les Israéliens eux-mêmes y crurent.

Puis, soudain, ce fut l'effondrement du rêve.

Arafat se révéla inconstant, incapable de s'engager sérieusement dans un processus étatique digne de ce nom.

Il choisit la guérilla. La guerre d'usure.

Les attentats se firent de plus en plus cruels, de plus en plus fréquents.

Jusqu'à ce que le peuple israélien dans son ensemble perdît totalement confiance dans le processus de paix,

si souvent, si cyniquement rompu par son partenaire palestinien, devenu, dès lors, l'ennemi mortel...

Les gratifiantes années où Israël jouissait de la sympathie active des nations étaient définitivement révolues.

Une nouvelle génération de dirigeants internationaux était arrivée aux affaires.

À quelques rares exceptions près, ils n'avaient pas connu les années de guerre,

ou ils étaient trop jeunes pour en avoir été profondément marqués.

L'Holocauste ne les concernait plus. Pire, il les agaçait, les irritait...

On commença d'entendre des allusions – cruellement ressenties par les Juifs –

à la nécessité de “tourner la page”, ou, pour employer une expression à la mode, de “changer de paradigme”.

En tout état de cause, si les Juifs ne l'avaient pas tournée cette page de leur histoire,

de plus en plus de nations l'avaient, elles, *arrachée* de leur mémoire historique,

parfois avec rage, estimant que les Juifs se servaient de leur souffrance de jadis

comme d'un moyen de chantage moral permanent pour obtenir un maximum d'avantages politiques.

C'est dans ce climat délétère qu'éclata la seconde Intifada,

déclenchée et orchestrée par une Autorité Palestinienne,

vraisemblablement enhardie par la défaveur internationale dont Israël était l'objet,

et peut-être manœuvrée, en sous-main, par des États décidés à  
en finir

avec ce qu'ils considèrent comme une obstination israélienne  
insupportable,

face aux revendications palestiniennes appuyées par une  
campagne de terreur.

Bref, il semble que beaucoup d'hommes politiques,  
de lobbies et de puissantes ONG contestataires du 'capitalisme  
sans frontières',

de 'l'impérialisme militaro-économique américain' et de la  
mondialisation,

aient fait, en quelque sorte, un transfert négatif de toutes leurs  
frustrations sur l'État d'Israël,

de plus en plus considéré comme le grand coupable du malheur  
des Palestiniens

et de l'accroissement de la violence et de l'instabilité dans  
toute la région.

Depuis un demi siècle, les Juifs se disaient :

L'antisémitisme, c'est fini, et bien fini.

D'ailleurs, il n'est pas "politiquement correct", surtout aux yeux  
des démocraties socialisantes,

ce qui est le cas de bon nombre d'États 'éclairés' dans le  
monde...

Ils avaient tort.

L'improbable s'est produit. L'inversion des valeurs a pris le pas  
sur le droit et la morale.

La realpolitik et son pragmatisme cynique sont devenus la norme de l'action.

Israël gêne les plans de ces nations. Il doit céder, de gré ou de force.

Que s'imagine donc "ce petit Etat de m..." (© 2002, Monsieur l'Ambassadeur de France à Londres) ?

Que le monde entier va se plier à ses exigences ?

Il veut la sécurité ? Eh bien, qu'il cède aux "légitimes exigences" palestiniennes, et tout ira bien !

Un peu de confiance, que diable ! (C'est le cas de le dire).

Et puis, c'est à prendre ou à laisser, sinon, boycott, isolement politique et économique,

bref toute la panoplie des sanctions, terriblement efficaces, que peuvent prendre, entre autres,

des États regroupés au sein d'une entité politico-nationale aussi puissante que la Communauté Européenne...

Et depuis, la Bête immonde relève la tête. Seul le vocabulaire a changé.

On ne dit plus "Juifs", ni "Youpins", mais "SIONISTES"...

Certains n'ont même pas cette 'délicatesse',

témoin le texte ordurier et haineux de cette affichette relativement récente



Et surtout, surtout, on utilise les trois chefs d'accusation du "politiquement incorrect" :

Colonisation = dans le subconscient : *(Juif) rapace, accapareur, spoliateur...*

Occupation = dans le subconscient : *(Youpin) envahisseur, profiteur...*

Apartheid = dans le subconscient : *(Youtre) fanatique, ennemi des non-Juifs...*

À cette aune-là, même les morts sont dévalués

À preuve, ce qui suit :



MENACHEM MACINA

mardi 16 juillet 2002, 15 h 39 (date anniversaire de la Rafle du  
Vel d'Hiv)

Sept morts dans l'attaque d'un car de COLONS israéliens

VOILÀ, LA BOUCLE EST BOUCLÉE:

YOUPINS

SIONISTES

OCCUPANTS

COLONS...

Tout ça, c'est la même chose...

C'est du Juif !!!

© 2002 Menahem Macina



## UN GOÿ EST MORT À YAD VASHEM

*Juillet 1972*<sup>1</sup>

Par une journée accablante de l'été 1972, je suis au garde-à-vous dans l'ombre fraîche du Musée du Souvenir de Jérusalem, un lieu solennel et poignant qui a nom Yad Vashem, ce qui signifie à peu près «mémorial».



1. Voir : «Juillet 1942 – Juillet 1972 : Un Goy est mort à Yad Vashem», texte mis en ligne sur un site Web et illustré de quelques photographies de l'époque.

La «Salle du Souvenir» est un bloc architectural, strict et sans emphase<sup>2</sup>. Les murs sont de pierre brute, la pierre sans grâce de ce rude pays. Le plafond est une immense dalle rectiligne, toute d'un bloc. Une sorte de plate-forme au sol nu et patiné, légèrement surélevée et délimitée par une lourde chaîne de métal noir, accueille les visiteurs. Elle surplombe le dallage sans fin de la Salle du Souvenir, où brûle une flamme perpétuelle.

Ici, pas d'ex-voto : la liste des disparus est par trop démesurée. Seuls figurent, cloués au pilori du sol juif, offerts pour toujours aux regards accusateurs des survivants et des visiteurs, les noms infâmes des lieux sanglants, couchés là, en lettres énormes, catalogue-témoin pétrifié du crime le plus exorbitant de l'histoire des hommes : Maïdanek, Auschwitz, Dachau, Mauthausen... Litanie blasphématoire !

Je suis seul avec le feu qui se tord, là-bas, dans son âtre aux flammes de bronze fauve, figées pour l'éternité. Et je pleure, comme si tous les miens gisaient ici. Je pleure sans ostentation, sans désespoir non plus, mais pas machinalement, ni sous le coup d'une émotion d'emprunt. Je n'essaie même pas d'analyser ce qui se passe en moi : c'est par trop incompréhensible.

De ce crève-cœur, je continue vers l'intérieur du musée de l'Holocauste, dont la devise est « Pardonne, mais n'oublie pas ! », et j'entame, derrière les morts, à près d'une génération de distance historique, le long chemin de croix documentaire.

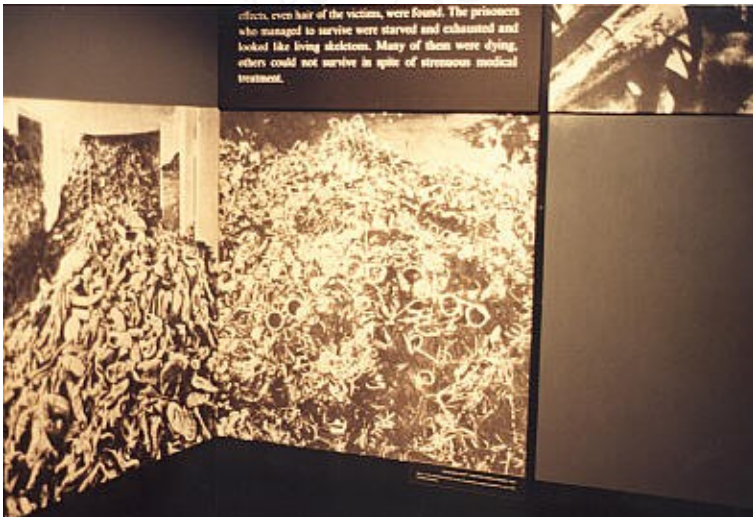
On a reconstitué pour le visiteur les étroits boyaux des égouts du Ghetto de Varsovie. Atmosphère lugubre. Impression d'étouffement. J'ose à peine regarder dans les

2. Ce récit date de 1973. Ce qui est décrit ici est l'ancien Yad Vashem, aujourd'hui transféré au Mont Scopus. Il a beaucoup changé depuis. En mieux, ou du moins en plus moderne et fonctionnel.

yeux les fantômes vivants des défenseurs terrés là, dont les photos murales retracent l'héroïque épopée.

Je débouche maintenant dans une salle qui me paraît immense, au sortir de ce souterrain. Je respire avec soulagement : enfin un répit...

Erreur : je retombe en enfer. Une débauche d'images dantesques assaillent ma conscience effarée : l'histoire de l'Holocauste, en clichés noir et blanc, agrandis aux dimensions de l'horreur :



Les juifs meurent :

- dans les rues du ghetto,
- pendus aux gibets,
- éviscérés dans leur lit,
- brûlés dans leurs synagogues,
- affamés dans les camps d'extermination...

Les juifs sont battus :

- dans les rues de Berlin, par une foule abjecte...
- Dans la cour d'un stalag, par des tortionnaires sadiques...

Les juifs sont avilis :

- ils lavent une rue au savon, moqués par une populace hilare, sous la surveillance de ravissants adolescents ariens, aux yeux impitoyables d'anges de la mort...



- Des nazis coupent, en riant, la barbe et les papillotes d'un juif observant...



- Une famille juive, déshabillée, hébétée, se laisse photographier, avant de tomber sous les balles de ses sadiques assassins...



**C'est horrible! Je ne devrais pas continuer à regarder cela. Je me fais l'effet d'être un sale voyeur... J'ai honte de moi... J'ai honte pour l'humanité...**

**Je n'ai pas terminé la visite. À la fin, j'ai flanché. Ce sont les charniers d'Auschwitz qui m'ont achevé, et surtout les deux squelettes à demi calcinés, trouvés par les premiers libérateurs dans la bouche du crématoire encore tiède...**



**Et c'est presque en courant que je me suis réfugié dans la salle attenante. Là, je me sens mieux, je respire un air qui me semble humain.**

**Dans le corridor, non loin de la sortie, un homme est assis devant une table encombrée de prospectus : c'est le préposé à la documentation des visiteurs. Il a lu le chagrin dans mes yeux rougis. Il me sourit avec chaleur et, en anglais, me demande d'où je suis. Je murmure, d'une voix que je m'étonne d'entendre étranglée : « France ».**

**- N'ayez plus de peine, prononce-t-il, dans un français impeccable, il n'y aura plus d'Holocauste ! Ceux-là**

nous ont frayé le chemin du retour. Nous sommes sur notre terre, à présent, et aucune force au monde ne pourra nous en arracher. Le temps des larmes est passé : il faut bâtir Israël!

L'homme s'est arrêté, un peu gêné de sa grandiloquence. Il me sourit à nouveau, et moi je n'en finis pas de regarder le numéro, là, sur son avant-bras gauche. Et je songe, en contemplant ses yeux bleus et son nez rectiligne de pur aryen, que, si j'avais croisé dans la rue ce sexagénaire placide, je n'aurais su distinguer ni le juif, ni l'ancien déporté. Un homme comme les autres, somme toute, apparemment sans histoires, et pourtant...

Le préposé s'est repris. Il m'arrache à ma rêverie en me remettant quelques prospectus :

- C'est la première fois que vous venez en Israël?
- Oui, la première fois.

Il hésite :

- Touriste ?

Je rougis légèrement et fais un signe d'assentiment. L'homme me fixe intensément :

- Ce pays est le vôtre, il vous attend, il a besoin de vous. Soyez un homme : restez avec nous !...

Un instant, m'effleure le désir de le détromper, d'avouer que je ne suis pas juif, hélas ! Mais je n'en ai pas le courage. Je lui serre la main, avec effusion, et m'engouffre dans l'escalier, en marmonnant :

- J'y songerai.

Et je m'enfuis de là, tel un malfaiteur, solidairement et comme génétiquement coupable des horreurs que je venais

**de voir, et touché de plein fouet par le boomerang de la honte et de la culpabilité collectives.**

**Et alors que je cherchais désespérément comment réparer, à mon infime niveau personnel, l'énormité de ce crime, et l'abîme du silence qui l'avait accompagné et se prolongeait encore, *j'ai compris que la Shoah était irréparable...***

***Ce jour-là, un Goy est mort à Yad Vashem.***



## « DIEU A RÉTABLI SON PEUPLE »

Malgré ma répugnance, force m'est d'évoquer brièvement une autre expérience, que je ne puis appeler autrement que «mystique». Elle est à l'origine de la mutation radicale de ma vie, dont les circonstances font l'objet de ce livre. Qu'on y croie ou non, sa lecture est indispensable à la poursuite de la lecture des pages qui suivent. Comme pour la première manifestation relatée plus haut, j'en donne ici une relation factuelle.

J'avais 31 ans. Après huit années d'une union conjugale mal assortie, dont sont issus quatre enfants, notre couple s'était disloqué dans des circonstances dramatiques qu'il n'y a pas lieu de détailler ici. Condamné à verser à ma famille une lourde pension alimentaire, au moment même où je venais de perdre mon emploi, j'étais resté de longs mois sans parvenir à retrouver un poste. Après maintes tentatives infructueuses, je me retrouvai dans une telle situation de précarité – et donc dans l'incapacité de faire face à mes obligations alimentaires envers ma famille –, que je dus me résoudre à faire la «manche». Je chantais, deux fois par jour, en m'accompagnant à la guitare, dans des cafés et restaurants d'une ville touristique du midi de la France. Pour parvenir à être un interprète convenable, j'avais dû travailler beaucoup, ma voix d'abord, mon jeu de guitare ensuite, et me constituer un répertoire attractif de chansons populaires. Heureusement pour moi, en cette période faste, dite des «Trente glorieuses», les vacanciers étaient bon public et

ne regardaient pas à la dépense, si bien que mon train de vie devint presque prospère, ce qui me permettait de faire face à mes obligations alimentaires sans trop de mal.

Malgré une vie qui n'était pas exempte de fautes, au sens chrétien du terme, je n'avais rien oublié de ma ferveur religieuse initiale, ni de ma préoccupation pour le destin du peuple juif – dont j'avais l'intuition qu'il était conjoint à celui de la chrétienté. À la faveur de la discipline morale et spirituelle des deux premières années de ma vie conjugale, avec laquelle j'avais renoué, je passais le plus clair de mon temps libre à lire et méditer sur ce mystère, qui s'était imposé à ma conscience humaine et spirituelle, neuf ans auparavant, au cours de l'expérience indicible que j'ai relatée succinctement plus haut. Surtout, je lisais assidûment les Écritures et priaïis beaucoup.

Extrait de mon récit antérieur de cette expérience singulière<sup>1</sup>.

«Ce jour-là, je venais de lire, pour la énième fois, la célèbre exclamation prophétique de saint Paul, dans son Épître aux Romains : *«Dieu aurait-Il rejeté son peuple? – Jamais de la vie! Dieu n'a pas rejeté le peuple qu'Il a discerné d'avance.»*<sup>2</sup>. Alors, jaillit de mon âme une protestation presque violente, dont, jusqu'alors, je n'avais pas pris conscience qu'elle était latente en moi depuis longtemps. C'était un véritable cri, qui peut se résumer à peu près en ces termes, que j'émis avec fougue dans le silence d'un recueillement intense et déjà quasi surnaturel : *Mais enfin, Seigneur, dans les faits, les juifs sont éloignés du Christ et de Son Église! Qu'en est-il de la prophétie paulinienne du rétablissement d'Israël?*» [...] La vision fut brève et la suspension de mes sens cessa assez vite. Toutefois, juste avant que se dissipe la lumière surnaturelle, s'imprima clairement en moi la phrase suivante : *«Dieu a rétabli Son peuple !»*.

1. *Confession d'un fol en Dieu, op. cit.*, p. 35 ss.

2. Cf. Rm 11, 1-2.

Il m'en a pris longtemps pour comprendre la portée de cette parole. Pour l'heure, conformément à ma mentalité de chrétien traditionnel, il m'était difficile d'imaginer comment le Peuple juif pouvait être *rétabli*, alors qu'il ne croyait toujours pas en Jésus, son Messie et son Dieu. Non que j'aie un instant douté de la vérité de ce qui venait de m'être communiqué, mais je ne savais pas à quoi rattacher cette *certitude* – qui m'habitait désormais, sans que je pusse en rendre compte –, d'un rétablissement, *déjà réalisé*, du Peuple juif, dans sa vocation première.

Incapable, dans l'état de mes connaissances d'alors, de juger par moi-même de la conformité de cette annonce avec l'enseignement de l'Église en la matière et n'osant m'ouvrir à personne de la nature et de la portée de la compréhension que j'en avais désormais, de peur de passer pour un hérétique ou un illuminé, je choisis de me taire.

## CROIRE AUX VISIONS ?

Enferme ce témoignage, scelle cet enseignement chez mes disciples. J'attends L'Éternel qui cache sa face à la maison d'Israël, j'espère en lui. (Is 8, 16-17).

Écris la vision, explique-la sur des tablettes pour qu'on la lise facilement. Mais c'est une vision qui n'est que pour son temps: elle aspire à son terme, sans décevoir. Si elle tarde, attends-la: elle viendra sûrement, sans faillir! (Ha 2, 3-4).

Le chapitre précédent constituait un enjambement chronologique de plus de quarante années. Il me faut maintenant remonter le fil du temps et relater l'essentiel de ce qui s'est passé dans mon existence, toujours à propos du peuple juif, dont on aura compris que l'existence et l'énigme irritante qu'il constitue pour les non-juifs – et constituait pour moi, alors –, ont fait irruption dans ma vie et n'en sont plus sortis depuis quelque cinquante-cinq ans. Rude tâche, dont je vais tenter de m'acquitter au mieux de mes possibilités.

On pensera peut-être que le souvenir de l'arrestation de mes voisins juifs n'a plus quitté le champ de ma conscience au fil des années subséquentes. Ce n'est pas le cas. J'ai coutume de ne relater que ce dont je me souviens et, autant que possible, sans projeter dans le passé ce que j'ai appris depuis sur les événements dramatiques de la déportation des juifs. Pour autant que je m'en souviennne, le terme même de «déportation» n'était pas connu dans le milieu parisien populaire qui était le mien. Ceux qui s'y connaissaient plus ou moins parlaient de «transfert», de «transport», ou plus souvent de «rafle». Chez

nous, on disait qu'on les avait «emmenés» (certains précisait : «vers l'est»). En tout état de cause et pour être honnête, force m'est de reconnaître que j'oubliai vite l'incident et n'y pensai plus.

La seconde irruption des juifs dans ma psyché fut très différente et, j'ose le dire – même si c'est prétentieux, selon les uns, ou ridicule, selon les autres –, surnaturelle. Que l'on ne croie pas un mot de ce que je vais relater, ou que l'on pense que j'ai perdu la tête, voire que j'affabule, ne m'étonnera pas. Cela m'est déjà arrivé, et cela ne m'affecte plus guère, car je vis depuis si longtemps avec cet événement intérieur – aussi transcendant qu'incommunicable –, que j'ai fini par m'habituer au fait qu'il s'est réellement produit, bien que cela me remplisse de confusion et même de crainte.

J'ai relaté l'événement en détail dans ma première autobiographie<sup>1</sup>, je n'en donnerai donc ici qu'un bref résumé.

Printemps 1958. J'avais 22 ans. Ma vie spirituelle de catholique, marié depuis moins d'un an, était fervente. Trop, m'ont dit et répété, depuis, des prêtres et des religieux nouvelle vague. Ma femme semblait s'en accommoder. Il s'avéra plus tard que ce n'était pas le cas, aux dires des prêtres susdits, mais alors, j'en ignorais tout.

Je travaillais comme surveillant et enseignant suppléant dans une école secondaire catholique. Mes fonctions me laissaient pas mal de temps libre, dont je profitais pour prier, méditer et lire dans la minuscule bibliothèque des enseignants, fort peu fréquentée. Ce jour-là, je venais d'achever la lecture d'un livre accablant, trouvé sur une étagère. Il s'agissait de l'ouvrage de l'historien Léon Poliakov, intitulé *Le bréviaire de la haine* (1954). Les pages terribles que j'avais littéralement dévorées, relataient, avec une précision d'historien, non dénuée d'une empathie palpable, la plus horrible entreprise de génocide

1. Menahem Macina, *Confession d'un fol en Dieu*, éditions Docteur angélique, Avignon, 2012, «Première visitation», p. 21 s.

jamais perpétrée dans l'histoire de l'humanité : la tristement célèbre «Solution finale», c'est-à-dire la tentative nazie d'exterminer le peuple juif.

Ce jour béni, je refermai le livre après en avoir achevé la lecture. Une immense détresse intérieure m'envahissait, et c'est dans les larmes que je suppliai Dieu de me faire comprendre ce que je pouvais faire, à mon infime niveau, pour réparer – au moins symboliquement – le crime affreux commis contre ce peuple, aggravé de l'indifférence, ou au moins de la non-intervention des dirigeants des nations, en général, et des hauts responsables religieux, en particulier, sauf glorieuses exceptions.

C'est alors que je fis l'expérience indicible d'un phénomène, que les spécialistes catholiques des voies mystiques appellent «rapt», ou «vol d'esprit». Je ne puis en donner une meilleure description – même si elle paraît disproportionnée eu égard à mon insignifiance – que celle par laquelle l'apôtre Paul a relaté la faveur inouïe dont il bénéficia :

*Je sais un homme, dans le Christ, qui, voici quatorze ans – était-ce en son corps ? Je ne sais ; était-ce hors de son corps ? Je ne sais, Dieu le sait – ; cet homme-là fut ravi jusqu'au troisième ciel. Et cet homme-là – était-ce en son corps ? était-ce sans son corps ? Je ne sais. Dieu le sait –, je sais qu'il fut ravi jusqu'au paradis et qu'il entendit des paroles ineffables qu'il n'est pas possible à l'homme de redire. (Cf. 2 Co 12, 2-4).*

Comme dit plus haut, j'ai décrit en détail, dans un ouvrage publié, ce qui se peut exprimer, en termes humains, de cette expérience ineffable ; quiconque veut en savoir davantage n'a qu'à s'y reporter. Toutefois, je crois utile de reprendre ici, en les adaptant, les termes de ma conclusion du récit de cet événement.

Cette vision n'avait apparemment aucun rapport avec la prise de conscience, que je venais de faire, du problème juif et de la Shoah. De fait, rien ne semblait indiquer qu'elle constituât une réponse à cette question qui allait tant

marquer ma vie subséquente. Nulle directive, nul appel explicite, ou concrètement réalisable, ne m'avaient été signifiés. Certes, je m'étais senti appelé par Dieu. Il m'avait même semblé qu'il me demandait de porter un témoignage que bien peu de fidèles chrétiens accepteraient de prendre au sérieux. Mais, au sortir de cette manifestation et durant les mois qui suivirent, rien ne m'avait été donné à comprendre qui me permît de m'orienter vers une action ou une voie de spiritualité spécifiques en liaison plus ou moins directe avec ce qui m'avait été manifesté.

Assez curieusement, je ne m'inquiétai nullement de ces inconnues, à tout le moins durant la période de grande fidélité à Dieu qui suivit cette faveur, et qui dura plus d'une année, à ce qu'il me semble. J'étais sûr que tout s'éclairerait à l'heure que le Seigneur estimerait opportune. Et je répétais volontiers, en réponse aux questionnements et remises en cause de mon épouse et d'un ou deux amis intimes – et ce avec une assurance naïve qui ne laissait pas de les agacer, parfois – que, si je ne m'étais pas mépris sur ce qui m'était arrivé, et si Dieu m'avait ainsi signifié qu'il me voulait à son service, peu importaient la nature et les modalités concrètes de ce dernier, puisque, en définitive, le Seigneur lui-même, dans son immense miséricorde, saurait bien, le moment venu, me dévoiler ce qu'il y aurait lieu de faire et disposer les cœurs de ceux qui croiraient à *“ce que l'œil n'a point vu, ce que l'oreille n'a point entendu, et qui n'est pas monté au cœur de l'homme, tout ce que Dieu a préparé pour ceux qu'il aime”*. (Is 64, 3 = 1 Co 2, 9). J'avoue ne pas savoir d'où me venait cette assurance. Incontestablement, j'étais sincère, et telle était bien la certitude qui s'était imposée à moi, au sortir de ma vision. Mais je ne pouvais la justifier par aucune parole divine explicite, ni par aucune révélation surnaturelle, de quelque nature que ce fût.

À la vérité, et sans vouloir rendre les autres responsables de mes infidélités personnelles, il est indéniable que mon

entourage ne m'a guère aidé à porter les fruits de cette grâce incommensurable. C'est ainsi que, ma mauvaise nature aidant, je ne persévérerai pas bien longtemps dans une vie chrétienne fervente. Bientôt vint le temps des menues infidélités, puis des péchés caractérisés, jusqu'aux lourdes chutes des années subséquentes. Ces dernières surtout me valurent, par la suite – et comme il est facile de le comprendre –, le scepticisme radical des prêtres auxquels, de loin en loin, je confiais les faveurs de jadis, sans pour autant leur épargner le récit méticuleux de mes bassesses et de mes infidélités, qui sont fort grandes et bien incompatibles avec les dons précieux que j'ai peut-être gâchés<sup>2</sup>.»

2. Extrait de *Confession d'un fol en Dieu*, op. cit., p. 33-34.



## J'AI DANSÉ LA HORA AVEC DES JUIFS FRANÇAIS (JUIN 1967)

Le hasard (je devrais plutôt dire la Providence) fit que je me trouvais à Paris le jour où fut connue la nouvelle de la victoire d'Israël sur une coalition arabe apparemment invincible, dans ce qu'on appela ensuite la «Guerre-des-Six Jours». J'étais de passage à Paris, pour me rendre chez Brentano's, célèbre librairie anglaise, située avenue de l'Opéra, en vue d'y acheter des ouvrages techniques, tels que dictionnaires, concordances et commentaires bibliques, dont j'avais le plus grand besoin pour l'étude personnelle, approfondie et presque ininterrompue, que je faisais de l'Écriture, entre mes deux tournées de manche quotidienne, et je n'étais au courant de rien. Parvenu à la hauteur de la Place du Palais Royal, impossible d'aller plus loin : la circulation était bloquée. Je décidai donc de garer ma voiture et de marcher jusqu'à la librairie. Il m'en prendrait de quinze à vingt minutes, pensais-je, ce n'est pas une affaire. En fait, le trajet dura plus que prévu et prit un tour insolite. En tentant de fendre la foule des danseurs, pour me diriger vers la place de l'Opéra, je fus happé dans une hora<sup>1</sup> endiablée.

Je réalisai vite que les juifs qui m'avaient entraîné dans leur ronde joyeuse célébraient la victoire inespérée de l'État juif sur

1. *Hora*, ronde populaire, d'origine roumaine, où les participants chantent et évoluent en se tenant par la main, formant une chaîne qui se déplace dans le sens des aiguilles d'une montre, au rythme des pas des danseurs en diagonale et en avant ou en arrière.

les trois armées arabes qui avaient projeté de l'envahir. Ils m'avaient pris pour un des leurs. J'aurais pu en rire, ou me dégager lestement en m'excusant de ne pas être «de la famille», pourtant, j'ignore pourquoi, je me laissai faire. Et soudain, je me sentis envahi d'une émotion intense – la même sans doute que celle des danseurs et danseuses enthousiastes. Alors aussi, me remonta à la mémoire le premier verset du psaume 126 : «*Quand l'Éternel accomplit la restauration de Sion, nous étions comme en rêve*»...

Sur le coup je n'accordai pas trop d'attention à ce qui allait, dorénavant, devenir un phénomène habituel de ma vie intérieure : l'envahissement subit de mon psychisme par un passage de l'Écriture en phase avec telle ou telle circonstance de ma vie – rencontre, conversation, prière, nouvelle véhiculée par les médias, etc. La chose m'était arrivée récemment lors d'un événement tout aussi prodigieux que ceux que j'ai évoqués plus haut, et que j'ai relaté dans l'ouvrage déjà cité. Bref extrait<sup>2</sup>:

«À défaut de comprendre ce qui m'était arrivé exactement alors et la raison de cette connaissance infuse – aussi surnaturelle que fulgurante, et unique dans ma vie –, dont apparemment il ne m'est rien resté qui soit exprimable en termes humains, j'avais au moins retiré quelques fruits inestimables de cette vision. Et tout d'abord, le sentiment que Dieu m'avait “ouvert l'esprit pour que je compris les Écritures” (Cf. Lc 24, 45), et une foi sans bornes en la puissance de la Parole de Dieu et en la capacité qu'a l'Écriture de contenir en elle tout le devenir du monde et de l'humanité. Ensuite, une disposition à la contemplation et à l'écoute des textes scripturaires – sans idées ni théories préconçues –, génératrice de respect et d'adoration pour l'Inspirateur divin du contenu de la Révélation. Enfin, une foi et une espérance indéfectibles en l'accomplissement inéluctable de toutes les prophéties, sans que rien “ne tombe à terre”, ni “ne soit retranché” (Cf. 2 R 10, 10; To 14, 4.), de ce que les prophètes, Jésus et les Apôtres ont

2. *Confession d'un fol en Dieu*, «Troisième visitation», p. 42 s.

annoncé, ni des menaces ou des mises en garde qu'ils ont proférées, tant à l'égard de leurs contemporains, qu'à l'adresse des générations à venir, et qui nous "*atteindront*" tous<sup>3</sup>, à l'heure que Dieu seul connaît, pour le bonheur ou pour le malheur de la génération qui sera contemporaine de cet accomplissement plénier. »

3. Cf. Dt 4, 30 ; 28, 2. 15. 45. Voir aussi mes considérations sur ce sujet : « Toutes ces paroles t'atteindront ».

**« ALIYAH » D'UN NON-JUIF. PREMIÈRE TENTATIVE  
(1971)**

*Quitte ton pays, ta parenté et la maison de ton père. (Gn  
12, 1).*

***Première tentative (1971)***

J'ai choisi pour exergue cette parole reçue en vision par Abraham. Non qu'il y ait la moindre commune mesure entre le saint patriarche et mon insignifiante personne, bien entendu, et encore moins que j'aie reçu de Dieu l'ordre de faire comme lui, mais parce que ce verset biblique illustre bien la situation qui était la mienne, lorsque, fin 1971, je partis pour Israël, avec ma seconde épouse et notre tout jeune enfant. J'obéissais, avec une bonne dose de romantisme et d'inconscience, à un désir intérieur puissant qui remontait à ma vision du printemps 1967, relatée plus haut. J'avais dorénavant la certitude que Dieu avait bien « rétabli son peuple », comme cela m'avait été signifié.

Nous allions, me disais-je avec un sentiment intérieur de jubilation intense, fouler le sol du pays promis par Dieu à Abraham et à ses descendants et voir cet ancien-nouveau peuple d'Israël replanté dans sa patrie d'antan.

A l'époque, même si l'image internationale d'Israël était loin d'être idéale, elle ne s'était pas détériorée comme c'est le cas

aujourd'hui. Malgré la colère du général de Gaulle – qui n'avait pas pardonné à l'État juif d'avoir lancé, en juin 1967, une attaque préventive contre les armées arabes coalisées qui menaçaient son existence, et d'avoir brillamment gagné cette guerre en six jours (d'où son nom) -, la perception d'Israël était encore, chez beaucoup de gens, celle d'un petit peuple pionnier et vaillant qui, après le plus horrible massacre de son histoire et une Guerre d'Indépendance cruelle et coûteuse en vies juives, avait fait reverdir une terre ingrate, et peuplé des zones restées longtemps en fiche, au prix d'un travail acharné et malgré l'hostilité irrédentiste des Arabes, qui refusaient l'idée même de l'existence d'un État juif dans cette région.

Mon imaginaire était peuplé des clichés des appels sionistes d'alors, majoritairement orientés vers l'immigration des juifs de la diaspora, qui se faisaient tirer l'oreille pour rejoindre les pionniers et troquer une existence confortable et sans menaces désormais, en Europe ou aux États-Unis, contre un train de vie infiniment plus modeste au milieu d'autres juifs qui parlaient une langue inconnue et avaient sur eux l'avantage d'être déjà intégrés.

A l'époque, nombreux étaient les voyageurs qui optaient pour la traversée maritime. D'autant qu'Israël avait sa propre compagnie, la Zim, qui, alors, ne se limitait pas au fret mais assurait le transport des personnes. Ce voyage par mer est resté gravé dans ma mémoire, non seulement en raison du piquant de l'aventure, mais surtout à cause de la situation surréaliste qui fut la nôtre. D'emblée, on nous prit pour un couple d'immigrants juifs, et la présence de notre bambin de moins d'un an accentuait les attentions émouvantes dont nous étions l'objet. Cela donnait lieu à des dialogues dans le genre :

– Alors, comme ça, vous montez au pays ! »

Et, sans attendre la réponse, tant elle lui paraissait évidente, la « yiddishe mame » qui nous interpellait avec ferveur, d'enchaîner :

– Ah, si nous avions votre âge, mon mari et moi, nous en ferions autant, vous savez !

Le malentendu s'accrut encore davantage lorsque le recruteur de l'Agence Juive, qui avait un petit stand dans la salle commune du navire, après avoir jeté son dévolu sur nos précieuses personnes et s'être entendu répondre que, non, nous n'avions pas l'intention de nous fixer en Israël et que nous ne venions qu'en touristes, se mit en tête de nous convaincre de « faire aliyah » [1].

Dès lors, nous n'avions plus le choix, il nous fallait détromper ce brave homme, ne serait-ce que par honnêteté et pour qu'il ne se berce pas d'illusions.

– Nous ne sommes pas juifs, hélas, articulai-je enfin, avec gêne, comme si je confessais un vilain péché.

Et là, stupeur, l'homme – un quinquagénaire jovial au fort accent polonais – me lança, sans se démonter :

– Aucune importance. Vous savez ce que dit Ben Gourion : « Est juif celui qui se déclare tel ». Vous ne serez ni les premiers ni les derniers à le devenir de cette manière.

Cela me semblait énorme. Je m'enquis de ce qui arriverait si nous acceptions sa proposition.

– Eh bien, c'est très simple : vous remplissez les papiers d'immigration, j'inscris que vous êtes juifs et vous devenez '*olim hadashim* (nouveaux immigrants).

J'objectai :

– Mais nous n'avons pas d'ascendants juifs, il sera facile de découvrir que nous ne sommes pas juifs de naissance.

L'homme balaya l'objection et s'adressant à moi d'un ton de certitude tranquille, il m'assura :

– Si tu veux vraiment devenir juif, tu n’as qu’un mot à dire, je m’occupe du reste.

Ce tutoiement inattendu m’émut. Je pensai : Tiens, je fais déjà partie de la famille... Mais je décidai de mettre un terme à cette perspective incongrue. Si je devais devenir juif, ce serait en toute clarté et sans subterfuge. Je ne me pardonnerais jamais d’avoir menti en une matière aussi grave. Je le dis tout net au recruteur, qui sourit, me félicita de mon honnêteté, mais me prit tout de même au dépourvu en répliquant :

– Tu as bien dit : « Si je devais devenir juif » ? C’est donc que tu n’exclus pas cette possibilité ?

Piégé, j’opinai. (Il est vrai que j’en avais terriblement envie et, n’était ma foi chrétienne qui m’empêchait de changer de religion, je l’aurais fait.)

– Alors, enchaîna le zélé recruteur, tu ne verras certainement pas d’inconvénient à remplir un petit formulaire pour résumer tes intentions ? C’est pour mon rapport, me rassura-t-il. La *Sokhnout* [l’Agence juive] ne me paie pas pour faire du tourisme. Je dois rendre compte de mon activité après chaque traversée.

Le moyen de dire non face à une telle explication, baignée d’une bonhomie chaleureuse. Après tout, me dis-je, que risquons-nous ? On ne nous convertira pas de force, tout de même. Et ma femme et moi avons rempli le formulaire. Je ne me souviens pas si nous avons dû le signer. Ensuite, je n’y pensai plus.

\*\*\*

Quand nous fûmes en vue de Haïfa, j’entrai dans une espèce d’état second intérieur. Encore aujourd’hui, je ne m’explique pas ce qui m’arriva. J’avais réellement le sentiment de « monter » en Israël, d’aborder le sol de MA patrie. Peut-être ce doux délire (très agréable, au demeurant) était-il l’écho mimétique inconscient des exclamations et des pleurs de joie de certains

passagers quand le navire entra dans la baie de Haïfa, emplissant notre regard de ses milliers d'immeubles, avec, en surplomb, le Mont Carmel et ses villas, et tout cela sous un ciel d'un bleu intense et un soleil d'une chaleur à couper le souffle. Ce que je ne puis oublier, en tout cas, malgré les décennies écoulées, c'est la jubilation spirituelle intense et incompréhensible qui emplissait mon cœur, et me donna un instant la sensation d'appartenir à ce peuple, dont les dizaines de membres autour de moi donnaient libre cours à leur émotion, au point que je me surpris, non sans gêne, à m'exclamer, à pleurer et à rire avec eux...

En 1971, l'euphorie de la victoire extraordinaire de la Guerre des Six Jours de 1967 était encore perceptible. Des athlètes israéliens n'avaient pas été assassinés comme ils le furent, en 1972, à Munich. Nul n'imaginait que deux ans plus tard éclaterait la terrible Guerre de Kippour. On pouvait camper sans peur pratiquement n'importe où sur le sol d'Israël. Et c'est ce que nous fîmes.

\*\*\*

Au début, notre séjour prit des allures de grandes vacances exotiques. Il y avait tant de choses à découvrir, dont nous ignorions tout, tant de lieux à visiter, chargés d'histoire événementielle et religieuse, tant de gens à connaître... Nous n'étions pas riches, mais le prix d'un bungalow spartiate dans un terrain de camping à quelques kilomètres de Jérusalem était encore abordable, et nous y restâmes jusqu'à ce que nous ayons trouvé un minuscule appartement à louer. Nos économies nous permettaient de rester plusieurs mois en Israël, un laps de temps qui, nous l'espérions naïvement, nous permettrait de réaliser notre rêve : faire souche dans le pays.

C'était tout à fait impossible, mais nous ne le savions pas encore, et nous le désirions tellement que nous voulions croire au succès de cette entreprise insensée. « Qui sait, affirmai-je à ma femme, avec l'ardeur d'un adepte de la méthode Coué, nous aurons peut-être plus de chance que ceux qui ont échoué.



Des récits mirifiques circulaient, évoquant des chrétiens qui étaient parvenus à devenir résidents temporaires, avec l'aide d'une association chrétienne, ou en devenant travailleurs volontaires dans un kibboutz. Je me souviens que, pour me donner le moral, je raisonnais par analogie avec le cas de prêtres et de religieux, dont certains vivaient dans le pays depuis de longues années. Mais c'était ignorer deux choses que j'appris bien vite : premièrement, les visas de résidents temporaires n'étaient délivrés qu'avec parcimonie et pour des durées très limitées – six mois, ou un an au maximum –, période au terme de laquelle il fallait impérativement quitter le pays. Bien sûr, il était possible d'y revenir après quelque temps, mais, outre qu'il fallait un motif solide pour rester – contrat de travail, ou séjour comme volontaire agréé par un kibboutz –, l'exercice coûtait cher et obligeait à des démarches épuisantes et à de fréquentes « confrontations » (le mot n'est pas trop fort) avec des fonctionnaires administratifs, le plus souvent las et indifférents qui, l'eussent-ils voulu, ne pouvaient de toute façon pas grand-chose pour aider les cas désespérés qu'étaient ces resquilleurs en mal d'une israélité plus ou moins fantasmée...

Un mot de l'engouement de ces 'desperados' pour le kibboutz. Autant dire le miroir aux alouettes. A l'époque, cette institution, unique en son genre, avait une réputation mythique, souvent surfaite, mais, comme moi, beaucoup l'ignoraient. En tout état de cause, y entrer, même à l'essai ou pour un séjour temporaire, relevait de l'exploit ou du parcours du combattant pour les naïfs non-juifs que nous étions. Nous ne tardâmes pas à apprendre que n'entre pas au kibboutz qui veut, et que l'opération prend généralement des mois, outre que la décision finale revient au kibboutz lui-même et est aussi imprévisible qu'irrévocable. Notre plus gros handicap, outre le fait que nous avions un tout jeune enfant, était que nous ne parlions pas un mot d'hébreu. En conséquence, la seule voie qui s'ouvrait à nous était celle de « volontaire » – au travail, s'entend. Car les kibboutzim étaient, à l'époque, de gros utilisateurs de main-d'œuvre non spécialisée, surtout pour les travaux agricoles ou assimilés. Pour ces tâches, l'obstacle de la langue n'était pas

rédhibitoire, du moins au début. Il suffisait d'être dur au travail et d'accepter n'importe quelle besogne, ce qui n'allait pas sans frustrations. En effet, comme tous les derniers arrivés – et a fortiori pour des électrons libres tels que nous –, les volontaires héritaient généralement des corvées dont personne ne voulait.

En ce qui nous concerne, nous étions prêts à tout. Pourtant, même ce statut minimal nous fut refusé par un fonctionnaire de la centrale kibboutzique qui, après deux mois de démarches épuisantes, avait fini par nous accorder un bref entretien. Notre cas fut vite tranché. Le diagnostic de cet homme, qui ne s'embarassait pas de précautions oratoires, fut aussi bref que négatif. Nous représentions un nœud de problèmes à nous tout seuls : non-juifs, sans spécialité professionnelle, sans connaissance de la langue et avec un enfant, de surcroît : nous serions une charge pour un kibboutz. Le verdict était plus dur encore. L'homme ne prendrait même pas la peine de nous organiser une rencontre avec un responsable de kibboutz, sûr qu'il était du peu d'attractivité de notre candidature.

Pour ne pas trop penser à l'instant où il nous faudrait repartir vers notre pays d'origine sans avoir réussi notre folle entreprise, nous multiplions les contacts avec des Israéliens de rencontre et nous étourdissons d'excursions dans tous les coins du pays. Avant de rendre l'âme, la vieille voiture que nous avions emmenée avec nous sur le bateau eut le temps de nous véhiculer non seulement vers les sites classiques que tout voyageur en Terre sainte se doit d'avoir visités, mais aussi vers des régions reculées du désert du Néguev et des villes d'immigrants, telle Arad, ainsi qu'en bien d'autres lieux et localités non fréquentés pas les touristes. Nous faisons provision de souvenirs du pays donné par Dieu à son peuple, et nous nous imprégnions fébrilement de ses paysages, avec le sentiment exaltant de mettre nos pas dans ceux des Hébreux, qui avaient longtemps vécu, souffert, et étaient morts en ces lieux.

A mesure que le temps passait et que nos économies s'amenuisaient, nous prenions définitivement conscience de la réalité qu'il allait falloir affronter : nous n'avions aucune chance

de rester dans ce pays dont nous étions épris, et nous devons nous préparer à une retraite piteuse avant que l'aventure ne tourne au désastre.

Après moins d'un an de séjour, nous fûmes dûment avertis par les services du ministère de l'Intérieur que – faute d'avoir trouvé un emploi, ou une institution qui nous prenne en charge, se porte garant de notre solvabilité et s'engage à acquitter nos dettes éventuelles et les frais du voyage, au cas où nous serions expulsés du pays –, nous devrions repartir d'où nous venions, et ce le plus vite possible.

Le voyage de retour fut évidemment plus morose que l'aller. Nous avions voulu forcer le destin, persuadés qu'il suffisait de prouver notre bonne foi de chrétiens résolus à lier leur destin à celui du peuple juif, et prêts à vivre durement et à travailler sans prendre garde à la fatigue et à la difficulté de la tâche, pour qu'on nous permette de réaliser notre rêve : rester dans cette patrie des juifs, que nous percevions inexplicablement comme étant aussi la nôtre. Nous avions rêvé tout cela, force nous était de le reconnaître. Mais, en ce qui me concerne, je n'étais pas brisé pour autant. J'aimais me répéter la célèbre déclaration de je ne sais qui : « Nous avons perdu une bataille, mais nous n'avons pas perdu la guerre ». J'étais bien décidé à tenter à nouveau l'expérience ultérieurement, après une préparation plus sérieuse. Et, comme on le lira ci-après, c'est ce que je fis.

-----

[1] Le terme hébreu « aliyah » signifie « montée ». Le juif « monte » en Israël comme on disait jadis que le provincial « monte » à Paris.

**UNE RÉCIDIVE RÉUSSIE, NON SANS PEINE  
(1973-1982)**

Ce n'est pas le moindre des paradoxes de mon entreprise d'insertion dans le peuple juif, en général, et en Israël, en particulier, que la réussite de ma seconde tentative d'«aliyah» en tant que non-juif ait été due au déclenchement d'une guerre, cruelle et fatidique, qui faillit se solder par la défaite de l'État juif et qui passa dans l'histoire sous l'appellation de «Guerre de Kippour», parce que lancée, par surprise, le jour même de cette fête juive solennelle, en octobre 1973, durant le grand jeûne.

Cette fois, je partis seul en avant-garde – non sans avoir dû faire, durant de longs jours, le siège de l'Agence Juive à Paris, pour que me soit accordé le visa nécessaire au voyage (à mes frais). Je passe sur les détails de la véritable plaidoirie que je dus faire pour convaincre les employés subalternes de me laisser exposer mon cas à la responsable de la Aliyah, une femme entre deux âges, dont la force intérieure – qui transparaisait sur son visage et dans le ton de sa voix – m'impressionna beaucoup. Il ne lui fallut pas longtemps pour se convaincre que j'étais sans doute un peu fou, mais bien déterminé. Elle insista seulement sur le fait que j'allais «en baver», car la situation n'était pas rose dans le pays. Et d'ajouter : «Vous devrez travailler dur, très dur. Et si vous espérez qu'on vous décerne une médaille pour cela, renoncez d'avance à l'aventure. Nous sommes un peuple

coriace. D'ailleurs, vous avez passé un an dans le pays, vous devez savoir à quoi vous en tenir.»

Je la rassurai : je n'étais pas en mal d'honneurs ; j'appréciais énormément le peuple israélien et je ferais tout ce qu'on me demande afin d'aider là où je pourrais être utile.

Restaient à régler les détails pratiques. Instruits par l'expérience cuisante de l'énorme afflux de volontaires qu'avait suscité le conflit de 1967, et de la nécessité dans laquelle s'était trouvé l'État, suite à la victoire-éclair de son armée, de rapatrier des milliers d'entre eux, souvent aux frais du contribuable israélien, il avait été décidé d'encadrer strictement le mouvement à l'avenir. Les volontaires – exclusivement juifs, sauf exception – étaient envoyés par groupes en fonction du nombre de places disponibles sur les avions de ligne d'El Al. L'humour fut de la partie. En effet, j'étais le seul non-juif du groupe auquel j'avais été affecté, mais j'étais aussi le seul à baragouiner un peu d'hébreu, ce qui me valut d'être nommé responsable du groupe de jeunes juifs français que je devais confier aux accompagnateurs chargés de les réceptionner sur le tarmac de l'aéroport Ben Gourion. La responsable du département Aliyah de l'ambassade d'Israël à Paris m'avait remis une lettre pour m'introduire auprès des fonctionnaires locaux à mon arrivée. Elle n'était pas cachetée et je mourais d'envie d'en connaître le contenu, mais c'était impossible : elle était écrite à la main, en hébreu, et, pour moi, le texte en était aussi hermétique qu'une inscription hiéroglyphique. Pour ajouter à ma frustration, il n'y avait pas à bord le moindre passager capable de déchiffrer ce grimoire. Comme je l'appris plus tard, il y était précisé que j'étais non-juif et que je paraissais sincère. Il était fait état également de ce que j'avais demandé à être intégré dans un kibboutz ou un moshav<sup>1</sup>, car je voulais rester dans le pays, quand la situation serait redevenue normale.

\*\*\*

1. Communauté agricole en coopérative regroupant plusieurs fermes individuelles. Voir l'article "Moshav" de Wikipedia.

Je passe rapidement sur les premières semaines de mon deuxième séjour en Israël, durant lesquelles je travaillai jusqu'à l'épuisement pour remplacer les *moshavnikim* (membres du moshav) mobilisés sur le front nord. Je précise seulement qu'à cette occasion, j'ai pu vérifier à quel point la vie au moshav était rude et exigeante. J'étais abasourdi du nombre de tâches auxquelles devait faire face un *moshavnik* moyen pour s'en sortir financièrement. Certes, l'habitat était bon marché et l'organisation collective avançait les fonds pour les achats d'équipements et de fournitures agricoles, mais le membre devait rembourser à la collectivité jusqu'au dernier centime, et pour cela, il lui fallait produire sans relâche. Bref, la réalité m'apparaissait beaucoup moins idyllique que ce qu'on décrivait alors dans les brochures de propagande et dans les livres sur l'intégration des nouveaux immigrants. Du peu de souvenirs qui me restent de cette brève période, émergent mes passages d'une activité à une autre : traite des vaches, assistée électriquement, travaux des champs – sarclage, semis, traçage de sillons à bord d'un tracteur, fauchage, etc. Il me semble que le temps se divisait en deux grands volets : un travail harassant, interminable, et un sommeil proche du coma, dont je devais toujours m'arracher trop vite à mon gré.

Heureusement pour ma faible constitution de citadin et de travailleur du secteur tertiaire, l'armistice entre Israël et les pays arabes fut signé assez rapidement : moins de deux mois après mon arrivée, si j'ai bonne mémoire. Entre temps, ma situation au regard du séjour en Israël avait dégénéré. Voici comment.

Expansif et imprudent comme je suis, j'avais confié à l'un ou l'autre membre du moshav mon itinéraire peu commun de non-juif catholique amoureux d'Israël, mais divorcé avec quatre enfants, remarié et père d'un cinquième, né d'une seconde union.... A l'évidence, à une ou deux exceptions près, la pilule (car c'en est une) n'était pas bien passée. Je fis bientôt l'amère expérience de la méfiance juive atavique, en général, et du conformisme des agriculteurs israéliens, en particulier. A

l'époque, la majeure partie d'entre eux étaient d'anciens pionniers, dont plusieurs rescapés des camps, et en majorité originaires de pays d'Europe centrale et orientale. C'étaient des gens simples, voire frustes, sans grande culture, et très conventionnels. Mon divorce pouvait passer, à la rigueur, mais pas mes quatre enfants confiés à la «garde» de ma première épouse. Cela sentait la fuite de ses obligations familiales, et ce me fut dit, sans ménagement, par l'un ou l'autre. Vu de l'extérieur, telle était bien la situation, et je savais que mon ex-épouse me poursuivrait pour cela – elle n'en avait pas fait mystère, au cours des rares échanges épistolaires et téléphoniques que j'avais eus avec elle, depuis mon retour en France, après l'échec de ma précédente «aliyah» avortée.

Au demeurant, j'étais résigné. Ma bonne foi se fondait sur le caractère inextricable de la situation d'impécuniosité endémique qui était la mienne. Toutes mes tentatives pour me réinsérer dans le marché du travail français ayant échoué – le plus souvent à cause du dénigrement dont j'étais l'objet auprès de mes employeurs par mon ex-épouse. Plus grave encore : les rapports avec mes enfants étant rendus impossibles par les entraves (illégalles, mais que je n'avais pas les moyens de faire sanctionner) mises par elle aux rarissimes rencontres avec mes enfants, qu'elle était obligée de me concéder, j'avais fini par me décourager. Je ne voyais pas l'intérêt de rester dans une société pour laquelle je n'étais qu'un chômeur en fin de droits, ni de continuer à entretenir un semblant de relations paternelles avec des enfants durement endoctrinés à mes dépens par leur mère, et sans cesse exposé au risque d'être incarcéré pour défaut de paiement d'une pension alimentaire, qui absorbait la quasi-totalité de mes rentrées. Cette situation, qui dura en fait de 1965 à 1973, trouva son dénouement peu commun dans ce qui m'arriva sur cette terre d'Israël, laquelle m'apparaissait désormais comme ma seule patrie. Malheureusement, pour l'heure, comme on va le voir ci-après, cette ferveur était loin d'être réciproque.

Pourtant, en cette fin de l'année 1973, le miracle faillit avoir

lieu. En effet, malgré le scepticisme général des membres du Moshav où je travaillais, deux d'entre eux avaient été impressionnés par mes confidences. Pour être franc, je crois que le travail que j'abattais, sans me plaindre ni me défilier, était pour beaucoup dans cet engouement, qui relevait plus du préjugé favorable que d'une appréciation objective de la situation. Toujours est-il qu'ils m'assurèrent qu'ils appuieraient auprès du comité décisionnel la demande que je m'apprêtais à introduire pour qu'il soit permis à ma femme et à mon fils – alors âgé de moins de trois ans – de venir me rejoindre au moshav, en attendant que nous trouvions un kibboutz disposé à nous accueillir. De mon point de vue, c'était le rêve. L'un de mes deux supporters m'affirma qu'il avait déjà parlé avec des responsables et que la chose avait été envisagée favorablement, quoique non encore entérinée. A ma grande surprise, il m'affirma même qu'on mettrait temporairement à notre disposition une maison libre. On me la fit d'ailleurs visiter, et malgré son état de délabrement relatif, je me déclarai ravi. J'avais peine à croire à ma bonne fortune. J'aménagerai les lieux, bien sûr, affirmai-je avec enthousiasme.

La suite relève du cauchemar. Un mauvais acheminement du courrier conjugué à une erreur de compréhension de ma nouvelle épouse fut cause que, dans sa joie, elle précipita son départ, prévu mais dont la date n'était pas encore fixée. Je fus prévenu par télégramme de son arrivée pour le surlendemain, et, non sans appréhension, je courus l'annoncer à mes deux supporters du moshav. L'un des deux (qui avait déjà manifesté des signes de scepticisme) mit tout par terre en affirmant à l'un des responsables que j'avais voulu poser un fait accompli. Le lendemain matin, je fus mis dehors sans autre forme de procès, avec un minuscule pécule à peine suffisant pour survivre 48 heures.

Quand j'accueillis ma femme et mon bambin à l'aéroport, j'exposai la situation dramatique qui était désormais la nôtre suite à ce malentendu. Ma jeune femme fut brave, mais il était visible qu'elle était effondrée et surtout mortellement inquiète.



A juste titre, d'ailleurs. Qu'allions-nous devenir, sans ressources ni relations dans ce pays ? Seule solution à court terme : l'auberge de jeunesse. Dans le même temps je courus demander de l'aide au consulat, qui me renvoya aux services israéliens d'immigration. J'y fus reçu avec l'indifférence placide – déjà évoquée plus haut – non agressive mais infranchissable, caractéristique de la majorité des fonctionnaires du pays, sauf glorieuses exceptions. Je passe sur les détails : promesses, atermoiements, portes qui s'ouvrent et se ferment aussitôt, jusqu'à ce qu'enfin je sois reçu par une fonctionnaire francophone un peu plus humaine que les employés précédents. Elle prit notre cas en considération et nous obtint une mince aide financière, assortie de ce reproche, courtois, mais ferme :

«C'est tout ce que nous pouvons faire et il n'y aura pas de seconde fois, tenez-vous le pour dit. Vous avez pris de gros risques, mais l'idéalisme ne justifie pas tout. Tâchez de vous trouver rapidement un kibboutz, sinon repartez au plus vite d'où vous êtes venus, l'État, surtout dans les circonstances actuelles, ne peut s'encombrer de cas tels que le vôtre.»

Elle avait tout à fait raison. Il fallait donc réussir ou partir. J'étais à vif. Tous ces efforts pour en arriver là ! D'autant que je ne me faisais aucune illusion : Quel kibboutz assumerait un cas aussi marginal ? En outre, rompu à la lenteur proverbiale du processus israélien de décision, en général, et de l'administration, en particulier, je me demandais comment subsister jusqu'à la réponse éventuelle des centrales kibboutziques que je contactais désormais presque chaque jour.

Et quand nous nous retrouvâmes à nouveau à la rue, avec notre maigre bagage, faute de pouvoir acquitter le prix d'une journée supplémentaire à l'auberge de jeunesse, je compris qu'il me fallait trouver au plus vite un travail pour survivre. Je ne me souviens plus comment j'arrivai à Holon, dans la banlieue de Tel Aviv – sans doute suite à quelques appels téléphoniques de personnes de rencontre, interpellées par nos tribulations. J'ignore également par quel miracle, ayant proposé ma force de

travail à une forge du coin, je fus engagé, sans connaissance du métier ni permis de travail. Mais cela se fit. Je ne me souviens pas non plus comment nous atterrîmes, à bout de forces, dans une bicoque située au fond du jardin de son propriétaire, qui nous la loua, à crédit tout d'abord. Mais cela nous sauva provisoirement du rapatriement en Europe.

Désormais, je travaillais (très dur) dans la forge dont j'ai parlé, et dont j'ai totalement oublié ce qu'elle fabriquait ou transformait. Je me souviens seulement des profilés fort lourds qu'il me fallait déplacer sans cesse et qui me coupaient les doigts, ainsi que du bruit strident des machines. Bref, mes prestations étaient celles d'un manœuvre. Il est vrai qu'aux yeux de mon entourage je n'étais bon à rien d'autre, d'autant que je baragouinais à peine quelques phrases d'hébreu, et encore, avec un horrible accent français. Il n'en fallait pas plus pour avoir une réputation d'analphabète, que je ne pouvais démentir, car les gens les plus cultivés de mon entourage d'alors pouvaient tout juste comprendre un peu d'anglais (langue que je ne parlais pas à l'époque) et absolument pas le français.

Au bout de quelques semaines, je pouvais payer le loyer – qui me parut exorbitant – et acheter de quoi nous nourrir. Nous avions proposé notre candidature à plusieurs kibboutzim, qui ne se hâtaient pas de répondre. D'ailleurs, l'employé de la centrale kibboutzique du mouvement Hashomer Hatsair (littéralement : jeune garde), d'obédience socialiste et communiste – la seule qui ait consenti à relayer notre candidature – ne nous avait guère laissé d'illusions. D'après lui, ce serait bien un miracle si un kibboutz nous acceptait. Il n'avait pas fait mystère de la raison principale de cet échec annoncé : un couple de catholiques avec un enfant – sans parler des quatre d'un précédent mariage (par souci de transparence, je n'avais pas caché ce lourd handicap) avec les risques de pension alimentaire afférents à la situation –, ce n'était pas facile à «caser». Quel kibboutz normal prendrait un tel risque ?

Pourtant, le miracle se produisit... Enfin, le début du miracle, sous réserve que l'avis favorable qu'émit le *mazkir* (secrétaire

général) d'un kibboutz des environs soit entériné par son assemblée générale.

La visite improbable de notre sauveur n'était pas banale. D'abord, il parlait un français impeccable – je sus ensuite qu'il était d'origine belge – de plus, il avait l'esprit large et notre situation conjugale compliquée ne l'effraya pas outre mesure. Il me demanda seulement si je m'étais enfui de France et si je faisais l'objet de poursuites judiciaires. Je lui avouai franchement que ma femme avait porté plainte contre moi, en 1965 ou 1966, pour abandon de famille, mais qu'elle avait ensuite retiré cette plainte parce que, avec des hauts et des bas, je payais ce que je pouvais en fonction de mes emplois temporaires. Je ne lui cachai pas cependant que la situation s'était gravement détériorée, lorsque, lassé de ses pressions pour que je verse un montant dont elle savait qu'il excédait mes possibilités et inquiet de ses menaces explicites de me faire jeter en prison, j'avais fini par quitter la France, non sans laisser mes coordonnées à la justice, via un avocat pro deo. Je lui avouai bien franchement ne pas pouvoir garantir qu'un jour la vindicte de ma femme ne finisse par m'atteindre. «Dans ce cas, ajoutai-je, par bravade, le kibboutz qui m'aura éventuellement accepté ne sera pas obligé de payer pour moi, car je me laisserai extradier par l'État d'Israël s'il en décidait ainsi.»

Le mazkir avait souri. Mais je perçus que ma franchise totale lui avait fait bonne impression. Il nous promit de faire de son mieux pour soutenir notre candidature. «Mais», avait-il précisé, «l'approbation finale dépend uniquement de l'assemblée des membres. Moi, je ne suis que le secrétaire.»

Il fut convenu que si notre dossier franchissait la première étape – une décision d'examen de notre candidature, prise par les responsables du comité *ad hoc* du kibboutz –, nous recevions une invitation à y passer quelques jours, suivie, si nous faisons bonne impression, d'une mise à l'essai en tant que «volontaires» durant une période indéterminée. «Ce n'est que bien plus tard, ajouta le mazkir, que l'assemblée des membres sera appelée

à voter en faveur de votre adoption en tant que “membre”, laquelle est définitive. Mais nous n’en sommes pas là.»

Seule ombre au tableau : nous avons été prévenus que le processus préliminaire pourrait prendre des semaines, voire un ou deux mois. Je tremblais intérieurement à cette perspective, tant mon travail épuisant à la forge me faisait l’effet d’un baignoire, mais je n’exprimai rien de mes sentiments. En fait, les choses prirent vite, comme ce fut souvent le cas dans ma vie, un tour totalement inattendu. Voici ce qui arriva, quelques jours après la visite du mazkir de notre (peut-être) futur kibboutz.

Comme chaque jour, je rentrais, à pied, de mon lieu de travail qui n’était pas trop éloigné de notre «cabane à lapins», comme j’appelais ce qui nous servait d’habitat, pour prendre, avec ma femme et mon fils, notre frugale collation de midi (économie oblige !). Un choc m’attendait. J’étais à quelques dizaines de mètres du bâtiment, mais je voyais nettement la brèche dans le toit, comme si un objet tombé du ciel l’avait défoncé. Mon cœur coula en moi. Je voyais déjà mon fils et ma femme écrasés sous les décombres, j’allais entrer quand j’entendis la voix de mon épouse derrière moi, elle tenait notre fils par la main et souriait. Je ne comprenais rien, mais j’étais si soulagé que je les étreignis convulsivement tous les deux. Ma femme m’expliqua qu’elle était sortie vers 11h pour faire quelques emplettes et qu’à son retour, elle avait trouvé les choses dans l’état où je les voyais. «Entre, me dit-elle, tu vas voir à quoi nous avons échappé.» Et en effet, à l’intérieur, s’offrit à moi le spectacle effrayant d’une grande plaque de ciment, tombée sur le petit lit de mon fils et sur le nôtre, distant de moins de deux mètres. Boule d’angoisse rétrospective dans la gorge.

– Où est ce salaud ? m’exclamai-je (je parlais du propriétaire qui nous louait ce taudis). Tu l’as averti ?

– Oui, j’ai téléphoné à son travail. Il arrive immédiatement, me répondit ma femme, dont le calme étonnant contrastait avec la panique qui m’avait saisi et la colère qui montait en moi.

Et, de fait, quelques minutes plus tard, arriva le propriétaire, blanc comme un linge. Il était si catastrophé que ma colère tomba d'un seul coup. Pour se racheter, il m'offrit de nous héberger dans sa villa, distante d'un jet de pierre de notre «domicile» sinistré. Le moyen de refuser...

Je téléphonai ensuite au secrétaire du kibboutz pour l'informer de ce qui venait de se produire et lui demander s'il était possible d'avancer notre visite au kibboutz. La réponse fut encourageante :

– Je fais le nécessaire et je vous tiens au courant dès que possible.

Deux jours plus tard, il arrivait en voiture. J'épargne au lecteur le chapelet d'invectives et d'injures dont il arrosa le propriétaire. Puis il lui adressa ce qui me parut une véritable harangue, dont je ne compris d'ailleurs pratiquement rien. Il me résuma l'essentiel, et ajouta qu'il avait menacé l'homme d'une plainte en justice. Et de s'exclamer :

– Quelle honte ! Vous louer une *ma'abarah* qui ne lui a rien coûté, qui tombe en ruines, et qui aurait pu tuer votre famille ! Imaginez-vous que cela se soit produit en pleine nuit : vous seriez morts ! Il ne va pas s'en tirer comme cela, ce salopard !

C'est moi qui dus le calmer. Au passage, je me fis expliquer ce qu'était une *ma'abarah*. J'appris que ce nom n'était pas celui de notre "habitation" mais celui des camps de transit (*ma'abarot*, pluriel de *ma'abarah*, terme dérivé de *ma'avar*, passage), construits dans l'urgence dans les années 1950 pour les juifs immigrants, et dont certains devinrent progressivement des agglomérations où s'édifièrent des constructions en dur. Par la suite, les plus résistantes de ces habitations frustes servirent d'appentis aux anciens immigrants devenus propriétaires de villas modernes.

Et ce fut l'inattendu, l'immense surprise. Le secrétaire de notre futur kibboutz nous dit abruptement :

- Vous êtes prêts ?
- Comment ça ? fis-je, incrédule.

Mais j'avais compris et je n'en revenais pas de cette chance dans notre malheur.

- Je vous emmène. Le kibboutz vous accueille comme volontaires. Vous n'aurez plus qu'à faire vos preuves.

Il ne nous fallut pas longtemps pour rassembler nos maigres affaires. Ensuite, accompagné par le mazkir qui me servait d'interprète, j'allai signifier mon congé à mon employeur: surcroît de consolation, l'homme me congratula et, pour marquer l'événement, me paya le double de ce qu'il me devait pour ma dernière semaine de travail.

Une nouvelle existence allait commencer pour nous, et je priai Dieu pour que nous soyons admis, comme volontaires d'abord, puis – qui sait ? – comme membres à part entière, dans un futur pas trop lointain. Alors, me dis-je, comme en un rêve, peut-être réussira-t-elle enfin la laborieuse tentative de greffe de trois goyim chrétiens sur « l'olivier franc » du peuple juif<sup>2</sup>.

2. Allusion à un passage de l'apôtre Paul, cf. *Épître aux Romains*, 11, 17 s.

## DU « EUX » AU « NOUS »

*Ne me contrains pas à t'abandonner et à ne pas te suivre, car où tu iras, j'irai, où tu demeureras, je demeurerai ; ton peuple sera mon peuple et ton Dieu sera mon Dieu. (Livre de Ruth 1, 16).*

### « *Souss avodah* » et « *moteq shel ganenet* »

Tous les débuts sont difficiles, dit l'adage, et ceux de notre vie au kibboutz ne l'ont pas fait mentir. S'intégrer dans une communauté constituée dont on ignore, outre la langue, les codes, les préventions, les méfiances aussi, n'est pas une mince affaire. Certes, c'est le lot de toutes les intégrations, mais avec quelque chose de plus tout de même, dont je parlerai plus loin. Il faut savoir que le kibboutz est, à la lettre, une société *sui generis*. C'est aussi un microcosme avec tous les inconvénients qui en découlent et, en particulier, la mentalité de village, voire de clan. Si le kibboutz compte relativement peu de membres (dans le cas du nôtre, quelque quatre-vingts), tout le monde, ou presque, connaît tout, ou presque, sur tout le monde, ou presque. Ce qui donne lieu à des commérages, des médisances, des rumeurs, avec leur corollaire négatif : rancunes, jalousies, frustrations, luttes d'influences, défense des positions acquises pouvant aller jusqu'à des escarmouches verbales parfois extrêmement violentes.

Je précise que ce que je décris ici remonte aux années 1970 et que beaucoup de choses ont changé depuis. J'ignore dans quelle mesure et dans quel sens, mais c'est sans importance pour l'objet de ce récit qui n'est ni sociologique ni politique, ni même romanesque, mais dont le but est de décrire, avec le plus d'objectivité possible et avec juste ce qu'il faut de faits réels pour mieux en situer le contexte, le processus qui a conduit un couple de catholiques fervents à s'immerger, avec hésitation d'abord, puis avec fascination, dans un peuple étrange et controversé, et finalement à s'y attacher au point de ne plus pouvoir s'en différencier.

Ma femme et moi avions été admis à l'essai au kibboutz, avec le statut standard de *mitnadvim*, ou volontaires. Rien là que de très banal : celles et ceux qui connaissaient un peu le pays savaient que la condition de volontaire dans un kibboutz était, en quelque sorte, la «filière» classique permettant à un non-juif sans point de chute ni relations en Israël de rester un certain temps dans le pays, avec un visa de touriste, renouvelable jusqu'à l'obtention, pour les plus mordus (et les plus chanceux), du précieux visa de résident temporaire leur permettant de séjourner durant une ou plusieurs années dans la «terre des promesses». C'est le cas, entre autres – j'y ai fait allusion plus haut –, des ecclésiastiques et des religieux, auxquels la politique restrictive en matière de séjour rend parfois la vie difficile.

Pour en revenir au sort de notre couple, après l'inévitable période, plus ou moins longue, mais toujours pénible, durant laquelle, faute d'être capable de baragouiner assez d'hébreu pour communiquer utilement avec le monde ambiant restreint du kibboutz, vous êtes réduit à la triste condition de travailleur ou travailleuse sans spécialité, et donc affecté aux tâches les moins reluisantes qui soient (je ne détaillerai pas...), nous finîmes par nous faire une place bien à nous, avec la considération qui va avec, chose importante dans ce microcosme, où la personne vaut ce que vaut son utilité pratique. Ma femme me précéda largement dans la hiérarchie sociale du kibboutz, grâce à sa capacité – proche de l'héroïsme –



à supporter la vitalité sauvage et les cris des bambins du *gan yeladim*, jardin d'enfants, ou plus simplement *gan*). C'est ainsi qu'elle devint *ganenet*, jardinière d'enfants (ou, plus prosaïquement, gardienne d'enfants). Ce fut sa chance et *notre* chance. Généreuse et naïve, elle acceptait souvent de remplacer les *haverot* (camarades, au féminin) qui n'aimaient guère être de garde le shabbat, ce qui les privait de sortie en discothèque. Sa serviabilité lui valut l'appellation (intéressée !) de « *motek shel ganenet* » (un amour de jardinière d'enfants). Son abnégation fut pour beaucoup dans notre acceptation comme membres, ainsi que je le relaterai en son lieu.

Pour ma part, je dus attendre deux ou trois mois avant d'être admis à quitter la caste des intouchables, le bas du panier de la main-d'œuvre kibboutzique. C'est par pure chance et en raison d'une vacance de poste imprévue, que je devins *loulan*, en charge du poulailler (*loul*). Je précise : rien à voir ici avec les poulaillers plus ou moins bucoliques de nos fermes françaises : il s'agissait d'élevage industriel en vue de l'abattage. Parqués dans de grands bâtiments bas et rectangulaires – que nous appelions, avec un mauvais goût consommé, *mahanei hashmadah*, camps d'extermination –, les milliers de poussins attendrissants qui y succédaient aux milliers de leurs frères aînés, partis à l'abattoir quelques semaines auparavant, faisaient l'objet de tous nos soins, jusqu'à la fin de leur adolescence où leur sort était scellé.

On pensera peut-être que cette «promotion» professionnelle n'avait rien qui fût de nature à pavoiser. Peut-être. Mais quiconque connaît la mentalité kibboutzique sait qu'il n'y a rien de pire pour la considération, dans cette société parallèle – qui attirait alors une partie de l'élite du pays – que de n'avoir pas de statut social, entendez une tâche définie, nommable, si l'on préfère. J'officialiai donc tant bien que mal comme *loulan*, durant plusieurs mois, dans l'atmosphère confinée de ces usines à viande de poulets. Très exactement jusqu'au retour de celui que j'avais temporairement remplacé. C'est donc l'estomac serré que je me présentai, le lendemain, au bureau du *sadran*

*'avodah* (répartiteur du travail), persuadé que j'allais continuer pendant des mois à faire office de bouche-trou, comme auparavant, et que je passerais à nouveau alternativement de la cueillette du coton (bonjour la chaleur caniculaire !), au conditionnement des roses avant leur envoi vers la Hollande (aïe! les épines traîtresses !), ou au ramassage des ordures (adieu, l'amour-propre!), et ainsi de suite. À ma grande surprise, il n'en fut rien. Le responsable venait de découvrir, en feuilletant mon dossier, que j'avais des notions de menuiserie, et que je pourrais être plus utile dans ce domaine, que comme manœuvre sans spécialité.

Au vrai, avant que n'éclate la guerre du Kippour, qui, comme je l'ai relaté plus haut, accéléra mon retour en Israël, j'avais pris la précaution de m'inscrire à un stage de formation professionnelle des adultes en France (AFPA). Parmi les branches qui m'étaient accessibles, la menuiserie de pose me sembla à la fois la plus compatible avec mon inexpérience manuelle, et la plus indiquée pour une intégration future en Israël. Je me disais (et l'avenir confirma la pertinence de ma supposition) que si j'acquerrais suffisamment de compétence dans ce métier, je pourrais peut-être être utile dans ce pays en pleine expansion, où le secteur de la construction devait avoir besoin de bras. En attendant, l'humble CAP, obtenu après une réussite (de justesse) aux épreuves de l'examen final du stage de formation professionnelle, se révéla utile. Enfin, pensai-je quand le répartiteur de travail y fit allusion, ils ont fini par prêter attention à cette corde à mon arc. J'avais évoqué ce certificat professionnel à plusieurs reprises sans éveiller le moindre intérêt. Plus à l'aise en hébreu dorénavant, j'exprimai mon étonnement de ce changement d'attitude, et j'appris qu'en raison de ma prononciation exécrationnelle, personne n'avait jamais rien compris à mes évocations, pourtant maintes fois répétées, de cette «compétence».

En fait de menuiserie, les travaux dont avait besoin le kibboutz ne s'apparentaient ni à l'ébénisterie ni à la marqueterie, mais bien plutôt à la charpente voire au bricolage de trappeur; en fait,

il ne s'agissait que de réhabiliter, à la va-vite et au moindre coût, des habitations sommaires pour camps de transit de personnes déplacées. Je veux parler des *tsrifim*, ou baraquements de bois, style dortoirs rustiques pour ouvriers de chantier. Ils avaient été construits en nombre à l'époque pionnière. Dans les années 1970, la majorité des jeunes hommes et des jeunes femmes y étaient logés. Les réparations à y effectuer étaient légion : portes et fenêtres qui fermaient mal, moustiquaires défoncées, toits percés, éviers et WC bouchés – et j'en passe. Le travail était dur, mais gratifiant. Les jeunes *kibboutznikim*, d'abord distants, finirent par apprécier mes interventions ponctuelles et mon ardeur à la tâche. Et cette note-là est le meilleur passeport pour l'intégration, car, au kibboutz, on aime les gens qui abattent de la besogne, surtout s'ils ne s'en vantent pas et ne perdent pas de temps en parlottes. C'était exactement mon cas. Non que je fusse un parangon de modestie ni un grand taiseux, mais parce que, à supposer même que j'aie eu quelque propension à la vantardise et au bavardage, l'extrême limitation de mon vocabulaire hébraïque ne m'eût pas permis de m'y laisser aller. C'est ainsi qu'au titre de *motek shel ganenet* (un amour de jardinière d'enfants), décerné par le kibboutz à mon épouse, s'ajouta bientôt le mien : *souss avodah*, littéralement, cheval de travail, c'est-à-dire gros bosseur.

Cette promotion nous sauva du naufrage de notre intégration, que faillit causer l'inadaptation de notre bambin au petit monde particulier des enfants du kibboutz. J'ignorais que c'était là le test fatidique. En effet, il ne suffit pas que les parents s'adaptent à la population kibboutzique, ni même que celle-ci s'adapte à eux. Il faut surtout que le petit nouveau, qui se trouve être votre fils, trouve sa place dans le monde impitoyable des *bnei kibboutz*, enfants du kibboutz. Je sus bientôt que faute d'avoir franchi avec succès la barrière de ce ressac dangereux, nombre d'insertions s'étaient brisées, comme autant de vaisseaux en perdition, sur les rocs des îles peu familières – et qui pouvaient sembler inhospitalières aux gens du dehors –, qu'étaient alors les kibboutzim.

Les premiers mois d'acclimatation de notre fils à la « société » enfantine du kibboutz furent un échec retentissant. Autour de nous on murmurait : « leur gamin est totalement inassimilable. » « Et agressif », ajoutait l'un. « Asocial même », renchérisait un autre. En cause, la violence *physique* de notre rejeton. Je souligne le mot « physique », car notre enfant n'insultait personne, et ce pour la même raison que celle qui me donnait des airs de grand taiseux : son inaptitude à s'exprimer en hébreu. Les psychologues du kibboutz, des jeunes femmes tout juste diplômées, y perdaient leur nerfs. Leur verdict fut aussi rapide que radical : si notre enfant frappait les autres enfants, c'est que ses parents le frappaient. Elles disaient « ses parents », mais pensaient très fort « son père ». J'étais le coupable idéal. Réputé buté, voire sournois, du fait que je m'exprimais peu (pour la raison qui revient *ad nauseam* dans ce récit : ma méconnaissance de la langue nationale), j'étais également soupçonné de brutalité, parce que, à l'instar de notre fils, qui hurlait beaucoup faute d'être capable d'exprimer ce qu'il avait à dire, il m'arrivait de m'emporter. Qu'on se rassure : je ne criais pas, mais je montais suffisamment le ton, en éructant, par monosyllabes, mon désaccord avec les mises en cause – injustes, voire absurdes, selon moi – des psychologues du cru concernant mon prétendu comportement brutal envers mon fils. Et c'est peu dire que ce sont des choses qu'on ne pardonne pas dans le monde juif et israélien, en général, et au kibboutz, en particulier, où l'éducation est plus persuasive que punitive. Il va sans dire qu'en ce qui me concerne, je la trouvais excessivement permissive.

Heureusement pour nous, c'est au moment où les autres parents étaient au bord de la crise de nerfs et s'apprêtaient à demander notre départ à l'assemblée des membres, que, presque du jour au lendemain, notre bambin-la-terreur cessa de hurler à tout bout de champ, de frapper ses petits copains, et même – ô stupeur ! – commença à s'exprimer presque couramment en hébreu. Je n'ai aucun diplôme de sociologie, mais je ne boudai pas mon plaisir d'avoir ainsi la preuve de la sûreté de mon diagnostic d'amateur. En effet, je ne cessais d'affirmer à la psy en chef du kibboutz –

qui m'accusait de «refus de coopérer», faute impardonnable, s'il en fût, en cours de thérapie (la nôtre, bien entendu !) : «Notre fils cessera de frapper quand il saura s'exprimer dans la langue du pays!».

## UNE ENTRÉE PAR EFFRACTION

Après cette longue crise, les choses prirent pour nous un tour normal. La routine, voire la monotonie de la vie au kibboutz a ceci de particulier qu'elle abolit le temps, du moins telle était alors ma perception. Aussi fus-je (agréablement) surpris, quand il transpara qu'il était question d'envisager notre accession au statut de membres. Je ne me souviens plus très bien de la date de l'"assemblée des camarades", qui décida de notre admission. Ce que je n'ai pas oublié, par contre, c'est la mauvaise humeur de certains, qui ne se donnaient même pas la peine de la dissimuler. Difficile de mettre un nom sur cette réaction : dépit, jalousie, agacement ? Peut-être un peu de tout cela. Ce qui est certain c'est que cette promotion rapide, et, paraît-il, inédite, pouvait donner l'impression que nous étions « pistonnés », comme on dit vulgairement. Et de fait, ce n'était pas chose banale que de proposer l'admission de candidats à devenir membres de plein droit d'un kibboutz après seulement un an et demi de volontariat. Je n'ai jamais su exactement ce qui avait motivé le *mazkir* à accélérer ainsi le rythme, mais il me semble que ce fut une décision opportuniste, liée aux circonstances que je vais relater maintenant.

On se souvient peut-être de l'épisode relaté plus haut <sup>1</sup>, où, après avoir essuyé mon refus ainsi que celui de ma femme, de nous faire passer pour juifs, le délégué de l'Agence juive, qui officiait à bord du navire de la Compagnie israélienne Zim lors

1. Voir, plus haut : « Aliya d'un non-juif. Première tentative (1971) ».

de notre traversée en direction de Haïfa, m'avait fait remplir un document qui, selon lui, ne m'engageait à rien. Eh bien, voici que quelques années plus tard, cette banale démarche administrative allait nous rattraper de manière aussi inattendue qu'insolite. En cette fin d'après-midi-là, alors que mon épouse et notre fils étaient au *beit yeladim* (jardin d'enfants) et que je me reposais, béatement allongé sur l'herbe de la pelouse centrale du kibboutz, je vis arriver le *mazkir*.

« J'ai à te parler », me dit le nouveau *mazkir* (pour mémoire : secrétaire du kibboutz) récemment élu, et il m'entraîna à l'écart. Il avait un air embarrassé, chose inhabituelle chez ce Sabra (Israélien né dans le pays) peu impressionnable.

– Il paraît que tu aurais fait une demande de conversion au judaïsme, me dit-il, mi-sceptique, mi-contrarié.

Je dus avouer la stupide affaire du questionnaire sans engagement, que j'avais rempli.

– Mais pourquoi avoir fait ça ?

Je lui résumai, du mieux que je pus, le quiproquo du sympathique fonctionnaire de l'immigration, l'aveu naïf que je lui avais fait de mon regret de n'être pas juif, et mon acceptation de le laisser remplir une notice relatant le fait. Ainsi, la brève notice rédigée à l'attention de son administration par le fonctionnaire, à propos du goy français, amoureux du peuple juif, qui avait entraîné sa jeune épouse et son bébé dans la folle aventure relatée dans ces pages, avait sommeillé pendant tout ce temps pour me rattraper, Dieu sait comment, dans ce modeste kibboutz, telle une lettre considérée comme perdue atteignant, un jour, sans crier gare, son destinataire, après plusieurs années d'errance...

– ....

Prenant mon silence pour un malaise, le *mazkir* se hâta de me rassurer :

– Rien ne t’oblige à donner suite, tu sais...

Comme dans un rêve, je demandai :

– Mais donner suite à quoi ?

– Ben, à la demande de conversion !

Je faillis m’exclamer : « mais je n’ai pas demandé à me convertir ! » – ce qui était d’ailleurs la vérité. Pourtant, j’ignore pourquoi, je m’en abstins, et dis, au contraire :

– Je vais en parler à ma femme, et je te donnerai ma réponse, demain au plus tard.

Le secrétaire se crut obligé d’insister à nouveau sur le fait que rien ne m’obligeait à cette démarche. Il rappela que l’Hashomer ha-Tsair (Le Jeune Garde) était un mouvement non confessionnel.

– Pas du tout religieux, au contraire, ajouta-t-il avec emphase.

Et de se lancer, avec une volubilité qui trahissait sa gêne, dans un laïus d’où il ressortait, en substance, que ma femme et moi ne devons pas nous croire obligés de devenir juifs pour rester au kibboutz et même en Israël. J’appris ainsi que notre statut de *haverim* – littéralement « camarades », en fait, membres de plein droit du kibboutz – nous protégeait de toute expulsion, si, du moins, nous n’étions pas sous le coup d’un mandat d’arrêt pour crime ou autre délit gravissime.

Je le rassurai de mon mieux, mais je le sentais perturbé. Il est vrai que la situation n’était pas confortable pour lui. Il me dit plus tard qu’il s’était fait l’effet d’un religieux intégriste qui s’adonne au prosélytisme.

Le *mazkir* me laissa le dossier, en réitérant son avertissement : nous ne devons pas nous croire obligés, etc.



Le soir même, ma femme et moi abordâmes le sujet en toute franchise. Je compris vite qu'elle était bien décidée à se convertir. En ce qui me concerne, j'étais plus hésitant. Certes, je mourais d'envie de franchir le pas du « vous et nous » au « nous » tout court, par désir d'identification totale avec ce peuple vers lequel j'étais attiré depuis tant d'années, mais force m'était de constater, avec regret, que je n'étais pas du tout attiré par ce que je connaissais et comprenais alors de la religion juive. Et puis, surtout, il y avait la question cruciale : Jésus. Je n'envisageais pas un seul instant de renier ma foi au Christ, et il me paraissait évident qu'on ne pouvait être juif en confessant la filiation divine de Jésus, sa résurrection d'entre les morts, et sa venue eschatologique « sur les nuées du ciel ». Je ne pus me retenir d'objecter à ma femme :

– Mais que feras-tu si, avant le processus de conversion, un rabbin veut s'assurer de ce que tu ne professes plus les croyances chrétiennes ?

La réponse de mon épouse fut vague. Intrigué, je poussai la provocation jusqu'à insister :

– Alors, tu es prête à renier le Christ pour devenir juive ?

La réponse fusa :

– Je n'ai pas dit ça. Et d'ailleurs, c'est mon affaire, tu ne crois pas ?

J'estimai qu'elle avait raison et je ne l'interrogeai plus désormais sur ce point délicat.

\*\*\*

Ce fut ma femme qui entama, la première, le processus de conversion. En effet, à ma grande surprise, lors d'un entretien préliminaire avec le rabbin en charge de la préparation des candidats au 'guiour' (conversion au judaïsme), j'appris que mes connaissances en judaïsme étaient suffisantes pour me dispenser de l'*oulpan*<sup>2</sup> de *guiour* – période d'acquisition

accélérée des rudiments de la foi et des pratiques juives. J'eus rapidement l'explication de la dispense peu commune dont j'avais bénéficié. Le kabboutz ne tenait pas du tout à se passer de ma précieuse force de travail durant les semaines qu'allait durer cette session intensive, et il semble que la farouche détermination du *mazkir* à ne pas me laisser chômer si longtemps, fut plus décisive que mes connaissances en matière religieuse juive – au demeurant fort élémentaires –, pour m'obtenir la dispense d'*oulpan* de conversion.

Je ne vis pas ma femme durant les semaines que dura ce temps de formation. Quand elle revint au kabboutz, elle avait beaucoup changé... d'aspect tout au moins, et de comportement. Elle s'abstenait dorénavant de mets non casher<sup>3</sup> – ce qui ne passa pas inaperçu des camarades, et fit jaser. Au cours d'une réunion en comité restreint des responsables et des VIP du kabboutz, il fut décidé que, durant toute la durée du processus de conversion, une table spéciale nous serait affectée et que de la nourriture casher nous serait servie. De même, je serais autorisé à porter la kippa – calotte traditionnelle –, chose inouïe à l'époque (et sans doute encore aujourd'hui) dans un kabboutz de l'Hashomer, et qui fit jaser plus encore... Il fut convenu que la « hatsagah » (mise en scène) durerait jusqu'à ce que cessent les visites du rabbin chargé par le Grand Rabbinate de « surveiller » que tout se déroule comme le veut la tradition.

L'expression de « mise en scène » me révolta d'emblée, et je faillis refuser de me prêter à cette mascarade. Mes amis surent me convaincre que, dans ce cas, les rabbins ne nous convertiraient pas. Nous étions allés trop loin pour faire marche arrière. Quant au kabboutz, bien qu'il ne nous ait pas contraints à faire ce pas, il y trouvait son compte. Ce me fut dit sans vergogne comme sans fard, *dougri* (de manière abrupte), à l'israélienne. On nous expliqua qu'en devenant juifs en Israël, nous aurions droit, si nous en faisons la demande, aux

2. Le terme *oulpan*, dérivé de l'araméen ancien, connote une session d'études. Il a été israélisé et massivement utilisé pour désigner les cours intensifs d'hébreu moderne.

3. Terme qui signifie qu'un aliment ou un objet sont permis à un juif observant.

avantages attribués aux *olim hadashim* (nouveaux immigrants). Pour le kibboutz, dont nous étions membres, cela se traduisait par un prêt à taux réduit pour la construction d'une unité de logement : un avantage non négligeable pour une entité qui était loin de rouler sur l'or. Cette retombée économique, au demeurant parfaitement légitime, était la contrepartie gratifiante de l'État d'Israël, en faveur des nouveaux citoyens, dont le pays avait tant besoin.

Enfin, la date de la cérémonie nous fut signifiée. La veille de l'événement, nous passâmes, ma femme et moi, de longues heures à marcher, de long en large, sur le terrain de basket situé non loin de la clôture du kibboutz, à l'écart des habitations. Je sentais mon épouse aussi agitée que moi. Près de trois mois s'étaient écoulés depuis que nous avions pris la décision de finaliser notre projet de conversion. Nous avions échangé à ce propos des centaines de fois, au fil de nombreuses heures de discussion. Mais maintenant que quelques heures à peine nous séparaient de l'ultime étape, nous mesurions avec angoisse, qu'il s'agissait d'un saut dans l'inconnu. Nous ne parlions plus de nos hésitations des débuts. Pour ma part, j'avais cessé d'évoquer mes scrupules de catholique et de chercher inconsciemment un alibi en me prévalant de la tranquille assurance de ma femme qui, visiblement, ne semblait pas aussi perturbée que moi à l'idée de changer de confession de foi. Nos conversations roulaient presque exclusivement sur des questions pratiques, dans le genre : comment le kibboutz allait-il gérer ce changement de vie ? Les camarades supporterait-ils longtemps que je porte la kippa et que nous mangions casher ? Jusqu'à quand serions-nous conduits chaque samedi (en voiture !) jusqu'à la synagogue de la ville la plus proche pour y suivre l'office du Shabbat, comme les responsables du kibboutz s'y étaient engagés auprès des fonctionnaires du Grand Rabinat de Jérusalem ? Etc., etc.

Ma femme était très fatiguée et je la laissai regagner notre chambre en lui assurant que je ne tarderais pas à la rejoindre. En réalité, malgré mon épuisement, plus nerveux que physique,

je n'aurais pu trouver le sommeil, je le sentais bien. J'avais des comptes à rendre à ma conscience. Je n'irais pas me coucher avant de les avoir réglés.

J'ai toujours fait de mon mieux pour que mes actes soient conformes à ce qui me semblait être la volonté de Dieu, surtout celle qui s'exprime clairement dans les Écritures. Et j'avais beau m'en défendre, je ne pouvais éluder le passage de l'Évangile qui me taraudait l'âme, en ce moment décisif : « Celui qui m'aura renié devant les hommes, à mon tour, je le renierai devant mon Père qui est dans les cieux<sup>4</sup> ».

S'ensuivit une sorte de joute intérieure étrangement semblable aux « disputations » médiévales entre juifs et chrétiens :

– Je ne renie pas le Christ en entrant dans l'alliance de Dieu avec Son peuple.

Réplique de ma conscience :

– Bien sûr que si ! Le baptême et le sang versé par le Christ pour le salut du monde te paraissent-ils insuffisants, que tu croies nécessaire de te soumettre à la circoncision et à l'immersion dans les eaux rituelles ?

Et le coup de grâce ne tarda pas, sous la forme de l'imprécation de Paul :

*« C'est moi, Paul, qui vous le dis : si vous vous faites circoncire, le Christ ne vous servira de rien. De nouveau je l'atteste à tout homme qui se fait circoncire : il est tenu à l'observance intégrale de la Loi. Vous avez rompu avec le Christ, vous qui cherchez la justice dans la Loi ; vous êtes déchus de la grâce<sup>5</sup> ».*

Etrange situation : alors que mon intelligence était submergée par une tempête de doutes, sous les coups de boutoir de ces

4. Matthieu 10, 33 = Luc 12, 9.

5. Épître aux Galates 5, 2-4.

textes apparemment sans appel, qui auraient dû me mettre l'âme en déroute, voire me terrasser, me faire tomber à genoux et en larmes et me convaincre de ne pas me rendre, le lendemain, au Grand Rabbinat pour le rituel de conversion, je sentais au fond de moi une force surhumaine et tranquille. Alors, s'imposa à mon esprit l'épisode biblique du combat de Jacob avec l'ange, au gué du Yabboq<sup>6</sup> et, bien que conscient de la démesure de la comparaison et en m'humiliant intérieurement devant Dieu, j'eus le sentiment que je luttais avec « Quelqu'un » d'infiniment plus fort que moi, mais que j'étais résolu à ne pas laisser partir avant qu'Il ait béni mon initiative, ou qu'Il m'ait fait comprendre qu'Il ne s'y opposait pas. Je l'implorai à peu près en ces termes :

– Seigneur, Tu sais que je n'agis pas ainsi par vaine gloire, ou pour frayer une voie religieuse inédite, mais parce que je me sens poussé par une nécessité intérieure à m'identifier totalement à ce peuple. Tu sais aussi qu'il y a peu de chance qu'on ne s'assure pas de ma renonciation à mes croyances chrétiennes antérieures, et que si cela se produit, je ne Te renierai pas. Alors, Seigneur, de grâce, daigne détourner un instant Ta face et, si telle est Ta sainte volonté, permets que j'entre dans ton peuple, *même si c'est par effraction !*

Je n'avais pas pleinement conscience du délire de mon esprit, au milieu de la tempête de doutes et de certitudes qui s'entrechoquaient dans ma tête. (Ce qui précède n'est d'ailleurs qu'une reconstitution approximative de ma folle supplication). J'ignorais si je serais exaucé, mais j'étais en paix, car j'avais franchi le « gué », et je me disais que, même si – à l'instar de Jacob, dont l'Ange avait déboîté la hanche en le touchant au nerf sciatique – je sortais de là boiteux de l'âme pour avoir fait preuve de démesure, Dieu ne me condamnerait pas. En effet, pensais-je, pour me rassurer : s'Il n'intervient pas et que la question concernant ma foi antérieure m'est posée, je ne l'abjurerais pas : je reconnaitrai que je crois toujours à la

6. Cf. Genèse 32, 25.27.

messianité et à la divinité du Christ. Au pire, j'écoperai de quelques invectives, et je serai honteusement expulsé des locaux du Grand Rabinat, mais pas du kibboutz, ni du pays.

\*\*\*

Aussi curieux que cela puisse paraître, je n'ai qu'un souvenir flou de l'entretien officieux que j'eus avec le rabbin chargé de vérifier si j'avais les dispositions requises pour aborder le stade décisif du processus de conversion. Visiblement, l'homme était plus intrigué par le kibboutznik de l'Hashomer haTsair, que par le Goy en mal de conversion. J'étais entré dans son bureau sans la moindre illusion sur l'issue de l'entretien. Cet homme intelligent aura tôt fait de me démasquer, pensais-je. En fait, les choses prirent un tour assez inattendu. Le rabbin s'intéressa davantage à ma vie au kibboutz qu'à ma foi. Il me posa des questions pratiques sur mes activités. Il s'étonna de mon élocution relativement aisée en hébreu, et plaisanta sur les difficultés qu'allait susciter, il n'en doutait pas, ma vie de juif observant dans une société hyper laïque de la gauche israélienne. En réalité, il envisageait les choses avec lucidité. Il agissait, sans enthousiasme, conformément aux directives du Grand Rabbin d'alors, Shlomo Goren, z"l<sup>7</sup>, qui, au grand dam de ses collègues plus pointilleux, admettait à la conversion les hommes et les femmes qui voulaient épouser un juif ou une juive – motivation majoritaire des candidats – sans examiner de trop près s'ils avaient les dispositions et la volonté requises pour mener une vie de juif observant. Le Grand Rabbin songeait surtout à la perpétuation de la race juive. On lui prêtait l'affirmation selon laquelle les parents seraient sans doute de piètres juifs, mais que leurs enfants, et *a fortiori* leurs petits-enfants, le seraient, eux, le plus naturellement du monde.

Je ne me souviens plus guère des questions que me posa le rabbin préposé à l'ultime examen de mes dispositions, ni des réponses que je lui fis, mais il parut satisfait. Au dernier

7. Prononcer « *zal* », abréviation de la bénédiction traditionnelle que l'on prononce en évoquant un juif décédé *zikhrono livrakhah* – que son souvenir soit en bénédiction.

moment, sans doute conscient de n'avoir pas parlé religion, il émit sentencieusement les mises en garde traditionnelles qu'on adresse aux prosélytes, dans le style :

– Il est dur d'être juif ; nos coutumes sont astreignantes et pénibles quand on ne les observe pas par amour ; seras-tu capable de les pratiquer ? Et puis, nous sommes un petit peuple, pas tellement bien vu des nations du monde, nous avons été terriblement persécutés et nous sommes encore haïs ici-même, sur notre terre : pourras-tu supporter cela ? Oui, il est dur d'être juif, tu sais. Peut-être devrais-tu réfléchir encore...

La dernière phrase me paniqua. Voulait-il m'éprouver, ou doutait-il soudain de ma sincérité ? Toujours est-il qu'il se leva pour me signifier que l'entretien était terminé, en disant :

– Ecoute, rien ne presse, si tu hésites ou si tu ne te sens pas prêt, reviens dans quelques mois, ou plus tard...

Tétanisé, craignant d'être repoussé bêtement, non en raison de ma foi chrétienne, mais parce que je n'avais pas semblé suffisamment déterminé, j'exhortai – un peu théâtralement, je le confesse – le rabbin à ne pas agir à mon égard comme l'avait fait Noémi avec sa belle-fille Ruth, la Moabite. Rappelez-vous, ce qu'elle dit à sa belle-mère, m'exclamai-je. Et je lui débitai fébrilement le passage biblique que j'avais maintes fois lu, admiré et tellement intériorisé que je le savais par cœur :

– *Al tifgue'i-vi le'azvekh, lashouv me'aharaïkh; ki, el-asher telkhi, elekh, ouva'asher talini alin; 'amekh, 'ami, we'elohaïkh, elohaï; ouwa'asher tamouti amout, wesham aqaver, koh ya'aseh ha-Shem li wekho yosif ki hammawet yafrid beini ouveinekh.* – Ne me contrains pas à t'abandonner, à m'éloigner de toi, car où tu iras, j'irai, où tu demeureras, je demeurerai ; ton peuple [sera] mon peuple et ton Dieu, mon Dieu ; et où que tu meures, je mourrai, et là je serai ensevelie ; que L'Éternel me fasse

ceci et qu'il y ajoute cela, si ce n'est la mort qui nous sépare !<sup>8</sup>

Alors, cet homme – qui n'avait rien d'un romantique – marmonna, avec une émotion qu'il parvenait à peine à cacher :

– *Attah kvar yehoudi !* – Tu es déjà juif !

Le reste fut sans problème aucun. Une ancienne opération du phimosis m'ayant déjà valu une circoncision médicale, une petite effusion de sang rituelle, provoquée par une fine lancette, en tint lieu, car il n'y a pas d'entrée dans l'Alliance sans effusion de sang. Quant à la *tevilah* – l'immersion<sup>9</sup> –, elle se déroula sans problème. Le rabbin qui me servait de mentor, m'accompagna au *mikveh* (bain rituel). On me fit entrer dans une petite cabine, avec pour consigne de me dévêtir entièrement sans garder sur mon corps quelque objet que ce soit (par même une bague). Je devais ensuite revêtir un peignoir et accéder au bain rituel proprement dit. Trois personnages m'y attendaient. Il s'agissait, m'avait-on dit auparavant, d'un *beit din shel shloshah*<sup>10</sup>.

Curieusement, je n'ai plus, aujourd'hui, qu'un souvenir flou de ce qui se passa. Seules quelques images me sont restées. Par exemple, je me revois descendant les marches du bain rituel pour entrer dans l'eau. Quelques prières en hébreu, auxquelles je ne compris pas grand-chose, furent prononcées par les officiants. Il me semble qu'il y était question de la difficulté du joug de la loi, mais aussi de la joie que procurait son observance. Puis, l'un des officiants effectua, sans brusquerie, une poussée de bas en haut sur mes épaules pour m'immerger brièvement. Le geste se renouvela trois fois. Je crois avoir entendu l'exclamation suivante : *hinneh nolad ben le'avraham avinu*

8. Livre de *Ruth* 1, 16-17.

9. Sur les étapes et le rituel de la conversion, voir l'article «The Conversion Process». Voir aussi l'article «Conversion au judaïsme», de Wikipedia.

10. Littéralement : tribunal de trois, à savoir : une équipe de célébrants, composée d'au moins un ministre du culte et de deux juifs orthodoxes, et habilitée à pratiquer la *tevilah* (baptême par immersion), rite qui, m'avait-on expliqué, évoque la mort, suivie de la remontée à l'air libre pour renaître vie. C'est pourquoi le baptisé est considéré comme un nouveau-né.



– voici qu'un fils est né à Abraham notre père ! –, mais peut-être n'est-ce qu'une réminiscence de lecture. Ce que je n'ai pas oublié, par contre, c'est le puissant alléluia ! érupté par les trois officiants, et la joie réelle qui inondait leur visage. Pour le reste, j'ai tout oublié, sauf l'épisode amusant que voici.

Le rabbin chargé de m'accompagner dans les démarches pratiques de ma conversion, m'avait informé qu'il m'attendrait, au sortir de la cérémonie, dans la rue jouxtant le mikveh, et que, de là, nous irions au *Misrad hadatot* (Ministère du Culte), pour les ultimes formalités administratives. En sortant, j'eus beau scruter les environs, je ne distinguai pas mon guide religieux parmi les nombreux passants. Toutefois, malgré le bruit de la circulation, il me sembla entendre un appel insistant émis d'une voix chevrotante. Je prêtai l'oreille. C'était quelque chose comme un nom, prononcé sur un ton nasillard, et avec un fort accent yiddish : « Menâhem ! ». Je compris que c'était de moi qu'il s'agissait, et c'est en riant intérieurement que je rejoignis mon rabbin qui m'attendait sur le trottoir d'en face.

– Je voudrais vous poser une question, me dit-il sans ambages, à l'israélienne. Pourquoi avoir choisi le prénom<sup>11</sup> de Menahem ?

De fait, j'avais beaucoup hésité. La Bible regorge de noms que j'aime tous plus les uns que les autres, et je ne parvenais pas à me décider. Finalement j'optai, non pour un prénom d'ange (Michaël ou Gabriel, par exemple), ou de saint personnage biblique (Joël ou Daniel, par exemple), mais pour une appellation que Dieu Lui-même s'était donnée, dans l'oracle suivant du prophète Isaïe, à l'adresse des Israélites :

– C'est moi, moi, qui suis votre

11. S'il n'a pas déjà un prénom juif, le converti doit en choisir un pour marquer sa nouvelle identité. Particularité, comme il n'a pas d'ascendant juif, et qu'il est d'usage, dans les actes officiels et religieux, de mentionner le nom du père, on accole systématiquement à son prénom l'appellation de *ben avraham*, c'est-à-dire fils d'Abraham.

*consolateur (menahemkhem) ! Qu'as-tu à craindre l'homme mortel, le fils d'homme voué au sort de l'herbe ?*

Le substantif verbal *menahem* – [celui qui] console<sup>12</sup> – m'avait fasciné. Je découvrais que la « consolation » – dont ont tant besoin les malheureux, les souffrants, les délaissés, et à laquelle j'avais moi-même souvent aspiré, à tous les stades de mon existence –, c'est Dieu Lui-même qui la prodigue. Mieux, c'est un des attributs qu'il se donne. Il n'en fallait pas plus pour me pousser à choisir ce nom, d'autant que mes études bibliques m'avaient appris que l'équivalent grec du verbe « consoler », dans la traduction des *Septante*, est *parakalein*, dont est formé le mot *paraklêtos* – que les chrétiens connaissent comme le nom alternatif de l'Esprit Saint, sous la forme « Paraclet »<sup>13</sup>.

C'est ce que je résumai à mon rabbin, en peu de mots, non parce que je n'avais pas grand-chose à en dire, mais (refrain connu !) en raison de la pauvreté relative de mon vocabulaire hébraïque d'alors.

12. En Isaïe 51, 12, le substantif verbal *menahem* est à la forme pronominal suffixée, deuxième personne du pluriel – *menahemkhem* – et signifie littéralement : le consolateur de vous.
13. Ainsi dans l'évangile de Jean 14, 16-17 : « ... je prierai le Père et il vous donnera un autre *Paraclet* [Consolateur], pour qu'il soit avec vous à jamais, l'Esprit de Vérité... »

**DEUXIÈME PARTIE : DU KIBBOUTZ À L'UNIVERSITÉ**

**DU KIBBOUTZ À L'UNIVERSITÉ**

## NAUFRAGE D'UNE EXPÉRIENCE KIBBOUTZIQUE

*Puisque la Loi, les Prophètes et les autres écrivains qui leur ont succédé nous ont transmis tant de grandes leçons grâce auxquelles on ne saurait trop louer Israël de sa science et de sa sagesse, c'est un devoir, non seulement d'acquérir la science par la lecture, mais encore que ceux qui aiment l'étude, soient utiles à ceux du dehors, par leurs paroles et leurs écrits... (Prologue du Livre de Ben Sira 1, 1-6).*

### **Où tout bascule**

Ce n'est pas une mince tâche que de relater – sans submerger le lecteur sous les détails du flot d'événements qui se succédèrent alors à un rythme accéléré – comment le kibboutznik, nouvellement juif et israélien, que j'étais devenu, se retrouva, quelques mois plus tard, sur les bancs de l'université.

Le kibboutz, je l'ai dit, est un microcosme. Sans faire fi de sa valeur intrinsèque et de ses grandeurs, l'objectivité oblige à reconnaître que les rapports sociaux et interpersonnels y sont souvent difficiles, voire grinçants – en tout cas, ils l'étaient, à l'époque et dans le cadre où ma femme, mon fils et moi-même vivions, dans les années 1970. Non que les difficultés relationnelles auxquelles je fais allusion fussent l'apanage des kibboutzim : elles sont, en effet, le lot de toutes les collectivités ; simplement, il me semble qu'elles étaient à la fois

plus rudes et plus difficiles à supporter là où nous vivions. Du moins est-ce ainsi que ma femme et moi le ressentions alors.

Pour résumer brièvement la genèse de la crise qui se solda par notre départ, je dirai que se produisirent des événements indépendants de notre volonté, mais qu'une rumeur malintentionnée nous accusa d'exploiter à notre avantage et au détriment du kibboutz. C'était contraire à la plus élémentaire vérité et ces accusations sournoises n'eussent pas résisté à un examen objectif des faits, si elles avaient été formulées au grand jour, nous permettant de réagir pour dissiper les soupçons et faire taire les ragots.

Tout commença par deux accrocs de santé dont je fus victime. D'abord, une fracture invalidante de la main, puis, presque dans la foulée, une grave insuffisance rénale causée par des calculs. Dans l'un comme dans l'autre cas, je dus être hospitalisé, ce qui occasionna de grosses dépenses au kibboutz, lequel, par mesure d'économie, avait omis de régulariser ma situation au regard de l'assurance maladie. Mais le pire fut la manière indigne dont me traitèrent certains *haverim* (membres du kibboutz) qui m'accusaient d'exagérer mon handicap pour «me la couler douce», comme on dit. Illustration.

Une manœuvre maladroite de ma part, au cours du dételage de la remorque de mon tracteur me valut un accident fort douloureux. J'eus la main retournée par le timon. L'interne de service qui m'examina lors de mon admission aux urgences interpréta mal la radio que l'on venait de faire ; il décréta que j'avais une entorse, voire une simple foulure, et me renvoya dans mon kibboutz comme un gamin qui a tenté de sécher les cours. La chose se sut, et bien que je souffrisse atrocement et que ma main et mon avant-bras accidentés fussent gonflés et affectés d'une teinte violacée révélatrice, nul n'admettait que j'eusse une fracture, comme j'avais «l'audace» de m'en plaindre. Un médecin avait parlé d'entorse ou de foulure, qui étais-je donc pour prétendre qu'il s'agissait d'une fracture ? Selon la rumeur publique au kibboutz, je n'étais qu'un douillet doublé d'un tire-au-flanc.

Outre que l'accusation était à la fois extravagante et injuste – eu égard à ma réputation antérieure, jamais démentie, de *souss avodah* (voir plus haut) –, j'étais dans un état pitoyable, je ne dormais pratiquement pas et je ne parvenais même plus à manger. Mais non contents de nier la douleur qui me faisait grimacer malgré moi et insensibles à la couleur grisâtre de mon visage, certains allaient jusqu'à m'accuser de jouer la comédie. J'étais trop démoralisé et épuisé pour avoir la force de me défendre et ne répliquai pas un mot quand l'un de mes meilleurs ennemis me lança, à voix haute, pour que nul n'en ignore, en passant devant ma table au réfectoire :

- *Einkha kibboutznik, adoni, attah pashout tsaḥqan!*»
- Vous n'êtes pas un kibboutznik, Monsieur, vous n'êtes qu'un comédien.

Et pour ajouter à ma confusion, je ne pus retenir mes larmes...

Heureusement, mon supplice prit fin dès la nuit suivante. Je me mis à délirer et ma température dépassa les 40 degrés. Il fallut m'hospitaliser d'urgence. En fait, loin d'avoir une foulure, ou même une entorse, j'avais une quintuple fracture des os de la main, le tout aggravé d'une dislocation. Le chirurgien spécialiste piqua une colère quand il apprit qu'on m'avait laissé dans cet état durant plusieurs jours, et menaça de porter plainte contre les responsables pour défaut de soins et inhumanité. La chose se sut au kibboutz. Les mauvaises langues qui avaient colporté l'incident savaient pertinemment que je m'étais opposé à ce que cette plainte fût déposée, et qu'elle ne le fut pas. Mais même cela ne désarma pas ceux qui me détestaient sans raison (ou pour de sombres raisons, inavouées et certainement imaginaires). Ils prétendirent que c'était moi qui avais sollicité le témoignage du chirurgien pour assigner le kibboutz en justice afin d'obtenir des dommages et intérêts, et que le praticien s'y était refusé. «Je me demande ce qu'on attend pour foutre dehors ce sale type», avait gentiment commenté un «camarade» francophone...

Des incidents comme ceux-là laissent des traces, non seulement

physiques – j'ai toujours un sérieux handicap de la main, et je n'ai pas demandé à bénéficier d'une pension d'invalidité partielle, qui eût été à la charge exclusive du kibboutz, en raison du défaut d'assurance, évoqué plus haut –, mais aussi morales et, dans mon cas, presque affectives, car j'avais fini par m'attacher à ce kibboutz, qui comptait des personnes de qualité, même si ce n'était pas le grand nombre.

Suite à cette épreuve, le moral et l'idéalisme de mon épouse s'étaient effondrés. Elle parlait de quitter le kibboutz, ce que, pour ma part, je refusais d'envisager. Peu motivée désormais à sacrifier son jour de congé hebdomadaire pour des copines qui profitaient lâchement de sa bonté, elle cessa de le faire, ce qui lui fit perdre, du jour au lendemain, son titre élogieux de *moteq shel gannenet* (voir plus haut). Bref, entre notre couple et le kibboutz ce n'était plus la lune de miel, et certains ne se privaient pas de regretter à voix haute que, dans l'intervalle, nous soyons devenus membres, «sinon, j'aurais voté contre», déplorait un ancien copain.

Quelques mois plus tard, peu de temps après notre conversion, deuxième accroc de santé, et nouveau psychodrame, quasiment identique au précédent. Je souffrais de douleurs sourdes, difficiles à localiser. Cela ressemblait à un mal de ventre, mais en même temps, la douleur, à ce qu'il me semblait, se diffusait vers le bas du dos. En fait, comme je devais l'apprendre plus tard, il s'agissait d'une occlusion de l'urètre, due à l'accumulation de calculs qu'aucun traitement chimique n'était en mesure de dissoudre. Le médecin du kibboutz (une femme qui se trouvait être urologue (!) et venait une fois par semaine) me rassura : «Rien de grave : une bonne diète arrangera tout», avait été son diagnostic.

Je m'ouvris de mes doutes à un ami extérieur au kibboutz qui devina que mes reins étaient en cause et non mes intestins. «Ton médecin a dû aller trop vite en besogne», s'exclama-t-il. «Suggère-lui que c'est peut-être un problème rénal». J'ai suggéré. Mal m'en a pris. Une nouvelle fois, pour qui me prenais-je ?

– Mais je suis urologue ! s'était exclamée le médecin du kibboutz, ce n'est pas à moi que vous allez expliquer votre pathologie !

Comme c'est souvent le cas face au corps médical, le praticien estime savoir, mieux que son malade, où il a mal et la nature de son mal ; quant au patient, il a beaucoup de mal à faire valoir ce qu'il sent, lui. Je décidai donc de confier mes doutes au *mazkir*, qui me promit de téléphoner au médecin. À sa réaction subséquente quand je vins aux nouvelles le lendemain, je compris que la praticienne l'avait dûment mis en garde contre le malade imaginaire que j'étais censé être. Cela transparaissait dans les questions du brave camarade secrétaire qui avait du mal à donner raison au patient contre l'avis de la faculté de médecine. Bref, je compris qu'une fois de plus, on ne me croirait pas et je me murai dans ma douleur.

Comme dans le premier cas de figure, relaté plus haut, à la souffrance physique s'ajouta la souffrance psychologique. Mes ennemis de l'intérieur, je m'en aperçus bien vite, n'avaient pas désarmé. J'entendais : «Tiens, il nous refait le coup des fractures multiples!». Et comme, chevaleresque, le camarade pris à témoin rappelait qu'alors j'étais resté dans le plâtre deux mois et que, malgré cela, j'avais trouvé le moyen de me rendre utile en travaillant à l'extérieur dans une entreprise de conditionnement de viande de poulet, apportant ainsi une contribution non négligeable aux finances du kibboutz, mon détracteur lança fielleusement :

– Quel mérite, en effet, tu oublies qu'il avait une voiture à sa disposition et des horaires très confortables !

C'est vrai, j'allais oublier : cette voiture de service, elle en avait fait du bruit dans le kibboutz ! Avoir un véhicule à sa disposition est le summum de la promotion sociale au kibboutz. Dans le nôtre, en tout cas, hormis le responsable des finances et un cadre important du parti Hashomer haTsa'ir, qui travaillaient à Tel Aviv, j'étais le seul à bénéficier de ce «luxe». Et pour aggraver mon cas, je refusais de prêter le véhicule, me conformant ainsi



à l'interdiction de l'entreprise qui m'employait, laquelle l'avait mis à ma disposition exclusive pour me permettre de venir travailler chaque jour dans la localité éloignée où elle était située.

C'est ainsi que la jalousie et l'envie avaient achevé de m'aliéner certains «camarades», qui ne cherchaient même plus à dissimuler l'aversion que je leur inspirais. Aussi, lorsque je parus au réfectoire, la mine défaite, dans un «remake», aussi involontaire qu'incroyable, de l'état pitoyable consécutif à mes fractures non soignées (voir plus haut) et que, sur ordre du médecin du kibboutz, je «bénéficiâi» quotidiennement de viande de poulet – «pour favoriser mon transit intestinal» –, cette exception culinaire apparut comme exorbitante à ces *haverim*. Eux devaient manger ce qu'on leur servait et n'avaient pas le droit à ce qu'ils qualifiaient de «régime de faveur» qui, ajoutait l'un de mes pires détracteurs, «coûtait cher au kibboutz»...

C'est dans ces circonstances exceptionnelles que l'affaire se dénoua brutalement et qu'un événement indubitable fit éclater au grand jour l'ampleur du mal dont je souffrais.

Peu de temps après notre conversion, ma femme, mon fils et moi avons été invités à célébrer *Pessah* (la Pâque juive) chez un jeune rabbin moderne et très sympathique, de Bnei Brak<sup>1</sup>, dont j'avais fait la connaissance fortuite dans des circonstances dont j'ai tout oublié.

Le lendemain de la fête, je fus pris de vomissements et de violentes coliques néphrétiques et urinaï du sang. Hospitalisation d'urgence. Diagnostic : urètre obstrué par de gros calculs. Je dus être opéré sans délai. Le praticien vint me voir après la réanimation et me posa des questions empreintes de réprobation. Est-ce que je savais que j'avais failli perdre un rein ? Depuis combien de temps avais-je des problèmes rénaux ?

1. Ville proche de Ramat Gan, au nord-est de Tel Aviv, qui, après Jérusalem et New York, a la plus grande concentration de juifs ultra-orthodoxes du monde.

Qui était mon médecin traitant ? Etc., etc. Quand l'homme de l'art apprit que le médecin du kibboutz était urologue et qu'il y avait des semaines que je souffrais sans qu'elle ait diagnostiqué la vraie cause de mes douleurs et de mes nausées, il eut la même réaction que le chirurgien qui avait traité ma quintuple fracture de la main, sauf que lui n'hésita pas à téléphoner directement à mon kibboutz, comme je l'appris en y revenant, précédé de ma réputation, désormais solidement établie, de délateur.

Dès lors, tout se dégrada. Mes ennemis fomentèrent une cabale contre moi. J'étais, disait-on, un ingrat, un faiseur d'histoires, un pleurnicheur, et surtout un traître. Leurs calomnies et médisances tombèrent dans un terreau fertile quand certains, qui avaient juré ma perte, ayant eu vent – j'ignore comment – des ennuis judiciaires que m'avait causés mon ex-épouse, firent courir le bruit que ma conversion n'était qu'une manœuvre pour échapper à une extradition, inévitable selon eux, si j'étais resté ce que j'étais : un non-juif. Et comme, quelques mois auparavant, on avait attribué à ma famille un vrai logement de deux pièces, équipé d'une cuisine qui agréa au rabbinat, il était devenu clair aux yeux de certains de mes détracteurs que je bénéficiais de protections très élevées, et que j'en avais profité pour extorquer au kibboutz ces avantages exceptionnels inouïs. La conversion n'était, à leurs yeux, qu'un moyen, cyniquement utilisé par moi pour échapper à la justice française et permettre à ma nouvelle épouse et à moi-même de nous élever rapidement «dans la *nomenklatura* des nantis du kibboutz».

C'en était trop. Ma femme et moi étions parvenus à la même conclusion : quitter le kibboutz était la seule option dorénavant.

## DEVENIR UN CITOYEN ISRAËLIEN ORDINAIRE EN ISRAËL

Tous les débuts sont difficiles, dit l'adage, et ceux de notre vie au kibboutz ne l'avaient pas fait mentir. Après des péripéties plus ou moins rocambolesques, notre départ se déroula sans incident notoire. Un tracteur achemina nos maigres biens meubles jusqu'à notre nouveau point de chute, un appartement bon marché d'une localité récemment créée dans un quartier de Jérusalem-est, du nom de Ramot. Le kibboutz avait payé par avance un certain nombre de mois de loyer (je n'ai pas mémorisé le nombre), à titre de dédommagement financier pour la part du prêt dont il avait bénéficié sur nos droits de nouveaux immigrants. Tant par paresse naturelle que par incompétence, je renonçai à vérifier les calculs d'apothicaire effectués par l'économiste. Je n'avais d'ailleurs aucune raison de douter de l'équité du kibboutz dans cette opération.

Il restait à nous intégrer : au quartier d'abord, et à la société des citoyens ordinaires que nous avions intégrée après notre expulsion-accouchement hors de la matrice collectiviste rassurante qui, durant plus de trois ans, avait pris en charge tous les aspects matériels de notre existence. Et ce n'était pas une mince affaire que de nous trouver confrontés aux détails triviaux de la vie quotidienne et au nouveau milieu où nous allions vivre dorénavant.

À l'époque, Ramot était ce qu'on appelait, si j'ai bonne mémoire, une zone, ou un quartier d'«intégration». Ce qui

signifiait que les apprentis-sorciers de la planification urbanistique gouvernementale y tentaient «*in vivo*» une expérience d'incubation socioculturelle, dont nous étions les cobayes, avec quelques milliers d'autres dans les centres de peuplement du pays. La quasi-totalité des locataires de notre immeuble de Ramot étaient des nouveaux immigrants d'origines variées, qui – c'est le moins qu'on puisse en dire – n'avaient pas choisi celles et ceux qui allaient devenir leurs voisins en ce lieu. Pour autant qu'il m'en souvienne, il y avait surtout des Russes, des Géorgiens, des Tchéchènes et des Roumains, et quelques originaires des pays arabes du Maghreb et du Machrek<sup>1</sup>. Ajoutez à ce kaléidoscope ethnique un ou deux couples d'Américains, deux Anglo-saxons et une (seule) famille française : la nôtre, en l'occurrence, et vous aurez le tableau. On l'aura compris, la mode était alors à l'intégration par le brassage multiculturel. En clair, cela se traduisait par le «parachutage» des malheureux élus que nous étions dans la cage aux fauves – sonore à souhait – constituée par les trois blocs d'habitation de notre immeuble, disposés en U, ce qui décuplait le moindre bruit... Et du bruit – que dis-je du bruit ? *des* bruits –, il y en avait pléthore dans notre îlot. Surtout sous forme de cris d'enfants, auxquels s'ajoutaient ceux de leurs parents, certes émis sur un registre nettement plus grave, mais non moins assourdissants.

Mais le pire, on l'aura compris, c'était la mixité – ou plutôt la promiscuité – socioculturelle, dont témoigne l'énumération des provenances ci-dessus. En ce qui me concerne, c'était ma première rencontre avec le «multiculturalisme», très tendance de nos jours en Europe. Pour ne prendre qu'un exemple, rien ne m'avait préparé à être condamné à vivre en symbiose avec un voisin Tchétchène, boulimique et colérique, qui, avec son importante épouse volubile et ses six enfants à l'obésité

1. Selon Wikipedia : « Le Machrek peut d'abord être défini par rapport au Maghreb. *Machreq* signifie en effet *Levant*, par opposition à *Maghreb* qui veut dire *Couchant*. Le Maghreb désigne aujourd'hui un ensemble septentrional de l'Afrique, qui correspond aussi à la partie occidentale du monde arabe, entre le Maroc [...] et la Tripolitaine (en Libye), en passant par l'Algérie et la Tunisie, voire par la Mauritanie. »

précoce, vivait davantage dans l'escalier – et plus précisément sur mon palier – que dans son F5 empuanti d'odeurs agressives et rances de cuisine orientale. Ce que je puis dire du multiculturalisme de Ramot, et surtout de celui de la souricière en U, située en bordure de la rue Tsafiririm – dans l'aile gauche et à l'entresol de laquelle survivait ma famille assiégée dans son trois pièces exigu –, c'est qu'il mit à rude épreuve notre attachement à ce pays et à sa société, porta un mauvais coup à la cohésion de notre couple, et eut tôt fait de dissiper les restes de romantisme spirituel et d'exaltation idéologique qui avaient survécu aux épreuves de notre rude expérience kibboutzique. Mais n'anticipons pas.

Je ne crois pas exagérer en qualifiant de fatidique la succession d'événements, dont j'ai relaté quelques bribes plus haut. Ils eussent été dignes d'un récit à la Clochemerle<sup>2</sup> s'ils n'avaient eu – en différé comme on le verra – des conséquences dramatiques pour notre couple. Je dois reconnaître que la responsabilité majeure de ce délitement affectif et conjugal m'incombe en grande partie. Je n'avais pas su comprendre la lassitude de mon épouse, déçue par la médiocrité d'une société kibboutzique qu'elle avait trop idéalisée, et déstabilisée par l'intransigeance idéologique des reproches, que je lui adressais, de manquer d'idéal et de n'aspirer qu'à revenir à la petite vie bourgeoise de son passé récent de Française coconnée par des parents conventionnels.

Je devais comprendre, plus tard, que l'exigence extrême dont je faisais preuve à son égard était causée par la peur. Peur qu'elle quitte le pays, comme elle m'en avait menacé dans ses moments de déprime, avec pour conséquence que je me retrouve seul, ou que je la suive dans sa fuite – ce qui sonnerait le glas définitif de l'idéal de ma vie et à quoi je ne pouvais me résoudre. Peur

2. Allusion à un roman de Gabriel Chevalier (1924), qui narre un épisode pittoresque de la vie du village imaginaire de Clochemerle en proie à une querelle, aussi homérique que désopilante, à propos de l'installation d'une vespasienne municipale ; l'initiative, chaudement controversée déclenche une mini-insurrection locale et donne lieu à une série de quiproquos, de racontars, et de réactions de pudibonderie et de bigoterie, etc.

aussi qu'elle se lasse de moi et ne m'aime plus comme avant, voire qu'elle cesse carrément de m'aimer. C'est d'ailleurs sur ce dernier point que ma vulnérabilité était la plus grande. En effet, j'avais quinze ans de plus que ma seconde épouse, et même si j'étais loin d'être un barbon, ses 27 printemps à elle intimidaient et obsédaient ma quarantaine déjà bien entamée. Bref, j'avais des complexes. Est-ce pour les surmonter que je m'y pris de la pire manière qui soit : en nouant une liaison charnelle passionnée avec une demoiselle encore plus jeune que ma femme ? Pour me justifier à mes propres yeux, j'invoquais la légitime défense : en effet, mon épouse n'éprouvait plus de désir pour moi depuis un temps qui me parut outrageusement long. Une année, à ce qu'il me semble. Et moi je brûlais des feux d'un retour d'âge précoce. Ma femme était parfaitement au courant de ma double vie, d'autant que je ne prenais guère la peine de la cacher. Et non seulement elle ne m'en fit pas le reproche, mais elle me confia même un jour que tout cela lui était égal et qu'elle retournerait en France, avec ou sans moi, dès qu'elle en aurait la possibilité.

Je dois lui rendre cette justice qu'elle resta fidèle à la promesse qu'elle m'avait faite, peu de temps après avoir trouvé du travail à Jérusalem, quand je lui annonçai que je venais d'être admis à l'université : «Quoi qu'il arrive», déclara-t-elle, avec détermination, «je resterai en Israël jusqu'à ce que tu aies finis tes études».

Aujourd'hui encore, en écrivant ces lignes, j'éprouve honte et remords de ma conduite d'alors, et je suis rempli d'admiration pour l'abnégation de mon épouse, à laquelle je dois d'avoir pu effectuer un cycle approfondi d'études supérieures à l'Université Hébraïque de Jérusalem, comme je vais le relater ci-après.

## UN PARCOURS UNIVERSITAIRE HAUTEMENT IMPROBABLE

En ce jour du mois de juin 1981, je venais d'achever ma première et unique année d'étudiant de Troisième Cycle en Pensée juive de l'Université Hébraïque de Jérusalem. C'est mon directeur d'études, qui m'avait conseillé ce «raccourci». Il estimait en effet que mon âge (45 ans) ne me permettait pas le luxe de bachoter encore un an pour obtenir ma maîtrise et m'avait conseillé de m'inscrire à ce parcours accéléré pour l'accès aux études doctorales en dispense de maîtrise. «Au terme d'une année d'études intensives et à condition d'obtenir une note élevée aux examens intégratifs et des notes optimales pour les travaux de recherche», me précisa-t-il, «vous pourrez vous lancer directement dans la rédaction de votre thèse.» Et mes résultats, que je venais de découvrir sur le tableau d'affichage des notes, lui donnaient raison : j'avais réussi. Je me pris à sourire en me remémorant les circonstances qui m'avaient amené à entreprendre des études universitaires.

Rendu à la vie civile normale, au sortir du kibboutz, je devais gagner ma vie. Sur les conseils d'amis, j'envisageai de devenir instituteur. C'était là, me semblait-il, une ambition modeste et réaliste. D'après mes renseignements, la formation consistait en un stage d'une année. C'était envisageable. Ma femme m'y encouragea, en affirmant que son salaire nous permettrait de tenir le coup. J'appris vite que c'était une erreur : l'année de formation en question n'était accessible qu'à des candidats titulaires d'une licence. J'étais découragé et je me voyais mal

entamer des études universitaires avec mon niveau d'hébreu qui, pour amélioré qu'il fût, n'était, à l'évidence, pas suffisant pour des études supérieures. Mais n'ayant rien d'autre en vue et, après en avoir délibéré avec mon épouse, je m'inscrivis à l'épreuve d'aptitude pour les élèves étrangers, et, à ma grande surprise, je le réussis haut la main. Puis la chance me sourit. Dès la fin de ma première année de licence, malgré des résultats tout juste passables, en raison de ma faible maîtrise de l'hébreu, un professeur du département d'histoire de la pensée juive ayant découvert que j'avais une connaissance non négligeable des langues latine et grecque, me proposa de collaborer à un travail de séminaire qu'il dirigeait, pour lequel il avait justement besoin d'un élève capable de lire les sources dans ces deux langues. Dès lors, mon cursus universitaire était sur les rails. Je finis même par obtenir des résultats plus qu'honorables, principalement du fait qu'au lieu de me faire subir des examens traditionnels, j'étais autorisé, lorsque la nature de l'examen le permettait, à rédiger des devoirs approfondis qui me permettaient de faire la preuve de mes aptitudes à la recherche. Cela me prenait beaucoup plus de temps, mais me valait l'appréciation des enseignants. Grâce à des allocations diverses et à une aide financière, modeste mais régulière, envoyée par les parents de mon épouse, je pus achever mes études de Premier Cycle ; j'obtins la licence avec distinction et, comme dit plus haut, je réussis très honorablement l'examen intégratif, les travaux de séminaire et la thèse qui clôturait l'année d'études intensives en vue du doctorat.

En ruminant ces souvenirs gratifiants, en cette belle journée proche de l'été, je m'étonnais de la succession d'événements, tous plus improbables les uns que les autres, qui m'avaient conduit de l'ignorance la plus totale de l'histoire événementielle et religieuse du peuple juif, à l'accès direct à un cycle de recherches préparatoires au doctorat. Je songeai: Que de chemin parcouru en douze ans ! Et je me revoyais, vieil étudiant de 33 ans, entamant, à l'automne 1969, ma première année de licence de théologie catholique à l'Université de Strasbourg. À peine sorti du traumatisme d'événements affectifs et spirituels



déstabilisants, que j'ai relatés dans un ouvrage antérieur<sup>1</sup>, j'avais cru bon de faire ce que divers conseillers spirituels m'avaient tant recommandé au fil des ans : étudier la théologie. Il ne s'agissait pas pour moi alors d'envisager une carrière de chercheur ou d'enseignant, mais de découvrir les sources juives de ma foi chrétienne. Il était temps, me disais-je, que je trouve mes marques religieuses, que je sache enfin à quoi je crois, et pourquoi j'y crois. Faute de guide spirituel, le mien étant mort prématurément<sup>2</sup>, c'était la seule voie qui s'ouvrait à moi, même si je ne voyais pas comment ces études m'aideraient à approfondir le mystère du peuple juif. Or, ce dernier avait fini par prendre, au fil du temps et à la faveur de quelques expériences mystiques intenses, une place prépondérante dans mes préoccupations, tant spirituelles qu'intellectuelles.

\*\*\*

### *Réminiscence*

Je me revois, debout, face aux rayonnages de livres de la section judaïsme de la Faculté de théologie de Strasbourg, en cet automne 1969. Mon regard vient de se poser sur une bible en hébreu, curieusement isolée, à droite et à gauche, des autres ouvrages, comme s'ils tenaient à marquer (par révérence ou arrogance ?) leur distance d'avec ce best-seller incontesté de la littérature mondiale... Et je soupire, avec tristesse, en songeant : Dire que je ne pourrai jamais lire la Sainte Écriture dans sa langue originale !

Si l'on m'eût prédit, à cet instant, qu'en moins d'une décennie, j'aurais acquis une connaissance suffisante de l'hébreu moderne pour faire un cursus universitaire dans cette langue, et que, quatre ans plus tard, chose hautement improbable, je parviendrais à un niveau de connaissance de la bible, de la littérature rabbinique et de l'histoire d'Israël, suffisant non seulement pour obtenir une licence d'histoire de la Pensée juive,

1. *Confession*, « Quatrième visitation », p. 56 s.

2. *Id.*, *Ibid.*, « Cinquième et dernière visitation », p. 61 s.

mais même pour entamer une recherche doctorale. Oui, si l'on m'eût dit cela alors, j'eusse éclaté de rire, comme Sara, lorsque l'ange du Seigneur lui annonça qu'elle allait être mère, alors que, quasi centenaire, elle «avait cessé d'avoir ce qu'ont les femmes» (Cf. Gn 18, 11 ss.)...

## EN PLEIN CREUSET ISRAËLIEN

On connaît sans doute l'expression anglaise «melting pot», qui connote le mélange et le brassage de gens d'origines et de cultures différentes dans un même groupe humain. Il est, bien sûr, utilisé largement par les sociologues et par la presse pour rendre compte du processus qui, en moins d'un siècle, a fondu en un seul peuple des millions de juifs venus des quatre points cardinaux, sur la portion congrue de leur ancienne patrie que leur ont laissée les nations. Comme l'a dit je ne sais qui, le vrai miracle ce n'est pas que ces hommes et femmes de toutes langues, origines, coutumes et mœurs, soient venus vivre ensemble sur cette terre, mais que ce rassemblement inattendu n'ait pas dégénéré en une moderne Babel, nom qui signifie confusion. «Melting pot» est, à n'en pas douter, l'expression adéquate, en anglais. En français le terme est «creuset», qui, bien qu'il soit devenu presque obsolète, désigne le même phénomène et a l'avantage d'être biblique. Le passage suivant du livre d'Ézéchiel en dévoile symboliquement la portée eschatologique:

La parole de L'Éternel me fut adressée en ces termes: Fils d'homme, la maison d'Israël est devenue pour moi scorie; ils sont tous du cuivre, de l'étain, du fer et du plomb dans un *creuset*: ils sont scorie d'argent. C'est pourquoi, ainsi parle le Seigneur L'Éternel: Puisque vous êtes tous scorie, eh bien, je vais vous *rassembler au-dedans de Jérusalem*. Comme on rassemble argent, cuivre, fer, plomb et étain à l'intérieur d'un *creuset* pour en attiser le feu et les faire

fondre, ainsi *je vous rassemblerai* dans ma colère et ma fureur et *je vous ferai fondre* ; *je vous rassemblerai* et j'attiserai contre vous le feu de mon emportement, et *vous serez fondus au-dedans d'elle*. Comme une fonte d'argent dans le *creuset*, ainsi serez-vous *fondus au dedans [de Jérusalem]*, et vous saurez que c'est moi, L'Éternel, qui ai déversé ma fureur sur vous. (Ez 22, 17-22).

Comme la plupart des commentateurs bibliques – et, cela va sans dire, la quasi-totalité des fidèles chrétiens –, j'ai toujours compris ce passage, et d'autres analogues, comme décrivant les souffrances, imposées ou permises par Dieu, pour corriger son peuple et le purifier de ses fautes, et certes, il a parfois ce sens. Mais il en est un autre, beaucoup moins évident mais combien plus prophétique, que ce récit se propose de dévoiler à quiconque aura la patience de le lire jusqu'au bout. J'en donne d'emblée la clé pour que celui qui sait lire comprenne :

Quant à vous, L'Éternel vous a pris et vous a fait sortir de ce *creuset* pour le fer, l'Égypte, en sorte que vous soyez *le peuple de son héritage*, comme aujourd'hui. (*Deutéronome* 4, 20).

D'où la question qui m'a longtemps angoissé : les «contractions» géopolitiques régionales, qui affectent, de manière endémique, l'existence d'Israël, annoncent-elles un heureux accouchement ou un avortement dramatique ?

Je tenterai de répondre, en son lieu, à cette interrogation. En attendant, je reprends le cours de mon récit

\*\*\*

Bientôt vint à échéance l'obligation inhérente à l'immigration et à laquelle, à l'époque, il était exceptionnel d'échapper : le service militaire. En effet, tout nouveau citoyen devenu tel par Aliya est astreint à une période de conscription, d'une durée qui, à l'époque, pouvait varier de 3 ans pour les moins de quarante ans, à quelques mois pour les plus âgés. Mon propos n'étant

pas de rédiger un guide de l'immigrant juif, je ne m'attarderai pas ici sur les possibilités de dispense du service militaire, ni sur les modalités de l'incorporation dans l'armée israélienne, à la réputation prestigieuse et à l'aura quelque peu mystérieuse pour ceux du dehors, désignée en Israël, sous l'acronyme de «Tahal», contraction de *Tsva hagana le'israel*, «armée de défense d'Israël». La première chose qu'apprend le conscrit, c'est que le terme le plus important dans cette appellation est celui de «défense».

«Ce n'est pas de gaïté de cœur que nous, juifs de la Diaspora, revenus, depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, sur le sol de notre antique patrie ressuscitée, avons dû prendre les armes pour résister aux assauts des Arabes qui habitaient le pays depuis de longs siècles et le considéraient comme leur. Il nous a fallu défendre non seulement nos cultures, nos troupeaux, nos habitations et nos maigres biens, mais aussi et surtout nos vies.»

Tel fut, en substance, le premier laïus idéologique que nous débita, avec conviction, le jeune gradé chargé de l'instruction préliminaire du groupe disparate de conscrits quadragénaires, gauches et mal à l'aise en la circonstance, dont je faisais partie, en ce petit matin frisquet du début de ma période de «classes».

On m'avait dûment rassuré : étant donné mon âge (quasi canonique dans un pays où n'étaient pas rares les généraux de moins de quarante ans), et le fait que j'avais satisfait à mes obligations militaires dans mon pays d'origine, mon temps de formation n'excéderait pas six mois. J'appris, à cette occasion, que je n'étais pas un *tiron*, une nouvelle recrue, mais un *milouimnik*, réserviste. Je trouvais bizarre d'être déjà versé dans la réserve alors que je n'avais pas encore servi, mais, à ce qu'il semblait, il n'y avait pas, pour ce statut particulier, d'autre terminologie que cette assimilation approximative.

Pour moi, cette conscription tombait mal. Je venais d'entamer ma première année d'université, et ces mois d'initiation aux arts martiaux étaient un temps précieux volé à un programme

d'études très chargé. En effet, le défi à relever n'était pas mince. Il s'agissait d'ingérer et d'assimiler un programme de lectures, qui m'apparut démesuré. Mais c'était la condition *sine qua non* pour atteindre un niveau minimum de connaissances élémentaires de la matière afférente à la discipline de mon département : *mahshavah yehoudit*, ou encore *mahshevet israel* – littéralement «Pensée juive» ou «Pensée d'Israël». Vaste programme s'il en fût. Et comme pour en persuader quiconque en douterait, la brochure de présentation du département précisait, avec emphase : «D'Abraham à Moshe Dayan».

C'est le moment d'expliquer pourquoi j'ai choisi cette discipline. Il faut garder en mémoire que je me destinais à enseigner dans le primaire israélien. Il me fallait donc acquérir au moins les rudiments de ce que tout jeune juif israélien doit connaître de sa foi, de l'histoire de son pays, de sa littérature, etc. Je ne tardai pas à me rendre compte que cela s'apparentait pour moi à une tâche sisyphéenne. Le paradoxe cruel – et à vrai dire passablement risible – auquel j'étais confronté, était le suivant : assimiler au plus vite, à quarante ans passés, une foule de notions que je devrais enseigner à de jeunes élèves auxquels elles étaient familières depuis la prime enfance ! J'en avais le tournis.

Mais, pour l'heure, c'est à l'assimilation d'un tout autre matériau que j'étais astreint. Il me fallait absorber, en quelques semaines, un nombre impressionnant de notions et de termes militaires qui m'étaient totalement inconnus, et acquérir une quantité affolante de réflexes et de comportements on ne peut plus élémentaires mais difficilement assimilables pour le délicat occidental français que j'étais, issu d'un milieu socioculturel totalement étranger à ces nouvelles réalités qui déboulaient dans ma vie avec l'impétuosité d'un torrent de montagne. Et tout cela en hébreu et à la vitesse grand V, dimension omniprésente d'une culture militaire trépidante, où l'improvisation est reine, et l'inattendu, la condition habituelle – «question de survie, mon vieux : c'est ta rapidité de réaction

qui te sauvera la peau sur le terrain, enfonce-toi ça dans ton crâne de juif !»

De cette période tumultueuse et épuisante je garde le vague souvenir d'un état d'hébétude quasi permanent, qui me fit passer pour un abruti dont on ne pouvait rien tirer, et me valut des commentaires aussi excédés que grossiers et blessants – même s'ils étaient marmonnés en aparté –, tel, entre autres celui-ci qui me scandalisa : «Pauvre pays, qui doit absorber de tels *mefagrim* (attardés) !».

Au terme de cette période de *milouim* pour nouveaux immigrants, chacun de nous se vit signifier l'affectation qui serait dorénavant la sienne jusqu'à sa retraite et la fin de ses obligations militaires. La mienne consistait à monter la garde au pittoresque marché de Jérusalem, *Mahané Yehouda*, situé dans la Nouvelle Ville<sup>1</sup>, à dix minutes à pied de la Porte Neuve de la Vieille Ville, au bout de la rue de Jaffa. Comme je l'expliquai à un copain de formation, rencontré au bureau militaire, je n'étais pas particulièrement ravi d'être affecté à la garde de ce genre d'endroit, que je trouvais affreusement bruyant et sursaturé d'odeurs agressives. Il fut d'autant plus stupéfait de mes doléances, qu'il se plaignait justement du contraire. «Ils m'ont mis à surveiller le Kotel (Mur occidental) et le mont du Temple. Et, crois-moi, plus calme que ça, tu meurs. Moi, j'aurais préféré Mahané Yehouda. C'est animé et gai. Si tu veux, on échange !» Sitôt dit, sitôt fait. Il fallait l'autorisation du gradé responsable, et, à en croire mon collègue, elle pouvait s'obtenir s'il était de bon poil. Comme il l'avait prévu, la permutation fut acceptée et c'est ainsi que j'officiai bientôt comme gardien du Temple, version moderne : Uzi sur la hanche et jumelles en bandoulière. Ma fonction consistait à surveiller les fidèles et les touristes. On m'avait recommandé d'avoir particulièrement à l'œil les *sh'rorim* – littéralement, les «noirs», c'est-à-dire les juifs religieux traditionnels, tout de noir vêtus et arborant un chapeau de même couleur – à défaut d'être de la même forme.

1. La ville moderne hors-les-murs, par opposition à la «Vieille Ville», entourée d'un mur datant de la période ottomane percé de plusieurs portes

Des bruits couraient en effet, que des juifs fanatiques rêvaient de marcher sur les traces d'un chrétien australien exalté qui, en 1969, avait tenté de mettre le feu à l'intérieur de la mosquée d'Al-Aqsa. Arrêté par la police israélienne, jugé, puis hospitalisé dans un service psychiatrique, il avait finalement été expulsé d'Israël pour des raisons humanitaires. L'échelon politique craignait comme la peste une réitération de cet attentat, d'autant que la rumeur, relayée par les dirigeants arabes, affirmait qu'il s'agissait en fait d'un juif et non d'un chrétien. C'est dire que toute manifestation ou tout geste inconsidérés en ces lieux étaient susceptibles de déclencher une émeute incontrôlable.

Désormais, je passai toutes mes périodes de réserve posté sur un chemin de ronde surplombant la place du *Kotel* et le «*har-habait*» – mont du Temple, selon les juifs, «*esplanade des Mosquées*», ou «*du Noble Sanctuaire*» (*Haram esh-Sharif*), selon les musulmans. Bien que je ne sois pas un adepte des pèlerinages ni un amateur de lieux symboliques, force m'est de reconnaître l'impression profonde que firent sur moi ces périodes de garde. Outre le silence relatif qui règne en cet endroit, en particulier du fait de l'obligation imposée aux véhicules à moteur de se garer à distance de la place du *Kotel*, tout un pan de la religiosité juive s'offrait au regard neuf que je portais sur ce peuple dans lequel je venais d'entrer, mais qui m'était encore étranger.

Au fil des mois et des années, non seulement je m'imprégnais, de par mes études, des événements profanes et religieux qui avaient façonné l'histoire, la mentalité et la conception juives du monde, ainsi que l'attachement multiséculaire de ce peuple à son lieu saint, mais, à la faveur de mes périodes de réserve (*milouim*), j'en avais sous les yeux l'illustration : émouvante ici, échevelée, voire fétichiste, là-bas, en la personne de certains juifs qui s'inclinaient spasmodiquement en priant devant le Mur, versaient toutes les larmes de leur corps, riaient, marmonnaient, criaient même, sans prêter attention aux



regards posés sur eux, recueillis qu'ils étaient dans leur monde intérieur immémorial...

\*\*\*

C'est en rentrant, ce jour-là, d'une de mes journées de *milouim*, comme je l'avais fait des centaines de fois, par l'autobus de la compagnie nationale de transports Egged, qui desservait notre quartier périphérique de Jérusalem-est, que j'appris l'événement. En arrivant en vue de ma station, je fus surpris du nombre considérable de gens qui s'y pressaient. Ce qui me frappa le plus, quand je descendis du bus, ce fut le quasi-silence de cette foule. Seul un murmure plaintif, qui allait crescendo, puis decrescendo, sans raison apparente, s'élevait de l'attroupement, laissant présager le drame qui s'était produit. Ma femme était là. Je la vis courir à ma rencontre, en larmes, et mon cœur coula en moi. J'avais deviné. Les attentats contre les véhicules de transports en commun, pour rares qu'ils fussent, n'avaient jamais complètement cessé. On venait d'apprendre qu'une charge explosive avait dévasté l'un des autobus de cette ligne.

– C'est celui de notre fils, sanglotait mon épouse.

Une voisine la consolait de son mieux :

– Que dites-vous là, voyons ! On ne sait même pas de quel bus il s'agit !

J'étais dévasté. Ma femme gémissait que l'autobus attaqué était sûrement celui à bord duquel se trouvait notre fils, parce que l'horaire correspondait à celui de son trajet de retour du domicile de nos amis, parents de son petit copain, qui était immuable, ceux-ci ayant l'habitude de mettre eux-mêmes le copain de leur fils dans l'autobus du retour. Un appel téléphonique mit heureusement fin à notre panique. Nos amis nous rassuraient : pour une fois, ils étaient arrivés en retard à la station, ce qui avait probablement sauvé la vie, ou au moins l'intégrité physique de notre fils. Ils allaient le ramener eux-

mêmes en voiture... Ce jour-là plusieurs morts et blessés, adultes et enfants, vinrent s'ajouter à la liste macabre des victimes de la haine irrédentiste d'Arabes pour lesquels les juifs seront toujours des oppresseurs de leur peuple et des voleurs de leur pays.

Cet épisode me mit irrévocablement à l'unisson de la préoccupation majeure des Israéliens : la sécurité. L'opinion générale des citoyens qui, comme nous, habitaient dans des zones réputées «occupées», était que le monde arabe, en général, et les Palestiniens, en particulier, n'accepteraient jamais la présence juive dans ce qu'ils considéraient comme «leur» terre. Ce problème brûlant me taraudait. Je ne pouvais me défendre du sentiment – conforme à ma nature généreuse et éprise de justice – qu'il y avait du vrai dans l'affirmation des Palestiniens que les Israéliens occupaient *leur* pays. Ramot, je l'ai dit plus haut, était, selon eux, un «territoire occupé», ce que contestait Israël qui parlait, lui, de «territoire disputé». En effet, Jérusalem – comme toute la Cisjordanie d'ailleurs<sup>2</sup> -, n'a jamais appartenu à quelque État que ce soit, et certainement pas aux Palestiniens, qui, eux, n'en avaient pas. La véritable occupation dont cette région avait été l'objet – et que la quasi-totalité des nations avaient refusé d'entériner – était celle de la Jordanie, à laquelle mit fin, *manu militari*, l'État israélien, par sa victoire de juin 1967, dans sa guerre-éclair préventive contre les forces arabes coalisées qui avaient tenté de l'envahir et de mettre fin à son existence.

\*\*\*

2. On appelle ainsi le territoire situé sur la rive occidentale du Jourdain (d'où l'appellation anglaise de «West Bank»). Pour leur part, les Israéliens la désignent par les noms des parties du pays aux temps bibliques : *Yehoudah we-Shomron*, Judée et Samarie.

## L'INEXPIABLE CONTENTIEUX PALESTINO-ISRAËLIEN

La «question palestinienne» – qui, à l'époque où j'acquerrais mes grades à l'Université Hébraïque de Jérusalem, et effectuais mes classes dans l'Armée de Défense d'Israël, n'avait pas encore mobilisé l'attention internationale hostile à Israël, comme c'est le cas aujourd'hui – m'était souvent présente à l'esprit durant les cours, exercices et séminaires du programme universitaire, consacrés à l'histoire moderne d'Israël. En ces années, on était encore très loin de la vague du «Post-sionisme» et des «Nouveaux historiens» israéliens, qui, de nos jours, remettent en cause de manière iconoclaste l'historiographie qualifiée de «sioniste», et fait fureur tant en Israël que dans le monde<sup>1</sup>.

L'historiographie d'alors était conforme aux thèses dominantes de l'establishment politique, dominé à l'époque par les travaillistes, et dont la figure de proue était le dirigeant, quasi mythique, David Ben Gourion. L'idée dominante était qu'il finirait par être possible de vivre en bonne entente avec la population palestinienne, à condition de rester vigilants et de juguler les velléités de soulèvement des extrémistes. Le dirigeant historique des Palestiniens était Yasser Arafat, qui dirigeait l'OLP (Organisation de Libération de la Palestine), considérée comme terroriste par Israël, mais qui, vers le milieu des années 1970, avait été reconnue par la Ligue Arabe et même par l'Organisation des Nations Unies. Le conflit asymétrique et de moyenne intensité qui opposait les Arabes à Israël, avait pour

1. Voir, entre autres, sur le site [debriefing.org](http://debriefing.org), les rubriques «Antisionisme», «Nouveaux historiens», et «Post-sionisme».

abcès de fixation le sud-Liban, utilisé comme base arrière par l'OLP, où vivaient, dans des conditions souvent précaires, de fortes concentrations de Palestiniens apatrides, délibérément confinés dans des camps de réfugiés par les autorités libanaises. C'est de là que partaient régulièrement des groupes terroristes pour s'infiltrer en Galilée et perpétrer des attentats sanglants contre des civils israéliens. Les représailles succédaient aux actions meurtrières, et ce depuis des années, dans un cycle de violence dont aucune mesure ne semblait capable de venir à bout et qui déboucha finalement sur l'opération massive de l'armée israélienne, intitulée «Paix pour la Galilée», en juin 1982.

La vérité m'oblige à avouer que je ne comprenais pas grand-chose aux thèses en présence au sein de l'intelligentsia israélienne elle-même. Dans mon université, les discussions et les confrontations d'opinions allaient bon train entre étudiants israéliens et palestiniens qui, à l'époque, se parlaient encore. J'avais moi-même quelques amis palestiniens avec lesquels j'avais noué des liens de camaraderie et même d'amitié, qui remontaient à l'époque où je travaillais avec des ouvriers palestiniens sur les chantiers des immeubles en construction dans les nouveaux quartiers de Jérusalem-est. Le certificat de menuisier, acquis en 1970 dans le cadre de la formation professionnelle des adultes en France, avant ma première tentative d'«*Aliya*», comme je l'ai évoqué plus haut, m'avait permis de survivre quelques mois comme poseur de portes et de fenêtres dans les quartiers de Neve Yaakov, Gilo et Givah hatsarfatit, dont la construction accélérée avait pour but, comme je le compris plus tard, de créer des faits accomplis sur le terrain. J'étais bien trop impliqué dans mon cycle d'études pour réaliser ce qui se passait. Ce n'était pas le cas de mes condisciples palestiniens, fortement politisés, qui voyaient clairement cette stratégie et la dénonçaient en termes passionnés, voire violents, au cours de nos conversations, dans les cafétérias ou sur les pelouses de l'université. Avec le recul du temps et la maturité politique que j'ai acquise dans les décennies subséquentes, je comprends aujourd'hui leur état

d'esprit, qui était la conséquence de leurs convictions nationalistes, sucées avec le lait maternel, selon lesquelles la souveraineté israélienne constituait une occupation illégale de «leur» territoire. Je percevais leur frustration et je la comprenais même jusqu'à un certain point. Mais, en sioniste fervent que j'étais, je ne pouvais les suivre jusqu'à ce que je considérais comme une véritable déclaration de guerre envers l'État d'Israël, à savoir : leur conviction que la Palestine était leur patrie exclusive et que «les juifs» (ils ne disaient que rarement «les Israéliens») devraient en tirer les conséquences.

Je me souviens que j'essayais de les raisonner par des arguments que j'estimais imparables. L'un de mes contradicteurs palestiniens, en particulier, qui se prénommait Arafat (ce n'est pas une blague !), était l'objet de toutes mes attentions. J'éprouvais à son égard plus que de la camaraderie. En 1978, j'avais, à plusieurs reprises, invité sa famille à la maison, au grand dam de certains de nos voisins, qui s'exclamaient avec horreur :

– «Mais vous êtes fous ! Comment pouvez-vous faire confiance à “ces gens-là” ? Si ça se trouve, ils viendront commettre un attentat par ici, ou vous tuer, et nous avec ! On voit bien que vous ne connaissez pas les Arabes, toujours prêts à vous poignarder dans le dos après vous avoir fait bonne figure !»

De tels propos me scandalisaient et je ne faisais pas mystère du dégoût qu'ils m'inspiraient. Je rétorquais avec colère :

«Vous avez, envers ces braves gens, des préjugés analogues à ceux dont les juifs ont tant souffert durant toute leur histoire et spécialement pendant l'Occupation allemande d'une grande partie de l'Europe !»

Mais autant leur parler javanais. Eux étaient venus des pays arabes, où leurs ascendants avaient vécu depuis des siècles, avec le statut inférieur de *dhimmis* (protégés), et même s'ils n'avaient pas été, sauf exception, victimes de violences physiques, ils

rappelaient qu'ils avaient été expulsés et dépouillés de tous leurs biens, après la défaite arabe de 1967, qui avait donné lieu à une exacerbation de la haine antijuive dans tous les pays musulmans.

– «Les Arabes, nous on les connaît mieux que vous. *On ne peut jamais leur faire confiance !*»

concluaient-ils généralement, après ces passes d'armes idéologiques.

Arafat m'avait confié avoir été victime d'agressions verbales analogues de la part de ses concitoyens, même si les termes en étaient différents :

– «Comment peux-tu fréquenter ces s..... de sionistes, qui se sont emparés de nos terres ? Malgré leurs bonnes paroles, *tu ne peux pas leur faire confiance*. Les juifs ont toujours été les ennemis des Arabes, ce sont des traîtres. Le prophète l'a dit clairement dans le Coran et c'est confirmé par la Sunna<sup>2</sup>!»

Au fil des mois, une gêne douloureuse s'était insinuée entre Arafat et moi. Ni l'estime réciproque, ni nos affinités humaines et intellectuelles n'étaient capables d'endiguer l'hostilité grandissante qui nous opposait à propos de ce qui était, pour chacun de nous, l'essentiel : la conviction que ce pays était notre patrie. L'incompatibilité idéologique et politique atteignit son point culminant et s'avéra irréductible quand je compris que même le partage de souveraineté – si équitable qu'il parût aux Israéliens – n'était pas acceptable pour Arafat, comme pour la majorité des Palestiniens. Nous étions prêts à négocier, pas eux.

– «La patrie palestinienne ne se partage pas!»

finit par trancher mon ami.

2. La *Sunna* est la source juridique de l'islam parallèlement aux règles législatives du Coran.

L'occasion d'une rupture non violente nous fut fournie par le durcissement du conflit entre Israël et l'OLP, et la multiplication des attentats sanglants, suivis de violentes représailles. Et c'est un Arafat au visage fermé qui me signifia le divorce, ce jour-là, en regardant ses sandales :

– « Pardonne-moi, mon ami, mais dorénavant je risque ma vie en te parlant. Certains me considèrent déjà comme un traître. »

Je le comprenais et je le rassurai en ces termes auxquels il ne réagit pas :

– « En ce qui me concerne, sache que tu restes mon ami. »

\*\*\*

C'est au printemps 1982 que j'appris la bonne nouvelle. Au vrai, elle était époustouflante. J'avais été choisi comme candidat privilégié pour bénéficier d'une bourse d'études à l'étranger, sur la recommandation expresse du ministre de la Culture de l'époque et futur Premier ministre d'Israël, Yitzhaq Shamir. La raison de cette intervention de poids tenait au fait que ma candidature – téléguidée par mon directeur de thèse, lequel était persuadé que j'obtiendrais mon doctorat dans un délai de deux ans au maximum –, s'était heurtée à l'obstacle, apparemment insurmontable de la limite d'âge. En effet, je l'avais dépassée de quelque... 14 ans ! Mon département fit valoir que j'étais déjà un chercheur confirmé, dont quelques articles avaient paru dans des revues de premier plan et qu'il serait dommage de retarder mon accession à l'enseignement universitaire – allusion discrète au fait qu'un poste de Maître de conférences m'était probablement destiné au sein du département d'Histoire de la Pensée juive. Mais n'anticipons pas.

Côté vie de famille, la situation – si elle ne s'était pas améliorée

sur le plan conjugal (je n'avais pas mis fin à ma liaison) –, était presque normale. Mon fils n'avait jamais rien manifesté de ce qu'il pensait de moi à ce sujet : tout simplement, nous n'en avons jamais parlé, ni alors, ni par la suite. Ma seconde épouse et moi nous entendions bien, comme cela avait presque toujours été le cas au cours de nos douze années de vie commune. Elle avait un caractère extrêmement conciliant, voire soumis, et l'ambiance familiale était généralement pacifique et parfois même enjouée. Mon fils avait grandi sans problèmes majeurs apparents. Sa scolarité était correcte sans plus, mais sa santé était excellente, et il était parfaitement bilingue, grâce à la stratégie linguistique dont nous étions convenus depuis ses cinq ans : je ne lui parlais qu'en hébreu, tandis que ma femme ne s'adressait à lui qu'en français. Pour être honnête, je dois avouer qu'intensément absorbé comme je l'étais par mes études, ponctuées d'examens difficiles et de devoirs de recherche exigeants, je m'occupai peu de mon garçon durant mes années d'université, attentif seulement à lui prodiguer le maximum d'affection dont j'étais capable. Depuis quelque temps, toutefois, je tentais de compenser mon déficit relationnel de père, en multipliant nos conversations complices avant d'être séparé de lui pour une période de deux années au minimum. Je venais d'apprendre, en effet, que j'allais bientôt partir en Belgique pour compléter ma dissertation doctorale auprès d'un spécialiste louvaniste de la littérature patristique orientale, dont, à ma demande expresse, mon «patron» de thèse avait accepté, quoique de mauvaise grâce, de s'adjoindre l'expertise, pour que soit garantie la fiabilité scientifique de la partie de ma thèse dans laquelle cette discipline tenait une place importante et que lui-même ne maîtrisait pas. Je ne me doutais pas alors de ce qu'il allait m'en coûter.



**TROISIÈME PARTIE : TRIBULATIONS  
CONFESSIONNELLES ET ACADÉMIQUES D'UN  
MUTANT**

**« Si toi qui es Juif, tu vis comme les chrétiens, et non à la juive, comment peux-tu contraindre les chrétiens à judaïser ? » (Ga 2, 14, révisé par mes soins).**

## UNE UNIVERSITÉ CATHOLIQUE BELGE EN ÉTAT DE BELLIGÉRANCE LARVÉE... AVEC D'AUTRES BELGES

Nouveau choc d'insertion. Mes premiers pas en Belgique pour y effectuer un séjour d'études complémentaires en tant qu'élève docteur boursier, s'avéraient pénibles. Tout d'abord, même si ce pays est proche de la France et qu'on y parle ma langue<sup>1</sup>, sa mentalité m'était totalement étrangère. Je n'avais ici ni amis ni connaissances. Seule exception : le professeur André de Halleux, éminent louvaniste, spécialiste des Pères et écrivains chrétiens orientaux des premiers siècles, qui allait guider et superviser la deuxième partie de ma thèse, laquelle avait grand besoin de son expertise, comme je l'ai évoqué plus haut. Malheureusement, il n'habitait pas sur les lieux, mais à Leuven, jolie ville flamande, assez éloignée de son pendant francophone – Louvain, dite «la Neuve» (pour la distinguer de son homologue flamande). L'université dans laquelle j'étais désormais élève de recherche, avait été créée, vers la fin des années 1960, sur un plateau sans nom, dans le cadre de la partition douloureuse, professorale et estudiantine, de ses deux composantes linguistiques, suite à la «néerlandisation» de l'Université catholique de Louvain, en 1967-1968<sup>2</sup>.

1. Du moins dans la partie sud du pays, la Wallonie, où est située l'Université Catholique de Louvain.
2. A l'époque, une grave crise politique – « souvent appelée par les Belges francophones le *Walen buiten* (en néerlandais, « les Wallons dehors »), et par les néerlandophones, *Leuven Vlaams* (« Louvain flamande ») – avait secoué la Belgique. Voir, à ce sujet, l'article de Wikipedia, intitulé «Affaire de Louvain»

Je fus bientôt confronté aux retombées de ce schisme politico-linguistique, en l'espèce de l'hostilité, à peine dissimulée, que déclenchait chez mes interlocuteurs mon ignorance de la langue flamande, aggravée du fait que mon peu de familiarité avec l'anglais parlé me contraignait à m'exprimer en français. Je fis part de mon scandale au professeur de Halleux, franciscain réservé mais qui s'avéra vite fraternel et attentionné à mon égard. Je lui racontai qu'en l'attendant dans la bibliothèque de la KUL (*Katholieke Universiteit Leuven*), où nous allions nous rencontrer pour la première fois, j'avais demandé un renseignement au préposé au prêt de livres, lequel m'avait répondu par une phrase en flamand prononcée sur un ton qu'il était difficile de percevoir autrement que comme hostile, et à laquelle je n'avais évidemment rien compris. Comme j'insistais, j'eus droit à la concession maximale dont l'homme semblait capable : «Do you speak English ?» J'avais compris, mais, stupidement, je crus honnête de le prévenir (en français) que je manquais de pratique de cette langue, etc. Ce qui eut pour effet de l'irriter au point qu'il me planta outrageusement, sans un mot, devant le comptoir, pour aller ranger des livres qui, à l'évidence, eussent pu attendre. Le professeur me rassura. Selon lui, le conflit était surtout épidermique et passionnel. Je ne devais pas m'inquiéter car, dans la pratique, il ne nuisait pas à la collaboration académique. Il reconnaissait toutefois que le partage des livres et des collections de la bibliothèque, entre la partie flamande et la partie francophone, ne facilitait pas les recherches bibliographiques, professeurs et étudiants étant contraints d'aller consulter en territoire «ennemi» les ouvrages manquants dans le leur. Et il dut bien reconnaître que, outre le tact et la diplomatie, qui étaient indispensables, si l'on voulait éviter l'obstruction bibliographique sournoise, la maîtrise du flamand facilitait beaucoup les rapports, tant scientifiques qu'humains. Je compris rapidement qu'après l'épineuse question israélo-palestinienne, il me faudrait désormais affronter le conflit belgo-belge, aussi pudiquement qu'hypocritement qualifié de «linguistique», alors qu'il était clairement nationaliste. Et cela en cette fin du XX<sup>e</sup> siècle et en Europe occidentale !

Mais ce n'était pas la seule difficulté à laquelle je devais me mesurer. Deux mois après mon arrivée, ma bourse d'études n'avait pas encore été versée et mon maigre pécule personnel était déjà presque épuisé. Je mangeais à crédit et limitais au strict minimum mes déplacements en train entre les pôles universitaires wallon et flamand. Et comme un malheur n'arrive jamais seul, il me prit l'idée étrange et incongrue de tomber malade. Un matin, au réveil, croyant mettre le pied par terre au sortir de mon lit, je tombai dans un trou noir. Après un temps que je ne pus évaluer, j'ouvris les yeux et constatai que les murs de ma chambre vacillaient comme dans un mauvais film de science fiction. J'étais pris d'étourdissements vertigineux, accompagnés de phénomènes visuels étranges – colorés et mouvants comme un défilement d'images dans un kaléidoscope. J'étais terrifié. Il m'en prit plusieurs minutes avant que je parvienne à me hisser dans mon lit, car, j'avais pu le constater, je ne tenais pas debout. Au risque de paraître ridicule en l'avouant, je crus que j'allais mourir, là, tout seul, sans même un chien pour me tenir compagnie en cet instant suprême. Mais ce qui m'affolait, c'est que, dépourvu de ligne téléphonique et beaucoup trop faible pour me mouvoir, je ne savais comment m'y prendre pour demander de l'aide. Heureusement, quelqu'un frappa à ma porte et je pus répondre, d'une voix mal assurée: «C'est ouvert!» et inviter ce visiteur béni à entrer. C'était mon voisin de palier, un jeune Africain fort sympathique, qui venait m'inviter à une soirée musicale. Il comprit tout de suite que j'avais besoin d'être secouru. Moins d'une heure plus tard, je me retrouvai hospitalisé dans la clinique universitaire la plus proche. Je notai que le personnel était plus soucieux de ma situation légale et de mes ressources que de mon état de santé. Visiblement, il n'avait pas été jugé alarmant ; aussi, quand il fut avéré que j'étais bien immatriculé comme étudiant et que la direction de la clinique fut assurée de la prise en charge des frais d'ambulance et d'hospitalisation par mon assurance, on s'enquit enfin de ce qui m'était arrivé.

Je subis alors une batterie époustouflante de tests et d'analyses, qui se conclut étrangement (mais le moyen de s'y soustraire

?) par une ponction lombaire qui me laissa complètement K.O. On avait dû me prélever trop de liquide rachidien, car je mis plus de trois jours à recouvrer mon équilibre. Pour ajouter à ma détresse, je n'avais aucune visite. Et pour cause : je n'avais pas eu le temps de me faire des amis. Seules deux personnes, rencontrées à la sortie d'une causerie spirituelle, s'étaient d'emblée intéressées à moi : un jeune homme d'une trentaine d'années, très impliqué dans les relations judéo-chrétiennes, et une religieuse de la congrégation de Notre-Dame de Sion, dont la «vocation» est précisément le rapprochement entre juifs et chrétiens. Il en prit trois jours avant qu'il soit possible de les prévenir, car je n'avais pas leur téléphone. Entre temps, se produisit un épisode dont j'ai gardé un souvenir aussi précis que perturbant, que je vais m'efforcer de relater sans trop entrer dans les détails pour ne pas allonger inutilement ce récit.

Celles et ceux qui ont eu affaire à la médecine et dont la pathologie a défié le diagnostic de tel ou tel Diafoirus de la profession (je n'ai pas dit que tous les médecins sont des Diafoirus !), ceux-là, donc, savent que souvent, après la case «médecin» vient la case «psychologue». Les «psy» semblent constituer, pour nombre de praticiens, l'ultime recours, voire la parade à leur échec. S'ils ne trouvent pas de quelle maladie vous êtes atteint, c'est que vous n'êtes pas malade du tout, voire que vous êtes un malade imaginaire. C'est alors au tour du «psy» de prendre le relais. Lui au moins n'a pas besoin de prouver son diagnostic : il a la solution. Tout est dans votre tête, ou dans votre passé, ou dans un traumatisme enfoui dans les profondeurs de votre subconscient. Il suffit que vous en preniez conscience, avec l'aide de l'homme de l'art, pour que cesse le blocage mental et que disparaissent les séquelles du mal !...

Mon «psy à moi» a eu de la chance : je lui ai donné des verges pour me faire fouetter, comme on dit. Il a su me mettre en confiance, me faire sentir à quel point il me comprenait, et j'ai marché. Comme je lui avais décrit les perceptions oculaires colorées dont j'ai parlé plus haut, il m'avait demandé, avec une grande gentillesse, si c'était la première fois qu'un tel

phénomène m'arrivait, et, croyant que j'hésitais, il avait ajouté : «N'avez-vous jamais vu des formes ou des phénomènes inexplicables ?» Ignorant que lui et moi ne parlions pas de la même chose, et désireux de faire preuve d'une totale transparence, j'avais cru bon de lui avouer que oui ; mais, avais-je précisé, «cela n'avait rien de fantasmagorique»... – «Je comprends», avait-il dit sur un ton bonhomme ; et d'ajouter (formule classique, mais je l'ignorais alors) : «Voulez-vous m'en parler ?». Je fondis devant tant d'empathie, et lui relatai ma première expérience mystique. Je lui expliquai même, avec émotion, qu'au cours d'une expérience surnaturelle, j'avais eu une perception intellectuelle de la Trinité, sous la forme de trois «halos» sublimes, dont la vue m'avait ravi en extase<sup>3</sup>...

J'ignorais que je venais de signer ma propre condamnation.

\*\*\*

Enfin, c'est la religieuse responsable de la communauté bruxelloise des sœurs de Sion qui vint me rendre visite à la clinique. Je ne me contentai pas de lui parler de mes ennuis de santé, mais je fis une allusion discrète à mon état d'impécuniosité, devenu alarmant du fait que le montant de ma bourse ne m'avait pas encore été versé, et des conditions déplorables de mon logement étudiant. En effet, les cloisons de la pièce spartiate – pompeusement baptisée studio –, qui m'avait été allouée, étaient aussi minces que perméables aux sons, ce qui me valait des nuits presque blanches, quand mes voisins organisaient des soirées arrosées entre amis. Malheureusement pour l'amoureux de calme que je suis, ces «surboums» étaient fréquentes et m'épuisaient tant que, le lendemain, j'avais beaucoup de mal à lire et à réfléchir.

Ces miennes confidences eurent un effet bénéfique auquel je ne m'attendais pas : quelques jours après ma sortie de clinique, j'emménageais (sans payer, temporairement) dans un véritable

3. J'ai décrit cette expérience dans *Confession*, *op. cit.*, « Première visitation », p. 25 s.

appartement, providentiellement inoccupé, situé au rez-de-chaussée d'un immeuble bourgeois, dont la communauté des «Sœurs de Sion», occupait un étage. Ce concours de circonstances m'émerveillait. À ce stade, rien ne pouvait m'être plus bénéfique. Je dormais enfin tout mon saoul, ce qui ne m'était plus arrivé depuis des mois, et surtout je supputais le parti que je pourrais tirer de cette situation, véritablement stratégique, pour la cause de ce qui était l'objectif suprême de mon existence : travailler à l'estime réciproque entre juifs et chrétiens. Et de fait, dans les deux ou trois mois qui suivirent, les choses, en la matière, s'annonçaient sous les meilleurs auspices. Et tout d'abord, un véritable engouement pour ma personne s'empara non seulement des Sœurs de Sion, mais de tout le petit monde judéophile du cru, qui gravitait autour d'elles. Il faut dire qu'à l'époque, cette petite association constituait un pôle d'attraction, modeste mais relativement connu, en ce domaine. Même si l'étoile du sionisme avait considérablement pâli en Europe, depuis les événements de la Guerre des Six-Jours, la séduction de la cause palestinienne était loin d'être au zénith comme c'est le cas aujourd'hui, et la sympathie pour les juifs, en général, et pour l'État juif, en particulier, était encore vive, au moins en milieu chrétien. L'image d'Épinal du petit peuple pionnier luttant pour sa survie, si écornée qu'elle fût dans l'arène politique et dans les médias, avait toujours cours dans le Landernau philo-sioniste. En France surtout, s'étaient multipliés les petits groupes de sympathisants de la cause juive et judéo-chrétienne, dorénavant alimentée par des livres et des articles de vulgarisation stimulants, tandis que, lentement mais sûrement, commençait à se former dans les départements universitaires de théologie et de sciences des religions, une élite de chercheurs frottés d'études juives, et même, pour certains, équipés d'un savoir organisé et sanctionné par des diplômes acquis dans différents pôles d'enseignement, majoritairement anglo-saxons et israéliens. Bien entendu, cette maturation n'était pas connue du grand public, et mieux vaut ne rien dire des médias. Dans ces circonstances favorables, ma condition de catholique converti au judaïsme, sans avoir renié sa foi chrétienne, fit sensation, au point qu'à mon corps

défendant, je devins la coqueluche des Sœurs de Sion et, par contrecoup, *persona grata* pour tout ce que ce petit monde comptait de chrétiens philosémites, avides de connaissances dans ce domaine quasiment inconnu d'eux, mais surtout – j'allais bientôt en faire l'amère expérience – enclins aux illusions et à l'effervescence religieuses, alimentées par l'efflorescence charismatique qui, en ce début des années 1980, se répandait de plus en plus dans le monde catholique, après avoir conquis une part du protestantisme.

La première alerte eut lieu au cours d'une journée d'études sur les relations judéo-chrétiennes, organisée par les Sœurs de Sion, et dont j'étais la «tête d'affiche». Celles et ceux qui me connaissent savent que je n'ai aucun goût pour les honneurs et les éloges dithyrambiques – qui m'exaspèrent plus qu'ils ne me font rire. Ce jour-là j'en eus une overdose. La présentation de ma personne faite par la responsable de la communauté locale des Sœurs de Sion, me parut s'apparenter à un discours honorifique de soutenance de thèse. Je notai surtout qu'on me présentait sous le titre doublement fautif de «professeur Robert Macina», que je me hâtai de rectifier, sans ménagements, dès le début de ma prise de parole. «Tout d'abord», précisai-je, «je ne suis pas professeur, mais chercheur, et plus exactement doctorant en histoire de la Pensée juive, de l'Université de Jérusalem, en séjour de recherches complémentaires au département d'Orientalisme chrétien de l'Université catholique de Louvain. En outre, mon prénom juif est Menahem, même si mes parents m'ont donné celui de Robert, lors de mon baptême». Les religieuses se le tinrent pour dit, au moins en ce qui concerne mon prénom – qu'elles s'obstinèrent toutefois à travestir en «Menahem-Robert» –, mais, pour le titre imaginaire de «professeur», elles récidivèrent régulièrement par la suite, m'obligeant à rectifier à chaque fois. Il me fallut un certain temps pour comprendre la raison profonde de ce réflexe quasi pavlovien. Le professorat, dont elles me gratifiaient généreusement, conférait une aura – indue, mais indispensable à l'image «scientifique» qu'il conférait à mes causeries – et honorait davantage leur activité que ma personne. Plus



complexe était le cas de mon prénom juif, comme le manifesta clairement un événement révélateur, qui illustre la véracité de l'adage «la réalité dépasse la fiction». Il s'avéra que le contrepoids (voire le contre-feu) chrétien que constituait le prénom de «Robert» qui y était accolé par ces religieuses, ne leur paraissait pas suffisant. En effet, j'eus un jour la stupeur de m'entendre présenter, avant une causerie, comme «juif devenu catholique» ! Je dus rectifier, avec une mauvaise humeur que je ne cherchai même pas à cacher – car j'ai horreur du mensonge –, que c'était exactement l'inverse et que, si choquant que cela puisse paraître, j'étais en fait un catholique devenu juif, *par conversion* (j'insistai sur ces mots), même si, précisai-je, je n'avais jamais renié ma foi dans le Christ incarné et ressuscité.

Toutefois, docile aux signes des circonstances, je ne me dérobaux pas aux prières chrétiennes en commun qui ne choquaient pas ma double foi, ni à l'assistance à la messe, même si je ne communiais pas, en raison du fait que j'étais divorcé remarié et que je n'avais pas mis un terme aux relations conjugales avec mon épouse, contrairement à ce qu'exige la discipline catholique. C'est alors que je fus rattrapé par mon récent passé juif, comme je vais le relater maintenant.

## CHOISIR ENTRE L'ÉGLISE ET LA SYNAGOGUE

C'est au beau milieu d'une polémique médiatique déclenchée par mes écrits de combat pour contraindre une bible catholique à supprimer des commentaires – que je considérais comme durement antijudaïques, voire antisémites<sup>1</sup> –, que je reçus une lettre d'un rabbin occupant un poste important au sein du Consistoire de Belgique. Après m'avoir exprimé son appréciation de mon action contre cette bible, il m'invitait à venir le rencontrer à son domicile. L'entretien, cordial au début, vira franchement à l'affrontement verbal quand ce responsable religieux s'en prit à ce qu'il considérait comme une «escroquerie» de ma part, à savoir la double appartenance religieuse que je revendiquais. Après les arguments habituels auxquels j'étais rompu de longue date – «on ne peut pas pratiquer deux religions», «il est scandaleux, voire blasphématoire, de se revendiquer à la fois chrétien et juif», etc. –, je fus mis en demeure soit de rentrer dans le rang en rompant avec mes pratiques réputées inadmissibles, soit de «choisir mon camp», en me déclarant publiquement chrétien et non-juif. Tout en comprenant son émotion et son incompréhension, je répondis que je ne pouvais lui donner satisfaction de cette manière, car, insistai-je, «ma foi chrétienne et ma foi juive sont indissociables de ma conception religieuse de la Révélation»<sup>2</sup>. Il

1. Voir «L'antijudaïsme de la "Bible des Communautés Chrétiennes" ; «Faux en Écritures», ou "faux pas" théologique : L'antijudaïsme de la "Bible des Communautés chrétiennes" » ; «La "Bible des Peuples" : une bible nostalgique de la théorie de la "substitution" » ; etc.
2. Extrait du témoignage que je rendais à ce sujet dans mon premier livre – *Chrétiens et juifs depuis Vatican II*, éditions Docteur angélique, Avignon 2009,

me rétorqua que la religion n'est pas une structure à géométrie variable, dont la doctrine et la pratique sont laissées à l'arbitraire d'un individu. Je lui en donnai acte sans hésiter.

*«Toutefois», précisai-je, «je ne peux ni parler ni agir contre ma conscience. Certes, je suis conscient du trouble que peut causer mon attitude, mais partout où je parle ou agis, je dis clairement qu'il s'agit d'une démarche personnelle, pour laquelle je n'ai aucun mandat de quelque autorité que ce soit – juive ou chrétienne –, et qu'elle s'apparente davantage à un témoignage, limité à ma personne, qu'à une nouvelle «torah», ou à un quelconque mouvement.»*

Et comme il s'exclamait qu'on n'avait jamais vu pareille chose dans le judaïsme, j'exprimai le témoignage suivant, que je résume ici de mémoire :

*J'avoue bien volontiers que mon désir de devenir juif était si grand que, lors de l'entretien préliminaire à la cérémonie de conversion, au Grand Rabbinate de Jérusalem, en 1977, j'ai profité de ce que la question de ma foi chrétienne antérieure n'avait pas été évoquée, pour entrer dans le judaïsme, par effraction, si j'ose dire... Comme Abraham disant de Sara : "Elle est ma sœur", pour ne pas être tué par les Égyptiens. Comme Jacob affirmant à son père qu'il était Ésaü, pour ravir le droit d'aînesse, dont un ange avait annoncé à sa mère qu'il reviendrait à son fils cadet. Comme Tamar, la belle-fille de Juda, se faisant passer pour une prostituée publique afin d'avoir, de son beau-père, la progéniture dont celui-ci l'avait privée en ne lui donnant pas en mariage son fils Shéla, contrairement à sa promesse...*

p. 355 s. : « Mes deux identités religieuses, la chrétienne et la juive, sont radicalement indissociables, au point que renoncer à l'une au profit de l'autre équivaldrait pour moi à mourir spirituellement. [...] Ma foi chrétienne en la messianité du Christ est totalement indissociable de ma foi juive dans « le Royaume qui vient, de notre père David » (cf. Mc 11, 10). Ma foi chrétienne dans l'accomplissement des Écritures et des prophéties dans le Christ est totalement inséparable de ma foi juive dans le rétablissement du peuple juif et de sa royauté messianique (cf. Ac 1, 6). Texte en ligne.

Ce morceau de bravoure iconoclaste n'avait évidemment pas convaincu le rabbin belge, qui maintenait que j'avais commis «un grand péché» en agissant de la sorte.

*«Mais», avait-il conclu, «tenant compte des services signalés que vous avez rendus au judaïsme en combattant, par vos articles et vos conférences, des écrits chrétiens antijudaïques, et en particulier cette bible antisémite, je ne dénoncerai pas publiquement votre situation religieuse inadmissible dans la communauté juive de Belgique. Je vous demande seulement d'être honnête et d'avoir la décence de ne plus mettre les pieds dans une synagogue désormais.*

J'ai promis, et j'ai tenu parole jusqu'à ce jour.

\*\*\*

Ma franchise totale, qui m'amenait à rendre compte de mon cheminement spirituel sans escamoter mes failles humaines ni masquer ma condition pécheresse, me fit rapidement passer pour un exhibitionniste sans pudeur. Je fus plus d'une fois pris à partie sur la foi de mes propres propos. Même la médecine s'en mêla, pour des raisons et dans des circonstances différentes mais de manière tout aussi douloureuse, comme je vais le relater maintenant.

J'ai décrit plus haut l'étrange malaise, dont les causes n'avaient pu être diagnostiquées, mais qui m'avait valu un examen psychologique, lequel n'avait rien donné. Du moins, c'est ce que je croyais. En fait, s'était mis en branle un processus kafkaïen auquel je ne m'attendais pas le moins du monde. Premier acte : la clinique dans laquelle j'avais été hospitalisé m'adressa une facture salée, à payer dans les plus brefs délais. Je fis immédiatement valoir, comme une chose qui allait de soi, que j'étais couvert médicalement par une assurance incluse dans mon contrat de bourse interuniversitaire. Mes appels téléphoniques ne donnaient rien : on me promenait d'un poste à l'autre, et il m'était facile de percevoir que mes interlocuteurs, non seulement se défilaient, mais avaient déjà leur opinion bien

arrêtée sur ma personne, et c'est peu dire qu'elle était négative. Le rendez-vous que m'accorda le médecin-conseil de l'assurance fut pour moi un séisme. Le verdict du spécialiste tomba comme un couperet :

Monsieur, vous avez fait une fausse déclaration médicale; en conséquence, les garanties de l'assurance ne peuvent s'appliquer à votre cas.

Et comme j'insistais pour savoir sur quoi on se basait pour émettre une telle accusation, le médecin-conseil m'expliqua, à mots couverts, que j'avais moi-même avoué au psychologue avoir eu, dans le passé, des symptômes identiques au «dérangement cérébral» que l'homme de l'art avait pu constater.

J'avais compris. L'allusion que, dans ma candeur, j'avais cru devoir faire au phénomène surnaturel qui m'était advenu (voir plus haut), avait été perçue comme un aveu involontaire de cette «maladie» que je n'avais pas mentionnée – et pour cause – dans le questionnaire médical assorti d'une déclaration sur l'honneur attestant la véracité des renseignements fournis, que tout boursier doit remplir, lors de sa cooptation.

Je n'entrerai pas ici dans les détails du parcours du combattant que constituèrent mes démarches pour prouver ma bonne foi, il me suffira de préciser, pour clore le récit de ce malentendu psychomédical dont je faillis être victime, qu'une contre-expertise effectuée par un autre spécialiste trancha en ma faveur. Ma chance fut que j'eus affaire à un catholique qui, visiblement, savait que les «voies de Dieu ne sont pas les nôtres» ; mon récit circonstancié de la grâce reçue le convainquit immédiatement.

– Soyez plus prudent, à l'avenir », me recommanda-t-il tandis que je prenais congé, « ne parlez pas de ces choses à n'importe qui et... surtout pas à des psychologues qui n'ont pas la foi chrétienne ou en ont évacué le contenu de leur vie !

Je me le suis tenu pour dit depuis.

\*\*\*

Quant aux tribulations afférentes à ma double identité religieuse, dont j'ai parlé plus haut, elles ne furent pas l'apanage de la partie juive. La partie chrétienne ne me les épargna pas davantage. Les escarmouches – d'abord légères et allusives – prirent rapidement la forme d'affrontements publics frontaux, résultant des questions directes qui m'étaient posées à l'occasion des nombreuses causeries que je fus invité à donner devant des auditoires catholiques, cette année-là. Le point commun de ces passes d'armes confessionnelles apparut bientôt dans toute sa crudité. Les thèmes que je traitais ès qualités – et qui avaient trait tant au patrimoine commun aux deux religions qu'aux clivages et différends théologiques qui les opposaient – intéressaient moins mes auditoires que ma démarche religieuse personnelle. Il était clair que les questions incisives que l'on me posait à ce propos – parfois sur un ton agressif – n'étaient pas seulement motivées par la curiosité, mais également et surtout par un état d'esprit qu'il me faut bien désigner pour ce qu'il était : un dépit mêlé de ressentiment. Sans la moindre paranoïa, il était difficile d'échapper à l'impression qu'il s'agissait d'un véritable procès d'intention confessionnel. Le terme d'«apostasie» fut même utilisé – certes, subtilement, sous la forme suivante, par exemple :

– Ne craignez-vous pas que l'on taxe d'apostasie votre démarche, audacieuse et sans précédent, consistant à vous réclamer d'une double foi, juive et chrétienne ?

Le registre habituel des arguments recourait à des termes plus modérés, mais non moins lourds d'une critique implicite, tels que «ambiguïté», «confusion», «hétérodoxie», «syncrétisme», etc. Sur le fond, l'affaire était déjà jugée : ma démarche était inadmissible, voire scandaleuse. Avais-je pensé aux plus faibles dans la foi ? me demandait-on fielleusement. Ne tombais-je pas sous le coup de la menace du Christ :

*«[...] si quelqu'un venait à scandaliser l'un de ces petits qui croient en moi, il serait préférable pour lui de se voir suspendre autour du cou une de ces meules que tournent les ânes et d'être englouti en pleine mer (Cf. Mt 18, 6 = Mc 9, 42).*

En général, je répondais le plus pacifiquement du monde à ces provocations, ou je les éludais quand ce m'était possible. Mais bientôt, le climat des rencontres dites «d'amitié judéo-chrétiennes», auxquelles je participais, sous la tutelle, d'abord chaleureuse, puis tendue, enfin déçue, voire hostile, des Sœurs de Sion, se détériora tellement, que j'aspirais à n'en plus en être partie prenante. Heureusement pour moi, le crédit dont je bénéficiais chez les «bons chrétiens», cessa presque totalement et comme par enchantement, quand prit fin l'engouement des religieuses pour ma personne, devenue décidément par trop problématique.

Entre temps, pour mon bonheur, je venais de rencontrer celle qui allait devenir ma troisième épouse et marquer considérablement le cours de ma vie affective et spirituelle, comme je vais le relater maintenant.

**RENCONTRE IMPROBABLE ENTRE UNE CATHOLIQUE  
D'ORIGINE JUIVE ET UN JUIF D'ORIGINE  
CATHOLIQUE**

Comme c'est souvent le cas dans la vie, il arrive que des circonstances ordinaires, voire banales, donnent lieu à des situations qui ne le sont pas. Au début de l'année 1983, la solitude d'une femme proche de la quarantaine croisa celle du presque quinquagénaire que j'étais. Célibataires contraints et forcés, ni libertins ni parangons de vertu, nous avons résisté, chacun de notre côté, aux occasions faciles, plus par respect de nous-mêmes que par ascèse chrétienne ou bonne éducation.

Comme nous nous le confiâmes mutuellement par la suite, nous n'étions pas insensibles à l'attirance qu'exercent l'un sur l'autre un homme et une femme normalement constitués, seuls et sevrés d'affection et de tendresse, mais, sauf accident de parcours, nous ne nous étions pas jetés à la tête de n'importe qui, ni n'avions cédé au désir impérieux de la chair, au gré de rencontres plus ou moins dégradantes.

C'est dire que chacun de nous tombait à point nommé dans la vie de l'autre, ce qui nous donna le sentiment d'avoir trouvé l'être auprès duquel nous sentions que nous pourrions vivre et vieillir sans plus avoir besoin de regarder ailleurs.

Quoique très différentes, nos trajectoires de vie avaient en commun la judéité. Elle, d'origine juive par son arrière-grand-mère, mais élevée en catholique par sa mère et toujours



préoccupée par ses origines juives, moi, élevé en catholique pratiquant et ayant découvert le mystère du peuple juif suite à une grâce mystique transcendante, nous avons estimé que nous étions faits pour nous rencontrer.

Toutefois, autant notre apprivoisement mutuel sur les plans affectif et charnel, idéologique et religieux, fut aisé et gratifiant, autant l'harmonie spirituelle fut difficile à atteindre, car la réussite de l'union de deux êtres ne repose pas uniquement sur l'accord des cœurs, des corps et des esprits, mais également sur l'aptitude à affronter ensemble les multiples défis concrets, voire triviaux, de la vie quotidienne avec son lot de contraintes quotidiennes sur les plans professionnel et financier et sur celui des relations avec autrui.

Comme tous les couples à leur commencement, nous parlions énormément ensemble, nous confrontions nos points de vue sur de multiples sujets sur lesquels, comme c'est bien normal, nous étions loin d'être toujours d'accord.

Mais ce qui nous unissait était plus fort que ce qui nous opposait parfois: la puissante intuition intérieure que le peuple juif était revenu au premier plan de l'histoire et que la contradiction, qu'il avait toujours suscitée et qui lui avait coûté si cher au fil de l'histoire, affectait de plus en plus l'allure d'un affrontement pré-eschatologique entre les nations et la portion importante du peuple juif revenu vivre sur sa terre d'antan.

Restait à discerner, dans le tumulte des conflits qui semblaient exclusivement nationaux et géopolitiques, ce qui agitait les secrets des cœurs des individus et ressemblait de plus en plus, selon moi, à une jalousie mortelle entre les deux parties du peuple de Dieu, ignorant encore qu'elles sont vouées à fusionner sans perdre leur identité respective, pour accomplir pleinement le dessein de Dieu, mais qui s'y refusent de toutes leurs forces.

La méditation constante de ce qu'il faut bien appeler un

“mystère” a été et est plus que jamais le ciment inaltérable de l’union profonde de notre couple.

Au fil des années, je suis devenu (qu’on me pardonne ce qui apparaîtra sans doute comme de la fatuité) le “théologien” de ce mystère, tandis que mon épouse en est comme le sismographe intuitif qui détecte les premiers soubresauts du séisme eschatologique qui, selon nous, se profile et qu’il faut déjà se préparer à affronter, parce qu’il y va du salut de l’humanité, en général, et de la fidélité du peuple de Dieu en particulier.

J’y reviendrai en son lieu.

## UN ÉLECTRON LIBRE DANS LA NÉBULEUSE UNIVERSITAIRE

Après cette parenthèse intime, je reprends le fil des événements qui m'ont amené à poursuivre mes recherches doctorales à l'Université Catholique de Louvain. J'ai évoqué brièvement plus haut le fait que c'est à ma demande expresse que mon «patron» israélien de thèse – le regretté savant Shlomo Pinès – avait accepté, contraint et forcé, de s'adjoindre l'expertise du professeur André de Halleux, spécialiste louvaniste de littérature patristique orientale, qui devait garantir la fiabilité scientifique de la partie de ma thèse dans laquelle cette discipline tenait une place importante et que le professeur Pinès ne maîtrisait pas. «Je ne me doutais pas alors de ce qu'il allait m'en coûter», ai-je écrit plus haut à ce propos. Le moment est venu de m'expliquer sur ce point.

Le professeur Pinès s'était montré enthousiaste de mon premier projet de thèse consistant à mettre en lumière ce qui semblait être une étroite dépendance de l'exégèse biblique syriaque, particulièrement celle de l'Église nestorienne, par rapport à l'interprétation rabbinique des Écritures, telle qu'elle s'exprime dans les sources juives. Mais très vite je dus me rendre à l'évidence que mon travail ressemblerait davantage à une anthologie comparative non conclusive qu'à une thèse de nature à renouveler une question ou à faire progresser la connaissance. Je proposai alors au professeur Pinès un nouveau sujet de recherche. Malheureusement pour moi, il n'intéressait pas du tout mon maître de thèse, qui refusa tout net cette

nouvelle orientation. Je m'attendais si peu à ce refus que j'avais imprudemment pris l'initiative d'adresser le premier jet de ma nouvelle thèse au sénat de l'Université Hébraïque. Entre temps, comme je l'ai brièvement relaté plus haut, j'avais, contre toute attente, été retenu comme candidat privilégié à l'obtention d'une bourse d'études destinée à approfondir mes connaissances en littérature syriaque et en patristique orientale, auprès d'un spécialiste incontesté de ces disciplines à l'Université Catholique de Louvain, évoqué ci-dessus. Le refus que m'opposait mon directeur de thèse, si justifié qu'il fût, de son point de vue, me mettait dans une situation sans issue. Je remontrai au professeur Pinès que, s'il ne m'aidait pas, c'en serait fini de la carrière d'enseignement qui s'ouvrait à moi à l'Université Hébraïque. Le savant accepta, de mauvaise grâce, un compromis, sur les détails duquel il n'y a pas lieu de s'attarder ici.

C'est donc le plus canoniquement du monde que j'entamai mes recherches à Louvain. Pour la compréhension de la suite des événements peu communs qui jalonnèrent mon cheminement obscur et hésitant vers l'activité qui est désormais la mienne, je dois relater des choses peu passionnantes, voire difficile à lire, concernant mes recherches. Et tout d'abord, voici un bref résumé du nouveau sujet de ma thèse. Elle se proposait de démontrer l'origine juive d'une institution de l'Église syriaque, appelée *Qyama*<sup>1</sup>. Selon moi, il s'agissait de la christianisation d'une institution liturgique mal connue, de l'époque du Second Temple, le *Ma'amad*. Je fais grâce au lecteur des postulats sémantiques et philologiques sur lesquels se fondait ma recherche. Je ne puis cependant pas en passer sous silence la principale implication qu'avait révélée mon enquête préliminaire comparative effectuée sur ce que je considérais comme le parallèle chrétien appelé en grec, *Kanôn*. J'avais vérifié un nombre considérable de textes canoniques de l'Église, dans lesquels figurait l'expression *bnay qyama*, littéralement, « membres du *qyama* », qui traduisait majoritairement

1. Voir mon article de synthèse sur cette institution « "Fils du pacte" ou membres du clergé inférieur? L'institution des *bnay / bnat qyama* revisitée ».

l'expression grecque *kanonikoi*, littéralement « canoniques », ou « qui font partie du Canon ». Pour rendre les choses plus difficiles encore, l'ensemble des spécialistes de la langue syriaque et de l'histoire de cette église rendaient l'expression « *bnay qyama* », par « fils de l'alliance » (allusion plus ou moins consciente à une expression qui figure, en hébreu, dans les « écrits du Désert de Juda », trouvés dans les grottes de Qumran, sous la forme « *bnay brit* ». D'excellents auteurs ont adopté cette théorie hautement acrobatique, au nom du fait que le terme *qyama* a, dans certains contextes, le sens d'« alliance ». Mais il a aussi celui, sur lequel j'ai fait fond dans ma thèse, d'un groupe de gens ayant une fonction culturelle bien définie, dont surtout celle d'être « en faction » (= debout, conformément au sens de la racine du verbe hébraïque 'amad: se tenir debout) devant Dieu pour la prière. Sans entrer dans les détails, on retiendra que je recueillis une moisson de preuves s'inscrivant en faux contre la traduction, paresseuse et insuffisamment critique, de « fils de l'alliance », dont j'eus tôt fait de montrer le caractère arbitraire.

Le professeur de Halleux, convaincu de la justesse de ma thèse et qui s'en faisait le propagandiste zélé, alla jusqu'à affirmer, en me présentant à ses collègues érudits, au terme d'un congrès d'études syriaques, auquel j'avais été invité à participer : « Monsieur Macina a rédigé une thèse qui ridiculise la traduction de "*Bnay Qyama*" par "fils de l'alliance". Sa découverte obligera nombre d'encyclopédies à corriger cette entrée en "membres du Canon ou de l'Ordo ecclésial" ».

Ma carrière de chercheur paraissait assurée, et le professeur de Halleux ne doutait pas un instant que j'obtiendrais sans problème un poste d'enseignant universitaire. Toutefois, vu mon âge, il me fallait finir au plus vite ma thèse de doctorat. La chose paraissait à portée de main, mais, une fois de plus, les événements prirent une tournure inattendue. Mon principal « patron » de thèse, le professeur Pinès, de l'Université Hébraïque de Jérusalem, ne réagissait plus aux chapitres de ma thèse que je lui adressais, de Belgique. Pire, il ne répondait même pas à mes correspondances. Les mois passèrent, jalonnés de lettres de

rappel de ma part, qui restaient toujours sans réponse. J'étais décontenancé. Visiblement, c'était le retour de bâton – prévisible, au demeurant – de la pression que j'avais exercée sur lui pour qu'il accepte ce sujet de recherche.

Rapidement, disparut l'opportunité – à laquelle j'ai fait brièvement allusion plus haut – d'enseigner dans mon département d'origine, à l'Université Hébraïque de Jérusalem. Le poste fut attribué à un jeune immigrant juif francophone qui, lui, avait terminé sa thèse. Du coup, il n'y avait plus pour moi d'urgence à achever la mienne. Cela m'arrangeait d'autant plus que, mes deux ans de bourse achevés, je devais gagner ma vie sur place, ce que je faisais péniblement à coup de petites causeries ou conférences fort mal payées, et en donnant quelques cours de judaïsme à la Faculté Catholique de Lille. Pour corser le tout, je devais acquitter mes annuités universitaires israéliennes et cela me ruinait. Je finis par me désinscrire. C'en était terminé désormais de mes projets d'enseignement en Israël. Entre temps, ma seconde épouse avait demandé et obtenu le divorce, suite à quoi j'avais épousé civilement, quelques mois plus tard, celle qui est aujourd'hui, depuis près de trente-deux ans, ma fidèle compagne. J'avais été admis avec le statut de chercheur (non rémunéré) au département d'Orientalisme chrétien de l'Université Catholique de Louvain, et tentais – sans grand espoir, soutenu en cela par un professeur du département d'études médiévales, que ma recherche intéressait et qui avait accepté de la patronner – de me constituer un jury de thèse. En attendant, je profitais du fond bibliographique extrêmement riche de cette université pour approfondir mes connaissances en littérature patristique et en histoire de l'Église.

C'est alors que le professeur de Halleux me fit une proposition inattendue et, à vrai dire, stupéfiante : transformer ma thèse en un ouvrage scientifique qui paraîtrait dans la prestigieuse collection orientaliste (Corpus Scriptorum Christianorum Orientalium), qu'il dirigeait alors. Ce savant et homme de cœur avait fort bien compris que je n'avais aucun avenir dans son

université et était sceptique quant à l'aboutissement de mon projet de thèse dans les conditions évoquées ci-dessus. «Croyez-moi», me dit-il, «le doctorat, à supposer que vous l'obteniez, ne vous sera guère utile à votre âge (j'avais alors cinquante-deux ans). Par contre, vous n'aurez aucun problème à trouver un poste universitaire avec la publication de prestige que je vous propose !». J'acceptai avec enthousiasme et je me mis au travail. L'entreprise s'avéra ardue et fort longue, car le professeur de Halleux, en digne louvaniste qu'il était – très exigeant sur le contenu comme sur la forme – m'obligeait sans cesse à mieux argumenter, voire à réécrire tout ou partie des portions, déjà rédigées, du futur ouvrage.

Jusqu'au jour où, une fois de plus, les choses prirent une autre tournure – dramatique cette fois, car ce grand savant et pieux religieux fut enlevé en quelques mois par un cancer foudroyant. Du coup, le projet d'édition de ma recherche dans le *Corpus* oriental tourna court. Je résume brièvement le déroulement des événements subséquents. Le professeur louvaniste qui avait accepté de prendre la direction temporaire du *Corpus* mit d'emblée en doute mon assertion à ce propos. Ensuite, contraint d'admettre que je disais vrai, à la lecture de l'échange de lettres que j'avais eu à ce sujet avec le défunt professeur, il persista dans son refus, qu'il justifia en ces termes (je cite de mémoire): «Vous savez, si érudit que fût le P. de Halleux, il lui arrivait de faire des mauvais choix». Je demandai mentalement pardon au saint homme de cet odieux dénigrement *post mortem* de sa personne.

Malgré l'évidence, je n'avais pas encore compris (ou admis) le fait que les portes qui, une à une, se fermaient devant moi, m'invitaient à prendre une autre voie. J'espérais toujours obtenir un poste d'enseignement universitaire qui me permettrait de transmettre à de futurs enseignants et chercheurs le capital de savoir que j'avais acquis en plus d'une dizaines d'années de recherches. Ce faisant, je n'agissais pas par ambition. Je considérais, au contraire, comme étant de mon devoir d'enseigner ce que j'avais moi-même reçu pour enrichir

le capital de savoir universitaire et former de futurs maîtres dans ma discipline.

L'Écriture elle-même, pensais-je, m'y invitait. Depuis la parabole évangélique du talent qu'il faut faire fructifier sous peine de se le voir ôter (cf. Mt 25, 24-28), jusqu'au dire de Jésus, si contraire à la conception (fausse) qu'ont de l'humilité tant de chrétiens : «on n'allume pas une lampe pour la mettre sous le boisseau, mais bien sur le lampadaire, où elle brille pour tous ceux qui sont dans la maison.» (cf. Mt 5, 15).

Je persévérerai donc, avec détermination, à tout faire pour me qualifier sur le plan universitaire, convaincu que je finirais par trouver un poste de recherche, même modeste, dont j'avais d'ailleurs dramatiquement besoin pour survivre économiquement. C'est pourquoi j'acceptais volontiers de participer à des symposiums relatifs à ma spécialisation, enrichissant ainsi mon Curriculum de références non négligeables.

Mais pour la majorité de mes collègues universitaires, je faisais de plus en plus figure d'"électron libre", comme on le verra plus avant.



## L'UNIVERSITÉ ET LES MÉDIAS: L'AFFAIRE DE LA «BIBLE DES COMMUNAUTÉS CHRÉTIENNES»

Jusque-là, le grand naïf que j'étais, croyait fermement que les universités n'étaient *que* des lieux de savoir. J'appris bientôt qu'elles étaient plus que sensibles à la médiatisation et même qu'une connivence au moins tacite existait entre les médias locaux et l'Université Catholique de Louvain (UCL). L'occasion d'en prendre conscience me fut fournie par ce qui m'arriva, sans que je m'y attende le moins du monde, et qui fut, cette fois au moins, à mon avantage. En effet, ayant pris l'initiative d'une campagne de presse pour dénoncer une bible aux relents antijudaïques, voire antisémites, je devins l'objet de l'attention de la grande presse, française et belge, ce qui me valut l'attribution d'un séminaire au sein de la prestigieuse UCL, comme je le relaterai plus loin.

-----

C'est dans le ciel presque serein de relations judéo-chrétiennes en développement positif exponentiel (si l'on en juge par les dizaines de textes pontificaux et épiscopaux concernant le peuple juif, issus depuis le Concile Vatican II), et après l'apaisement du conflit autour du Carmel d'Auschwitz, qu'éclata, vers la fin de l'année 1994, ce qu'on a appelé «L'affaire de la *Bible des Communautés Chrétiennes*»<sup>1</sup>.

1. Voir : François Devinat, « Une édition de la Bible reprend les poncifs de l'antijudaïsme », *Libération*, 20 mars 1995; Menahem Macina, « 87 passages antijudaïques de la Bible des Communautés Chrétiennes »; etc.

Peu de temps après sa parution en France (mai 1994), un certain nombre de catholiques impliqués dans le dialogue judéo-chrétien avaient été choqués par le contenu et le ton, blessants pour les juifs, de quelques commentaires de cette nouvelle bible, diffusée en plusieurs langues par les puissantes éditions catholiques internationales Médiaspaul, et dont les ventes, toutes versions confondues, dépassaient alors les vingt millions d'exemplaires. Quelqu'un me sensibilisa au caractère antijudaïque de plusieurs passages. Mon examen attentif de l'ouvrage fit apparaître qu'ils ne constituaient pas un faux pas fortuit, mais s'inscrivaient dans la ligne d'une apologétique chrétienne, ancienne manière, très négative à l'égard des juifs.

On pouvait y lire, entre autres, les affirmations suivantes :

- La culture juive est «machiste».
- Cette religion est «fanatique».
- Esdras « encourageait le racisme ».
- La désaffection des juifs pour les écrits des prophètes «expliquait bien des erreurs commises au nom du sionisme».
- « Le pharisien ne veut rien devoir à Dieu et il ne veut pas pécher pour ne pas avoir à être pardonné ».
- Pour les juifs, «aucun procédé ne sera mauvais si cela sert les intérêts de leur groupe».
- «Le peuple juif soupçonnait que Jésus venait de Dieu», mais il «ne voulait pas croire».
- La circoncision « ouvrait au païen toutes les portes de la société juive avec ses bonnes affaires ».
- «Dieu ne peut nous enfermer dans des obligations folkloriques de circoncision ou de chapeau, ni s'enfermer lui-même dans les problèmes de notre cuisine et de nos temps de prière».
- On est fondé à parler du peuple juif «comme de celui qui

avait tué Dieu, puisque ce peuple n'avait pu dominer son fanatisme, lié à toute son histoire».

- Avant la venue de l'Antichrist, «le peuple juif déversera toute sa méchanceté sur l'Église», mais «à la fin, la Colère [de Dieu] va se décharger sur eux» et «ils seront jugés».
- Les fléaux décrits dans le chapitre huit de l'Apocalypse «évoquent le châtement du peuple juif qui n'a pas accueilli le Christ», châtement qui «vient des forces de la nature qui se retournent contre le peuple coupable».

Réservant à un écrit spécifique l'exposé détaillé des péripéties tumultueuses de cette affaire, je me limite ici à en résumer les grandes lignes<sup>2</sup>.

Devant le tollé soulevé par les commentaires dépréciateurs des juifs, présents dans cette bible et le large écho médiatique qui lui fut donné, Monseigneur Jean-Charles Thomas, évêque de Versailles, qui avait imprudemment approuvé et même chaudement recommandé l'ouvrage, présenta d'abord des excuses publiques à la Communauté Juive de France. Puis, comme le scandale ne s'apaisait pas, il retira son *Imprimatur* et enjoignit à l'éditeur de cesser la diffusion jusqu'à la réalisation d'une édition amendée qui devrait alors obtenir un nouveau *Nihil obstat* (février 1995).

2. La polémique a donné lieu à un grand nombre d'articles de presse. J'en signale ici quelques-uns: Christian Laporte, «L'évêque de Versailles reconnaît son erreur : une bible aux références antisémites», in *Le Soir*, Bruxelles, 13 février 1995 (p. 10); François Devinat, «Une édition de la Bible reprend les poncifs de l'antijudaïsme», *Libération*, 20 mars 1995; Id., «La communauté juive souhaite obtenir le retrait de la bible antijudaïque», *Libération*, 25 mars 1995; Marianne Dubertret, *Bible des communautés chrétiennes, suite : La Licra obtient gain de cause*, *La Vie* n° 2590, 20 avril 1995; «Une colère divine eschatologique doit-elle tomber sur les Juifs? Réflexions sur une grave manipulation exégétique», paru dans *Foi et Vie*, XCV/5, décembre 1996, Paris, pp. 47-65; M. Macina, «Les Intouchables - Des commentaires bibliques à relents antijudaïques», étude parue dans les *Echos de l'Institut Séfarade*, Bruxelles 1999; «Sélection d'articles et de contributions concernant la *Bible des Communautés Chrétiennes* et sa nouvelle mouture : *La Bible des peuples*»; M.R. Macina, «La 'Bible des Peuples' : Une bible nostalgique de la théorie de la 'substitution' »; etc.

Et voici que se produisit l'inconcevable. Alors qu'on se fût attendu à ce qu'il adoptât un profil bas, surtout après le désaveu de la hiérarchie ecclésiastique, l'éditeur – s'estimant diffamé par la campagne de presse qui faisait rage – répliqua par un communiqué belliqueux (21 mars 1995) du supérieur romain de la Congrégation religieuse fondatrice des éditions Médiaspaul (Société Saint-Paul). Invoquant le droit canonique, il exprimait son refus catégorique de stopper les ventes de sa bible. Cette attitude insurrectionnelle face à l'injonction de plusieurs évêques français soutenus par les plus hautes autorités de l'Église, déclencha, comme on pouvait s'y attendre, l'ire des institutions juives représentatives, qui suivaient attentivement l'évolution de l'affaire.

Jean Kahn, président du Consistoire Central des Juifs de France, interpella énergiquement les instances romaines de dialogue entre l'Église et le judaïsme pour qu'elles mettent fin à ce qu'il considérait comme un scandale. De son côté, la Ligue contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA), assignait en référé la société éditrice.

Le 11 avril 1995, une Ordonnance de référé du Tribunal de Grande Instance de Paris condamnait l'éditeur à supprimer deux passages, considérés comme «de nature à raviver l'antijudaïsme», et «interdisait la diffusion et la vente de l'ouvrage, à défaut de ces suppressions»<sup>3</sup>

3. Dans un article intitulé «Les industries du film et éditeurs d'ouvrages littéraires en proie avec [lire : en butte à] la censure», du 22 déc. 1995, on peut lire le commentaire suivant : «Le 11 avril 1995, le tribunal de grande instance de Paris a ordonné en référé à la Société biblique catholique internationale de faire cesser la diffusion de la Bible des communautés chrétiennes qu'elle édite depuis mai 1994. Par cette décision, le tribunal civil fixe les limites de la liberté d'interprétation et de commentaire d'un texte biblique. La vice-présidente du tribunal de Paris, Marie-Claude Domb, a estimé que la levée de l'imprimatur par un évêque ne peut, en aucun cas, dans un tribunal laïque, être considéré comme un élément à charge. Par ailleurs, le tribunal prend soin d'indiquer les passages «de nature à raviver l'antijudaïsme» et donc «constitutifs d'un trouble manifestement illicite»; ainsi en va-t-il de la qualification de «folkloriques» dans le commentaire des deux prêtres traducteurs: «Dieu (...) ne peut pas nous enfermer dans des obligations folkloriques de circoncision ou de chapeau, ni s'enfermer lui-même dans les problèmes de notre cuisine et de nos temps de prière.»

D'abord résolu à interjeter appel du jugement, l'éditeur condamné finit par se résoudre à accepter la sentence civile. C'est ainsi que, dans un communiqué conjoint (octobre 1995), la LICRA, Médiaspaul et la Société Biblique Catholique Internationale (SOBICAI) faisaient part d'un accord intervenu entre les parties en conflit. Il était convenu que l'édition en cours «ne serait plus diffusée, à compter du 21 novembre 1995, qu'avec suppression des passages contestés» (au nombre de 19).

En fait, sur décision de l'autorité ecclésiastique, la vente ne reprit pas et les éditeurs durent, pour obtenir un nouvel *Imprimatur*, soumettre à un comité d'experts une réédition amendée. Ce n'est qu'après une attente de près d'un an, que la décision négative fut rendue publique par un bref communiqué du cardinal Pierre Eyt, président de la Commission doctrinale de la Conférence des évêques de France, dont voici le résumé :

La Commission doctrinale a demandé à plusieurs exégètes catholiques reconnus de procéder à une étude complète de la deuxième édition de cette Bible ainsi que des corrections proposées par les auteurs pour une troisième édition. L'étude des avis présentés par les exégètes désignés par notre Commission a conduit celle-ci à voter, le 21 mars 1996, le refus de l'*imprimatur* pour la troisième édition de la Bible des Communautés Chrétiennes.<sup>4</sup>

L'affaire semblait donc close lorsqu'elle rebondit soudain. En septembre 1998, les éditions Fayard tenaient une conférence de presse pour annoncer qu'ils éditaient une version corrigée de la *Bible des Communautés Chrétiennes*, sous le titre de *Bible des Peuples*. À la surprise générale, et surtout à celle du cardinal P. Eyt et de sa Commission doctrinale, qui avaient sanctionné cette bible deux ans plus tôt, cette nouvelle version était munie d'un *Imprimatur* de la Conférence des Évêques du Congo. Après une violente polémique, par journaux interposés, entre les responsables éditoriaux du Cerf (*Bible de Jérusalem*) et de

4. Texte intégral de la décision, suivi de quelques exemples de textes rejetés par les experts, dans *SNOP*, Service catholique de presse et d'information, n° 994, Paris, 4 octobre 1996

Desclée de Brouwer (*TOB*) – qui avaient sévèrement critiqué la *Bible des Peuples* – et Cl. Durand, directeur de Fayard, qui accusait ces éditeurs de diffamer SA bible pour des motifs bassement financiers, les esprits se calmèrent quelque peu, sans que le contentieux soit liquidé pour autant.

A la suite de l'action en justice intentée par la Ligue contre le racisme et l'antisémitisme, le tribunal de grande instance de Paris interdit la diffusion de la Bible des communautés chrétiennes avant correction de certains passages des notes des auteurs. L'éditeur devrait payer au plaignant 300 francs pour chaque exemplaire vendu au mépris de cette décision. L'ordonnance ne retenait que deux des dix passages dénoncés par la Ligue, mais précisait qu'ils étaient «de nature à raviver l'antijudaïsme», et qu'en conséquence, ils constituaient «un trouble manifestement illicite».

Le premier passage évoquait «des obligations folkloriques de circoncision ou de chapeau». Il y avait là, estima le tribunal, «un manque de respect à l'égard de la religion juive, dont des prescriptions essentielles sont ainsi tournées en dérision». Le second commentaire concernait la passion du Christ: «On a parlé du peuple juif comme de celui qui avait tué Dieu. C'était vrai en un sens puisque ce peuple n'avait pu dominer son fanatisme, dû en partie aux événements qu'il traversait». Le tribunal donna ici raison au plaignant, selon lequel l'accusation de déicide portée contre le peuple juif a toujours été à l'origine de discriminations et de persécutions tragiques.

Le dialogue judéo-chrétien allait-il pâtir de cette affaire navrante? Il faut se souvenir que, le 6 avril précédent, Mgr Thomas, évêque de Versailles, avait retiré son imprimatur à l'ouvrage et présenté ses excuses à la communauté juive. «Ce geste, ainsi que les interventions de Rome qui allaient dans le même sens, ont montré la netteté des positions de l'Église, estimait le père Bernard Dupuy, membre du Comité épiscopal pour les relations avec le judaïsme, si bien que je suis confiant en l'avenir. Le problème était très grave, mais il me semble que

les décisions prises, tant par la justice que par l'Église, en sont venues à bout.»

Reste que, vers la fin des années 1990, cette bible, qui avait tant fait parler d'elle, continuait sa carrière. Si l'on tient compte des versions en langues étrangères (espagnol surtout), elle constituait un immense succès éditorial, puisque, aux dires de ses éditeurs, plus de 32 millions d'exemplaires avaient été vendus depuis le lancement de la version originale en langue espagnole, en 1973, et plusieurs dizaines de mille en versions française et anglaise.

## **OÙ J'APPRENDS - DOULOUREUSEMENT - LES MOEURS UNIVERSITAIRES**

En rédigeant cette rétrospective, je prends conscience de l'ampleur de ma naïveté d'alors en matière de moeurs universitaires. J'ai mis très longtemps à comprendre que, pour la majorité des enseignants que je côtoyais au sein de l'Université Catholique de Louvain, je serais toujours un élément inclassable, inassimilable et, donc constituant une menace qui, pour être indéfinissable, n'en était pas moins considérée comme indésirable..

Tout d'abord, il faut savoir que, sauf exception, la carrière universitaire se construit et se déroule en fonction de critères quasiment immuables, et avant tout sur base de réussite aux examens, d'acquisition de grades, mais surtout dans l'ombre tutélaire d'un professeur en titre dont dépend le poste qui vous sera dévolu, en cas de vacance de la fonction. La chance joue également un rôle non négligeable dans ce processus.

Toute la difficulté consiste à se maintenir en permanence dans un équilibre instable et délicat consistant à ne pas être perçu comme une menace, réelle ou imaginaire, pour la notoriété de ceux qui vous précèdent dans la hiérarchie universitaire. Précision: certains d'entre eux sont de véritables squales dans ces eaux troubles. Pour autant, il ne faut pas non plus pousser la modestie – naturelle ou calculée – jusqu'à passer pour une nullité. Ni dangereusement ambitieux, donc, ni par trop dévalorisant pour le milieu dans lequel il tente de se faire une



place, tel est l'exercice diplomatique permanent auquel est soumis tacitement l'impétrant... Chose impossible, on le verra bientôt, pour le spécimen outrageusement naïf et idéaliste que je suis – de surcroît définitivement inadapté aux moeurs du sérail et à ses codes – .

Pour l'heure, c'est peu dire que je ne faisais d'ombre à personne. En effet, le seul statut que je pus alors obtenir à l'UCL, quand il fut avéré que je n'achèverais pas mon cycle formel d'études doctorales, fut celui de «chercheur»... non rémunéré. Mais le professeur qui me l'avait obtenu m'encourageait à ne pas perdre espoir d'obtenir un enseignement, même modeste au sein de la vénérable université belge.

Puis, soudain, les choses se gâtèrent, selon un processus de "scoumoune" dont je n'étais que trop familier. L'occasion en fut l'idée dangereuse (à l'époque, j'ignorais, bien entendu, qu'elle le fût) de profiter de mon appartenance récente et temporaire au corps enseignant pour m'inscrire à un cursus de théologie catholique à 'UCL même. À ma grande surprise, cette mienne demande se heurta à une fin de non-recevoir, non explicite, certes – c'eût été administrativement incorrect! – mais non moins catégorique en privé. On sut me faire comprendre que je n'avais pas intérêt à persévérer dans mes intentions sur ce point, étant donné ma "situation particulière", qui pourrait générer un malaise. Je fis semblant de n'avoir pas compris pour obliger le "bon conseiller" qui me l'exposait à préciser sa pensée. Peine perdue: la rhétorique de ce champions du flou mi-théologique, mi-psychologique, rendait inattaquable les attendus du procès d'inquisition, privé et secret, qu'il m'intentait dans son bureau de responsable des études théologiques. Rien ne fut acté, mais la menace non formulée était claire: si je persévérais dans mon dessein perturbant, je perdrais l'enseignement que j'avais obtenu par des moyens sur lesquels mon 'bienveillant' interlocuteur préférait, affirmait-il "passer charitablement".

Bref on l'aura compris: il n'était pas question de laisser entrer dans la bergerie théologique louvaniste, le loup déguisé en

brebis qu'était l'apostat catholique Macina, honteusement converti au judaïsme, et qui avait eu l'impudence de se faire "parachuter" en ce haut lieu de l'excellence théologique catholique.

Je dois m'expliquer sur le terme "parachuter". Je m'aperçois, en effet, que j'ai omis de préciser les circonstances de ma cooptation comme maître de conférence invité à l'UCL.

Tout se passa pour moi comme souvent dans ma vie (pour le meilleur comme pour le pire) par une succession d'événements hautement improbables qui se produisirent pourtant et me valurent, à ma grande surprise, une notoriété aussi rapide que disproportionnée, me sembla-t-il alors.

J'ai relaté, plus haut, ma campagne de presse contre la *Bible des Communautés chrétiennes*, et évoqué brièvement qu'elle m'avait valu l'obtention de ma charge temporaire d'enseignement<sup>1</sup>. Il ne me paraît pas inutile d'entre ici dans quelques détails de ce surprenant concours de circonstances.

Devant l'insuccès de mes démarches privées de sensibilisation des autorités religieuses qui avaient accordé l'imprimatur à cette bible, et particulièrement suite à la rebuffade dont j'avais été l'objet de la part d'un haut responsable de la Commission Épiscopale Française pour les Relations avec le Judaïsme, j'avais exposé l'affaire au président du Consistoire de France et lui avais remis une substantielle anthologie, commentée par mes soins<sup>2</sup>, des passages que j'estimais entachés d'antijudaïsme, voire d'antisémitisme. Ce haut responsable juif qui ne manquait pas de relations privilégiées, fit très fort et très vite et n'y allant pas par quatre chemins interpella directement le président de la Commission Vaticane pour les Relations avec le Judaïsme, qui intervint par des voies qui lui sont propres et qui furent efficaces. De son côté la LICRA s'était emparée de l'affaire, et la presse avait suivi<sup>3</sup>

1. Voir le chapitre 24 : «L'université et les médias: L'affaire de la "Bible des Communautés Chrétiennes"»

2. Voir : «87 passages antijudaïques de la 'Bible des Communautés Chrétiennes'».

Et un beau jour, je fus contacté au téléphone par un journaliste de la Télévision belge francophone (RTBF). Il proposait de venir m'interviewer à domicile concernant cette affaire qui, au fil des mois, défrayait régulièrement la chronique. L'interview télévisée fut ultra-rapide car il ne s'agissait que d'un bref reportage pour le journal télévisé. Par ailleurs, on ne pouvait me préciser la date de diffusion. Je n'eus pas la chance de la voir, mais je ne pus ignorer qu'elle avait eu lieu, car, le lendemain du jour où elle fut diffusée, j'eus la surprise, alors que je traversais la place de l'Université, de m'entendre saluer et féliciter par plusieurs pontes de l'université et par un nombre non négligeable de professeurs et d'élèves. J'entendis des : "Bravo, Monsieur le professeur!" et autres exclamations, plus ou moins sincères, du même acabit. L'événement était d'autant plus singulier que, j'avais traversé cette place presque chaque jour depuis des mois pour me rendre au bureau que je partageais avec un professeur le plus souvent absent et un doctorant, sans que personne, hormis quelques collègues proches, ne me remarque.

Une université est un grand village dans lequel les nouvelles circulent vite. Celle de l'interview télévisée d'un chercheur israélien inconnu, en séjour d'études à l'UCL, se répandit comme une trainée de poudre et vint aux oreilles du recteur qui ne tarda pas à me convoquer. Du coup, l'inconnu que j'étais jusqu'alors, devint en quelques semaines le chouchou des responsables du service de presse de l'Université et de deux ou trois membres influents du Conseil académique, les uns comme

3. Le journaliste belge Christian Laporte a traité de l'affaire dans plusieurs articles, dont les suivants, par ordre chronologique de parution: «L'évêque de Versailles reconnaît son erreur : Une Bible aux références antisémites», *Le Soir*, Bruxelles, lundi 13 février 1995, p. 10 ; «L'Église retire son «imprimatur». La Bible antisémite dénoncée par l'évêque de Versailles», *Ibid.*, jeudi 9 mars 1995, p. 16 ; « L'Éditeur a refusé de retirer l'ouvrage contesté. La Bible "antijuive" au tribunal ! », *Ibid.*, samedi 25 mars 1995, p. 28 ; «Le Tribunal de Paris suit l'évêque de Versailles : La Bible antisémite est interdite», *Ibid.*, mercredi 12 avril 1995, p. 21. ; etc. Quant à moi, j'en ai relaté la genèse de manière pittoresque, dans mon article intitulé «On parle de vous, mais on ne vous cause pas !», paru dans le même journal, *Ibid.*, samedi 22 avril 1995, p. 2.

les autres étant, bien entendu, intéressés par tout ce qui contribue au renom de leur établissement.

Dès le début de l'entretien que j'eus avec le recteur, il s'étonna de ce que je n'enseignais pas à l'UCL, et me demanda pourquoi. Cela m'amusa beaucoup et je répondis du tac au tac quelque chose, comme: "Encore eût-il fallu qu'on me le propose." Le recteur s'étonna: "En avez-vous parlé avec le doyen de la faculté de théologie?" Avec ma simplicité et ma décontraction habituelle et sans penser à mal, je rétorquai qu'échaudé par un contact antérieur avec ce responsable, l'idée ne m'a même pas traversé l'esprit. "Que s'est-il passé", me demanda-t-il alors, me faisant regretter d'avoir émis ce propos. Force m'a été de lui relater, sans entrer dans les détails, que je n'étais pas persona grata chez les théologiens puisque l'éventualité même que je puisse étudier cette discipline à l'UCL avait été écartée par le doyen de cette faculté. Je perçus la contrariété que ma réponse avait causée, et je regrettai immédiatement ma franchise. "Il doit s'agir d'un malentendu; je vais me pencher sur la question et je vous tiendrai au courant", conclut le recteur.

J'allais bientôt payer très cher la maladresse impardonnable dans ce milieu que celle qui consiste à mettre en cause un collègue enseignant. Je m'en aperçus dès le surlendemain, à la mine hostile qu'arboraient en ma présence les professeurs du département de théologie, à l'exception d'un seul, dont je parlerai bientôt.

**UNE CABALE QUI N'A RIEN À VOIR AVEC LA  
BRANCHE DE LA MYSTIQUE JUIVE DU MÊME NOM**

Texte à venir



## A PROPOS DE L'AUTEUR

Titulaire d'une licence de Pensée juive de l'Université hébraïque de Jérusalem, M. Macina a été chercheur et maître de conférences invité dans plusieurs universités francophones. Durant cette période il a poursuivi ses études et ses travaux sur le judaïsme et le christianisme des premiers siècles et publié, dans des revues spécialisées, plusieurs monographies et de nombreux articles de recherche. Parallèlement, il a profondément repensé la théologie de ce qu'il appelle le "dessein de Dieu sur le peuple juif et les nations chrétiennes".

Retraité depuis plusieurs années, il poursuit sa réflexion et ses analyses sur ces thèmes et en expose la quintessence à l'attention d'un public non spécialisé. De 1999 à 2012, M. Macina a rédigé quatre ouvrages qui ont été publiés chez des éditeurs traditionnels.

Il a opté depuis peu pour la publication sur Internet (Books on the Web) \*.

\* Sur ce point, voir, entre autres:

- **Les Églises et les Juifs (1933-1945) (Lien direct aux chapitres)**
- **L'apologie qui nuit à l'Église – Révisions hagiographiques de l'attitude de Pie XII envers les juifs (Lien direct aux chapitres)**

- **La pierre rejetée par les bâtisseurs – L'«intrication prophétique» des Écritures (Lien direct aux chapitres)**
- **Le signe de Saül – A propos du sévère avertissement de Paul aux chrétiens (Rm 11, 19-22) (Lien direct aux chapitres)**
- **Un voile sur leur cœur. Le « non » catholique au Royaume millénaire du Christ sur la terre (Lien direct aux chapitres)**
- **Si les chrétiens s'enorgueillissent. À propos de la mise en garde de l'apôtre Paul (Rm 11, 20) (Lien direct aux chapitres)**
- **Chrétiens et Juifs depuis Vatican II. État des lieux historique et théologique. Prospective eschatologique (Lien direct aux chapitres)**
- **Dieu a rétabli son Peuple. Témoigner devant l'Église que Dieu a restitué au Peuple juif son héritage messianique (Lien direct aux chapitres)**
- **Confession d'un fol en Dieu (Lien direct aux chapitres)**

**(Notice sur l'esprit de mes publications)**



## **L'ÉDITEUR**

**Tsofim est une Association Loi de 1901 qui s'est donné pour but de publier, majoritairement sur le Web, des ouvrages grand public sur des thématiques religieuses et spirituelles.**

**Elle s'est spécialisée dans le judaïsme et le christianisme.**

## CURRICULUM ACADÉMIQUE ET DE RECHERCHE

### INTRODUCTION

Paradoxalement, c'est l'échec d'une carrière universitaire, pourtant initiée sous les meilleurs auspices, qui a imprimé à mes activités de chercheur et d'auteur un tour et une orientation que n'aurait pu lui conférer un parcours académique rectiligne. En 1980, alors que je venais d'obtenir avec succès ma licence d'Histoire de la Pensée Juive, mes maîtres de l'Université Hébraïque de Jérusalem avaient estimé, au vu de mes travaux dont trois avaient déjà été publiés, que j'avais fait la démonstration de mes aptitudes à la recherche en pensée juive et en littérature chrétienne (patrologie syriaque, grecque et latine), et que, étant donné mon âge déjà mature (44 ans), je devais rapidement obtenir un doctorat et enseigner. A cet effet, la commission académique ad hoc m'avait permis d'entrer dans un programme d'accès direct au troisième cycle, en dispense de maîtrise. Au terme d'une année d'études intensives et après avoir réussi le difficile examen intégratif qui la sanctionnait, je pus présenter un projet de thèse, qu'une des gloires de l'Université Hébraïque, le professeur Shlomo Pinès, spécialiste de Maïmonide, fut admis à diriger malgré le fait qu'il était depuis longtemps à la retraite. En un an, j'avais rédigé l'essentiel de cette recherche, et il était question de la présenter pour l'obtention du doctorat (il n'y avait pas de soutenance dans cette université).

A quelques semaines de la fin de la rédaction formelle, j'estimai que le sujet était beaucoup trop élémentaire pour un doctorat et proposai au prof. Pinès une tout autre recherche portant sur une institution de l'Église des premiers siècles – les *bnay qyama* de l'Église syriaque, dans lesquels je voyais l'équivalent des *kanonikoi* de l'Église grecque (voir mon article de synthèse : «Fils du pacte» ou

membres du clergé inférieur ? – L'institution des *bnay/bnat qyama* revisitée». j'insistai auprès du prof. Pinès, pour qu'il accepte de coopter comme co-directeur de thèse, spécialisé en littérature chrétienne syriaque, le professeur André De Halleux. Mon projet de recherches doctorales fut accepté par la Commission académique ad hoc qui recommanda même ma candidature à une bourse d'études pour me permettre de compléter la partie chrétienne de ma dissertation à l'université de Louvain (Belgique), sous la co-direction du prof. de Halleux.

Il serait long et fastidieux de retracer les péripéties malheureuses du projet qui avorta, suite à la mort du professeur Pinès, d'abord, puis de celle du professeur de Halleux, quelques années plus tard. Entre temps, ce dernier m'avait proposé de transformer ma dissertation doctorale en cours d'achèvement en un livre scientifique à paraître dans la prestigieuse collection louvaniste, *Corpus Scriptorum Christianorum Orientalium* (CSCO), *scriptores syri*. Lors du décès du prof. de Halleux (1994), le manuscrit de ce futur volume du CSCO était presque prêt. Malheureusement, le professeur qui assurait l'intérim à la tête du CSCO refusa de donner suite au projet, et le volume resta mort-né.

Un tel coup du sort eût dû me décourager définitivement, d'autant que j'approchais de la soixantaine. Au lieu de cela, j'ai continué à enseigner et à publier des articles de recherche jusqu'en 2005 (voir liste : [www.rivtsion.org/f/index.php?sujet\\_id=2935](http://www.rivtsion.org/f/index.php?sujet_id=2935)). Eloigné du milieu universitaire, je pris conscience d'une situation dont j'ignorais tout. Au fil des années et de mes nombreux entretiens avec des chercheurs, des théologiens de métier et des fidèles chrétiens cultivés, je prenais la mesure de l'ignorance affligeante des sources de nombre d'entre eux, et du désintérêt – qu'ils ne prenaient même pas la peine de cacher – pour les œuvres des anciens Pères et écrivains ecclésiastiques qui avaient nourri la tradition vivante du christianisme, et mieux vaut ne rien dire de leur ignorance abyssale de la littérature religieuse du judaïsme. Je compris vite que je ne parviendrais pas à inverser la tendance dans le monde universitaire, et, à partir des années 2000, je m'orientai de plus en plus vers la vulgarisation, en m'adressant à un public cultivé, par voie de conférences, puis sur le site que je créai alors à cet effet ([www.rivtsion.org](http://www.rivtsion.org)). Enfin, suite à un concours de circonstances imprévisibles, je pus commencer à diffuser mes conceptions, par voie d'ouvrages grand public et donc sans passer

par les fourches caudines de l'Université qui a de tout autres critères de réception d'idées nouvelles.

## PUBLICATIONS

### **Esprit qui anime mes œuvres, grands secteurs de ma recherche**

Comme je l'ai exposé ci-dessus, un fâcheux concours de circonstances m'a empêché de donner une assise et une crédibilité académiques au projet initial qui était le mien : *revisiter le substrat théologique d'auteurs juifs et chrétiens des premiers siècles pour mettre en valeur ce que les patrimoines exégétique et spirituel de l'une et l'autre traditions ont en commun*. J'estimais, en effet, qu'après le drame de la Shoah et la prise de conscience subséquente des ravages causés aux juifs par l'antijudaïsme et l'antisémitisme chrétiens, et sous l'impulsion de l'esprit prometteur qu'avait impulsé la déclaration *Nostra Aetate*, 4, du Concile Vatican II, il convenait de fonder les nouveaux rapports entre les deux confessions de foi, sur les textes – connus des seuls spécialistes – qui avaient constitué le terreau ambivalent sur lequel avaient germé et s'étaient développées leurs convictions théologiques antagonistes respectives.

Or, force m'était de constater (et de déplorer) que les disciplines incontournables pour quiconque entreprend une telle recherche – à savoir l'étude de la littérature rabbinique et celle des écrits des Pères de l'Église et des écrivains ecclésiastiques – étaient de moins en moins prisées par les futurs chercheurs chrétiens. Les rares spécialistes vieillissaient ou disparaissaient inexorablement, et la relève était, sinon inexistante, du moins extrêmement faible et ne suffirait certainement pas à équiper les spécialistes de demain. Une des plus importantes raisons de la modicité du recrutement dans ces secteurs de recherche, est le nombre des langues anciennes dont la maîtrise nécessite un très important investissement en savoir et en temps (hébreu, araméen, syriaque, grec, latin, arménien, etc.) ; mais ce n'est pas la seule : le peu de bourses de recherche et le nombre infinitésimal des postes d'enseignement, découragent les candidats.

Je parvins assez rapidement à la conviction qu'il fallait renouer avec la tradition scholiaste des premiers siècles chrétiens, particulièrement en Orient, et ne pas hésiter à inviter les chercheurs, et même les laïcs non théologiens, à la lecture des auteurs dans leurs traductions en langues modernes, faute de mieux. C'est d'ailleurs ainsi que je m'étais initié moi-même à la pensée des anciens auteurs, tant juifs que chrétiens, avant de faire l'effort considérable d'acquérir un niveau de connaissance des langues originales de ces écrits, suffisant pour être en mesure de me reporter aux sources. J'estimais que les circonstances étant ce qu'elles sont, il n'y avait pas place pour le purisme : il fallait faire un choix et ne pas hésiter à sacrifier l'érudition au profit de la culture générale. Je mis au point quelques projets de séminaires sur ces bases, et obtins du Conseil académique de l'Université de Louvain un séminaire thématique pour une durée de trois ans. Malheureusement j'eus maille à partir avec certains professeurs de théologie, qui, outre leurs préventions religieuses à mon égard (sur lesquelles je ne m'étendrai pas ici), considéraient ma méthode comme non scientifique et même dangereuse et convinquirent rapidement le rectorat de mettre fin prématurément au programme.

Pour couronner le tout, comme je l'ai expliqué plus haut, le refus du suppléant à la direction d'une collection orientaliste prestigieuse de l'Université de Louvain, d'entériner le projet – pourtant parrainé et dirigé par l'ancien directeur – de publier la version livresque de mon doctorat, m'ayant privé de toute référence universitaire de haut niveau, je dus choisir entre le renoncement définitif à l'entreprise que j'envisageais, ou la poursuite de mon projet global par voie éditoriale. Ce qui m'amène au deuxième point.

## CURRICULUM VITAE

### **Cursus universitaire**

#### **– Université Hébraïque de Jérusalem : de 1977 à 1981**

Licence d'Histoire de la Pensée Juive et études complémentaires, *cum laude*, 21 mai 1981 (mention recopiée du diplôme).

1977-1980 : Licence d'Histoire de la Pensée Juive, Université Hébraïque de Jérusalem (Israël). *Cum Laude*.

1981-1985 : Etudes de maîtrise et de doctorat, Université Hébraïque de Jérusalem (Israël), et Université Catholique de Louvain (Belgique). Enseignement universitaire et Recherche (de 1988 à 2003).

**- Université Catholique de Louvain : de 1982 à 2000**

- 1) En tant que doctorant : voir Macina, Robert, "Les Bnai et les Bnat Qy'omo dans le clergé syriaque" (encadrement), MEDI (en ligne sur le site de la professeure Donceel-Voute (<http://www.donceelvoute.be/Donceel-Voute/About.html>)).
- 2) En tant que chercheur, collaboration à un projet de recherche de l'Institut d'Orientalisme de l'Université de Louvain-la-Neuve : Textes monastiques et hagiographiques des chrétiens d'Orient (Pfr. Ugo Zanetti) - Orient chrétien et byzantin (<http://www.fltr.ucl.ac.be/FLtr/GLOR/ORI/rech-types.htm>).

**Scholarships (Bourses d'études)**

- 1) De 1982 à 1984 : bourse de recherche conjointe de l'Etat d'Israël et du Gouvernement Belge, dans le cadre d'échanges universitaires.
- 2) Bourse d'études du *Jerusalem Trust Visiting Fellowship for the Study of Jewish-Christian Relations*, d'études Scholarships (juillet - septembre 1996), en tant que chercheur invité au *Oxford Centre for Hebrew and Jewish Studies*. Travail de recherche publié sous le titre « Caducité ou irrévocabilité de la 1ère Alliance dans le Nouveau Testament ? », dans la revue *Istina*, XLI (1996), Paris, pp. 347-400. La première partie de ce travail a fait l'objet d'une conférence au Wolfson College d'Oxford, le 30 avril 1996. (Texte de ma recherche, en ligne : [http://www.rivtsion.org/f/index.php?sujet\\_id=551](http://www.rivtsion.org/f/index.php?sujet_id=551)).

**Enseignement**

1997-1999 : Maître de Conférences invité, Faculté de Théologie catholique de Lille (France).

1997-1998 : Maître de Conférences invité, Institut Orientaliste de l'Université Catholique de Louvain (Belgique). Séminaire (Voir Liste des membres de l'Université Catholique de Louvain de l'annuaire 1998, à la page 237, sous la mention suivante : « Macina Robert, *Maître conf. Inv.* » (Dépts FLTR – GLOR – ORI).

1997-2001 : Chercheur, Université Catholique de Louvain (Belgique).

1999 : Maître de Conférences invité, Institut d'Etudes Juives, Université Libre de Bruxelles (Belgique).

2001-2004 : Chargé du Cours d'Hébreu moderne à l'Institut supérieur d'étude des langues Marie Haps, à Bruxelles.

2001-2005 : Chercheur, Université Libre de Bruxelles. Conférences, Symposiums, Séminaires (de 1996 à 2003).

### **Colloques et symposiums internationaux, Conférences, Séminaires**

- 1) Sixième Colloque du Patrimoine syriaque, titre de ma conférence : « Les bnay et bnat qyama de l'Église Syriaque : une piste philologique sérieuse », dans Actes du Colloque VI : *Le monachisme syriaque du VIIe siècle à nos jours*. Vol 1 Textes français, Editions du CERP, Antélias (Beyrouth) 1999, p. 15-49. Cité dans Al Kindi, catalogue de la bibliothèque de l'Idéo, (ici : <http://alkindi.ideo-cairo.org/controller.php?action=SearchNotice&noticeId=41939> et là : <http://alkindi.ideo-cairo.org/controller.php?action=SearchNotice&noticeId=41730>). Le texte de ma conférence est en ligne ([www.rivtsion.org/f/index.php?sujet\\_id=2871](http://www.rivtsion.org/f/index.php?sujet_id=2871)).
- 2) Symposium organisé par l'Académie Internationale de Philosophie des Sciences (Gênes) et l'Académie Internationale des Sciences Religieuses (Paris), à l'Institut scientifique Saint Raphaël de Milan, 20-25 mai 1998, sur le thème : « Life – Interpretation and the Sense of Illness within the Human Condition. Medicine and Philosophy in a Dialogue ». Titre de ma conférence : « La maladie dans la tradition juive – Orthodoxie et orthopraxie », texte paru dans le volume du Symposium : A.T. Tymienieca and E. Agazzi (eds), *Analecta Husserliana LXXII*, Kluwer Academic Publishers, Netherlands, 2001, pp.

213-233 (<http://cat.inist.fr/?aModele=afficheN&cpsidt=13484960>) ;  
Texte de la conférence consultable en ligne ([www.rivtsion.org/f/index.php?sujet\\_id=1018](http://www.rivtsion.org/f/index.php?sujet_id=1018)).

- 3) Novembre 1998 : Conférencier invité à l'Institut d'Études Juives «Martin Buber», de l'Université Libre de Bruxelles. Thème générique: « Les nouveaux rapports entre chrétiens et juifs : changement de ton ou de conceptions? ». Titre de la première conférence (3 novembre 1998) : «Statut doctrinal et réception théologique du “nouveau regard” de l'Église sur le peuple juif. Esquisse d'un bilan». Titre de la deuxième conférence (10 novembre 1998) : « La “ligne Soloveitchik”, proscrivant tout dialogue entre juifs et chrétiens, a-t-elle encore cours ? Tentative d'évaluation ».
- 4) 18-19 novembre 1998 (Lille) : Colloque *Juifs et Chrétiens, entre ignorance, hostilité et rapprochement (1898-1998)*, organisé à l'Université Charles-de-Gaulle – Lille 3 ; texte de ma communication publiée sous le titre « Causes de l'abolition par le Saint Office de l'”Opus sacerdotale *Amici Israel*” (1926-1928) », dans la collection “Travaux Recherches de l'Université”, Lille 2003, pp. 87-110, p. 26 ([http://didattica.iulm.it/cattedraunesco/000161204\\_020.pdf](http://didattica.iulm.it/cattedraunesco/000161204_020.pdf)). Texte de ma communication, en ligne ([www.rivtsion.org/f/index.php?sujet\\_id=1017](http://www.rivtsion.org/f/index.php?sujet_id=1017)).
- 5) Automne 1999 (Bruxelles) : Colloque *Vieillesse, Sagesse et Tradition dans les civilisations orientales* ; titre de ma communication: « Le rôle des presbytres dans la transmission de la Tradition chez Irénée de Lyon », publiée dans C. CANNUYER, D. FREDERICQ-HOMES, F. MAWET, J. RIES et A. VAN TONGERLOO (dir.), *Vieillesse, Sagesse et Tradition dans les civilisations orientales* (Acta Orientalia Belgica, XIII), Antoon SCHOORS *in honorem*, Bruxelles – Louvain-la-Neuve – Leuven, 2000, pp. 63-94 ; texte en ligne sur mon site rivtsion : [www.rivtsion.org/f/index.php?sujet\\_id=1319](http://www.rivtsion.org/f/index.php?sujet_id=1319).
- 6) Printemps 2000 : Participant au VIe Colloque sur le Monachisme Syriaque du VIIe siècle à nos jours. Titre de ma communication : «Les Bnay et bnat qyama de l'Église Syriaque : une piste philologique sérieuse», Beyrouth (Liban). En ligne sur rivtsion.org ([www.rivtsion.org/f/index.php?sujet\\_id=2871](http://www.rivtsion.org/f/index.php?sujet_id=2871)).
- 7) 15 mars 2000 : Conférence à l'Abbaye bénédictine de Ligugé (France) : « Plaidoyer pour l'émergence d'une nouvelle discipline : l'histoire des rapports entre judaïsme et christianisme ».



- 8) Année académique 2000-2001 : Séminaire donné à Institut d'Etudes Juives (Bruxelles) sur le thème : « La dépréciation du patriarche Joseph dans le 'Testament de Nephtali' hébreu : reflet d'une polémique entre Juifs et Chrétiens à l'aube du Moyen Âge ? ».
- 9) 4 février 2001 : Participant à la Table ronde du Colloque « *Qui dites-vous que je suis ?* », au Collège de l'Alliance Israélite Universelle, Paris, sous la direction du professeur Shmuel Trigano.
- 10) Du 14 au 16 juin 2001 : Colloque « *Clergés et cultures populaires* », à Dublin City University (Irlande). Titre de ma communication « Un demi-siècle de stéréotypes antijudaïques dans les manuels de l'enseignement catholique de 1900 à 1950 » ; en ligne : [www.rivtsion.org/f/index.php? sujet\\_id=813](http://www.rivtsion.org/f/index.php? sujet_id=813).
- 11) 2001-2002: Séminaire annuel (20 heures) : « *L'antijudaïsme chrétien est-il bien mort ?* », Centre Ben Gourion, Bruxelles.
- 12) 2002-2003 : Séminaire annuel (30 heures) : « *Dialoguer avec les chrétiens ?* », Centre Ben Gourion, Bruxelles.

### Livres

- (1) ***Chrétiens et juifs depuis Vatican II. Etat des lieux historique et théologique. Prospective eschatologique***, Editions Docteur Angélique, décembre 2009, 397 pages. Indexes et tables. Préface de Fadiev Lovsky, éminent spécialiste du sujet. Postface du prof. Yves Chevalier, directeur de la revue *Sens* de l'Amitié Judéo-Chrétienne de France. Réédité en livre Web et en livre électronique: **Chrétiens et Juifs depuis Vatican II. État des lieux historique et théologique. Prospective eschatologique (Lien direct aux chapitres)**.
- (2) ***Les frères retrouvés. De l'hostilité chrétienne à l'égard des juifs à la reconnaissance de la vocation d'Israël***, Éditions de L'Œuvre, mars 2011, 318 p. (Index et tables). Réédité en livre Web et en livre électronique sous le titre: **Si les chrétiens s'enorgueillissent. À propos de la mise en garde de l'apôtre Paul (Rm 11, 20) (Lien direct aux chapitres)**.
- (3) ***L'apologie qui nuit à l'Église. Révisions hagiographiques de l'attitude de Pie XII envers les Juifs. Suivi de contributions des professeurs Michael Marrus et Martin Rhonheimer***, éditions du

Cerf, Paris, 2012. Réédité en livre Web et en livre électronique:  
**L'apologie qui nuit à l'Église – Révisions hagiographiques de l'attitude de Pie XII envers les juifs (Lien direct aux chapitres).**

- (4) **Confession d'un fol en Dieu**, éditions Docteur angélique, Avignon, 2012. Réédité en livre Web et en livre électronique: **Confession d'un fol en Dieu (Lien direct aux chapitres).**
- (5) « **Un voile sur leur cœur.. ?** ». **Le « non » catholique au Royaume millénaire du Christ sur la terre**. Editions Tsofim, 2013; édité en livre Web et en livre électronique: **Un voile sur leur cœur. Le « non » catholique au Royaume millénaire du Christ sur la terre (Lien direct aux chapitres).**
- (6) **Les Églises face à la déréliction des juifs (1933-1945). Impuissance ou indifférence chrétiennes ?** Editions Tsofim, 2013; édité en livre Web et en livre électronique: **Les Églises et les Juifs (1933-1945) (Lien direct aux chapitres).**
- (7) « **La pierre rejetée par les bâtisseurs** ». **L'«intrication prophétique» des Écritures**. Editions Tsofim, 2013; édité en livre Web et en livre électronique: **La pierre rejetée par les bâtisseurs – L'«intrication prophétique» des Écritures (Lien direct aux chapitres).**
- (8) **Dieu a rétabli son Peuple. Témoigner devant l'Église que Dieu a restitué au Peuple juif son héritage messianique (Lien direct aux chapitres)**, éditions Tsofim, 2013, en livre Web et en livre électronique.
- (9) **Le signe de Saül – A propos du sévère avertissement de Paul aux chrétiens (Rm 11, 19-22) (Lien direct aux chapitres);** éditions Tsofim, 2013, en livre Web et en livre électronique.
- (10) **L'itinéraire spirituel interdit. Mémoires d'un électron libre de la théologie du dessein de Dieu ;** éditions Tsofim, 2014, en livre Web et en livre électronique.
- (11) **L'Église à l'épreuve des Juifs : L'abolition d'Amici Israel (1926-1928) ;** éditions Tsofim, 2014, en livre Web et en livre électronique.

## Traductions

1. Klemens Stock, *Jésus la Bonté de Dieu. Le message de Luc*, Desclée, Paris 1992. (En collaboration avec Michel Vessière).
2. Luis-Alonzo Schökel, Guillermo Gutiérrez, *La mission de Moïse*, Desclée, Paris 1992.
3. Enzo Bianchi, *Le Jour du Seigneur. Pour un renouveau du Dimanche*, Mame, Paris, 1992.
4. Raniero Cantalamessa, *Jésus-Christ le Saint de Dieu*, Mame, 1993.
5. Enzo Bianchi, *Suivre Jésus le Seigneur*, Mame, Paris, 1993.
6. Raniero Cantalamessa, *Nous prêchons un Christ crucifié*, Éditions des Béatitudes, 41600 Nouan-le Fuzelier (France), 1996.
7. Raniero Cantalamessa, *Notre Sœur la Mort*, Éditions Saint-Paul, Versailles (France), 1996.
8. Adriana Bora Madia et Fiorenza Monti Amoroso, *Juif, notre frère... La foi chrétienne à la lumière des Écritures et de la tradition juive vivante*, avec une préface et une bibliographie rédigées par le traducteur. Éditions des Béatitudes, 41600 Nouan-le Fuzelier, 1998.

## Monographies et articles spécialisés

- « Le rôle eschatologique d'Élie le Prophète dans la conversion du peuple juif », *P.O.C. (Proche Orient Chrétien)*, Jérusalem, T. XXXI (1981), pp. 71-99.
- « Cassiodore et l'École de Nisibe. Contribution à l'étude de la culture chrétienne orientale, à l'aube du Moyen Âge », *Le Muséon*, Bruxelles, T. 95 (1982), pp. 131-166.
- « Jean le Baptiste était-il Élie? Examen de la tradition néotestamentaire », *P.O.C. (Proche Orient Chrétien)*, Jérusalem, T. XXXIV (1984), pp. 209-232.

« *Ein gozrim gzerah 'al hatsibour 'ela 'im ken rov hatsibour yeKHolim la'amod bah* » (= On n'impose une règle [religieuse] à l'ensemble [de la communauté], que si la majorité d'entre eux peuvent s'y conformer]". En hébreu, avec résumé en anglais, *Tarbiz*, Jérusalem, vol. LIV (1985), pp. 447-453.

Contribution au *Dictionnaire de la Bible et des Religions du Livre*, Brepols, Turnhout, 1985 (rédaction des rubriques afférentes aux noms propres de l'Ancien Testament).

« Le "Judéo-Christianisme" de Franz Rosenzweig. Compromis d'un juif assimilé, esprit de système ou choix existentiel? Recherche d'une voie moyenne », *R.H.P.R. (Revue d'Histoire et de Philosophie Religieuses)*, Strasbourg, T. 66 (1986), pp. 429-450.

« L'énigme des prophéties et oracles à portée "maccabéenne" et leur application *ek prosôpou*, selon l'exégèse antiochienne », *Oriens Christianus*, Wiesbaden, T. 70 (1986), pp. 86-109.

« Pour éclairer le terme "digamoi" », *Revue des Sciences Religieuses*, Strasbourg, T. 61 (1987), pp. 54-72.

« Fonction liturgique et eschatologique de l'"anamnèse" eucharistique (Lc 22,19; 1 Co 11, 24-25). Réexamen de la question à la lumière des sources juives », *Ephemerides Liturgicæ*, Rome, n° 1 (jan-fév 1988), pp. 3-25.

« Un modèle pour délier les divorcés remariés: l' "admission provisoire" des *lapsi* par Cyprien de Carthage (+ 258) », *Le Supplément*, n° 165, juin 1988, Paris, pp. 94-134.

« Magistère ordinaire et *désaccord responsable*: scandale ou signe de l'Esprit? Jalons pour un dialogue", *Ad Veritatem* (revue de théologie protestante), n° 19 (juillet-septembre 1988), Bruxelles, pp. 26-48.

« Autorité et *sensus fidelium*. Vers la perception d'un Magistère comme lieu privilégié d'expression de la conscience de l'Église », *Ad Veritatem* (revue de théologie protestante), n° 20 (oct.-déc. 1988), Bruxelles, pp. 26-52.

« Pistes néotestamentaires pour une pastorale des divorcés remariés », *Ad Veritatem* (revue de théologie protestante), n° 20 (juin-juillet 1990), Bruxelles, 23-52.

« Hérode-Messie, ou l'apologie du "Renard" par A. Paul : réponse à une désinformation historico-théologique », *Ad Veritatem* (revue de théologie protestante), n° 42, juin 1994, Bruxelles, pp. 19-43.

« Jésus "le juif", ou Jésus "l'hérodien" ? À propos d'une thèse récente d'A. Paul », *Foi et Vie* (revue de théologie protestante), vol. XCIII, n° 3, juillet 1994, Paris, pp. 87-104.

Recension de : S. HEID, *Chiliasmus und Antichrist-Mythos. Eine frühchristliche Kontroverse um das Heilige Land*, Borengässer – Bonn, 1993, dans *Revue d'Histoire Ecclésiastique*, Louvain, 1994, pp. 105-106.

« Faux en "Écritures" ou "faux-pas" théologique? L'antijudaïsme de *La Bible des Communautés chrétiennes* », *Ad Veritatem* (revue de théologie protestante) n° 46, juin 1995, Bruxelles, pp. 12-71.

« *La Bible des Communautés Chrétiennes* est-elle vraiment chrétienne ? », *Ad Veritatem* (revue de théologie protestante) n° 47, septembre 1995, Bruxelles, pp. 13-68.

« Le "syndrome de Seelisberg" : persistance du soupçon d'un "enseignement du mépris" rabbinique envers le christianisme », *Tsafon – Revue d'études juives du Nord*, n° 24, hiver 1995-1996, Lille, pp. 95-107.

Recension de : H. FABRE, *L'Église catholique face au fascisme et au nazisme. Les outrages à la vérité*, EPO, Bruxelles, 1994, publiée dans *Koré*, Supplément littéraire au Mensuel *Los Muestras* (Revue trimestrielle juive internationale) La voix des Séfarades, n° 22, mars 1996, Bruxelles, pp. 6-7.

« L'antijudaïsme néotestamentaire, entre doctrine et polémique », *Nouvelle Revue Théologique*, n° 118, mai-juin 1996, Namur, pp. 410-416.

*Caducité ou irrévocabilité de la première Alliance dans le Nouveau Testament ? À propos de la "formule de Mayence". Recherches sur la "réception" du "nouveau regard" de l'Église sur le peuple juif.* Étude réalisée au *Oxford Center for Hebrew and Jewish Studies*, comme chercheur invité (mars-juillet 1996), avec une bourse du *Jerusalem Trust Fellowships for Jewish-Christian Studies*. Elle a été publiée sous forme d'article intitulé : « Caducité ou irrévocabilité de la première Alliance dans le Nouveau Testament ? À propos de la "formule de

Mayence” », dans *Istina* (Revue trimestrielle catholique d’œcuménisme) XLI/5, novembre-décembre 1996, Paris, pp. 347-400.

« À propos d’une prétendue condamnation eschatologique des Juifs : Réflexions sur une grave manipulation exégétique », *Foi et Vie*, XCV/5, décembre 1996, Paris, pp. 47-65.

Recension de la contribution de E.W. Stegemann, “Remarques sur la polémique antijudaïque dans I Thessaloniens 2, 14-16”, in D. Marguerat (édit.) *Le déchirement. Juifs et chrétiens au premier siècle*, Labor et Fides, Genève 1996, pp. 99-112 ; texte paru dans *Mélanges de Science Religieuse*, mars 1997, Lille, p. 101.

Recension de la contribution de E.W. Stegemann, « Le sujet de l’Épître aux Romains et Romains 9-11 », in D. Marguerat (édit.) *Le déchirement. Juifs et chrétiens au premier siècle*, Labor et Fides, Genève 1996, pp. 113-125 ; texte paru dans *Mélanges de Science Religieuse*, mars 1997, Lille, p. 102.

Recension de la contribution de U. Luz, « Le problème historique et théologique de l’antijudaïsme dans l’évangile de Matthieu », in D. Marguerat (édit.) *Le déchirement. Juifs et chrétiens au premier siècle*, Labor et Fides, Genève 1996, pp. 127-150 ; texte paru dans *Mélanges de Science Religieuse*, mars 1997, Lille, p. 103.

« Une lettre du pasteur luthérien Walter Höchstädter aux soldats allemands qui combattaient au front (août 1944) », *Istina* (Revue trimestrielle catholique d’œcuménisme) XLII/3, mai-juin 1997, Paris, pp. 281-283.

Recension de l’ouvrage de Hedwig Wahle, *Juifs et chrétiens en dialogue. Vivre d’un héritage commun*, préface du grand rabbin A. Guigui. Collection «Trajectoires», Bruxelles, éditions *Lumen Vitae*, 1997, 208 pages. Diffusion en France : Éditions du Cerf, Paris. Texte dans *Istina* (Revue trimestrielle catholique d’œcuménisme) XLII/3, mai-juin 1997, Paris, pp. 322-325.

« *Amis d’Israël* : Une initiative prématurée mais instructive », *Sens* (Bulletin de l’Amitié Judéo-Chrétienne de France), n° 228, mai 1998, pp. 242-246.

« L’incident” de Seelisberg n’a pas eu lieu », avec P. Demann, *Sens* n° 232, octobre 1998, pp. 483-486.

- « L'antijudaïsme de la *Bible des Communautés Chrétiennes* », liste de mes articles consacrés à dénoncer ce brûlot catholique ([www.rivtsion.org/f/index.php?sujet\\_id=2932](http://www.rivtsion.org/f/index.php?sujet_id=2932)).
- « La *Bible des Peuples* : une bible indéfectiblement fidèle à « l'enseignement du mépris » », *Tenoua*, revue du mouvement juif libéral de France, n° 90, Paris, juin 1999, pp. 52-66.
- « Les *bnay* et *bnat qyama* de l'Église syriaque : une piste philologique sérieuse », texte d'une communication faite au *Colloque sur le Patrimoine Syriaque*, (Beyrouth, avril 1997), consacré à l'histoire du monachisme syriaque (des origines jusqu'au VI<sup>e</sup> siècle), paru dans *Patrimoine Syriaque, Actes du Colloque VI : Le Monachisme Syriaque du VII<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Volume 1. Textes Français, Editions du CERO, 1999, pp. 15-49.
- « Les Intouchables – Des commentaires bibliques à relents anti-judaïques », Institut Séfarade, Bruxelles, 1999 ([www.sefarad.org/publication/echos/029/8.html](http://www.sefarad.org/publication/echos/029/8.html)).
- « Le cardinal Faulhaber et l'antisémitisme nazi des années trente », *Bulletin Trimestriel de la Fondation Auschwitz*, n° 64, juillet-septembre 1999, Bruxelles, pp. 63-74.
- « “Déclaration romaine de Repentance” : frustrations et incompréhensions juives et chrétiennes », *Le Mouvement Tenoua* » n° 91, Paris, septembre 1999, pp. 33-51.
- « Pour une repentance chrétienne : Safran-Journet – Maritain-Pie XII », *Sens* n° 10, Paris, octobre 1999, pp. 421-433.
- « Le rôle de Paul Démann à Seelisberg », *Sens* n° 10, Paris, octobre 1999, pp. 434-439.
- Recension du livre de Mireille Hadas-Lebel, *Hillel un sage au temps de Jésus*, dans *Tenoua* n° 92, Paris, décembre 1999, pp. 43-46.
- « Une repentance à connotations apologétiques », *Foi et Vie*, 1/2000, Paris, pp. 39-60.
- « Une forêt Pie XII ? Brève mise au point », *Sens* n° 2 /2000, Paris, pp. 107-112.
- « Le grand pardon aux Juifs a-t-il eu lieu ? », *Contact J*, revue communautaire juive de Belgique, avril 2000.

- « Le rôle des Presbytres dans la transmission de la tradition, chez Irénée de Lyon », version étendue d'une communication faite, en mai 1998, aux XXXVe Journées des Orientalistes Belges 1997, de la *Société Belge d'Etudes Orientales*, sur le thème « *Vieillesse, Sagesse et Tradition dans les civilisations orientales* », dans *Acta Orientalia Belgica XIII*, édité par C. Cannuyer, F. Mawet, J. Ries et A. Van Tongerloo, 2000, p. 63-94.
- « Causes de l'abolition d'*Amici Israel* (1926-1928) », version étendue d'une communication faite au Colloque de Lille (novembre 1998), parue dans Annette Becker, Danielle Delmaire, Frédéric Gugelot, *Juifs et chrétiens : entre ignorance, hostilité et rapprochement (1898-1998)*, Actes du Colloque des 18-19 novembre 1998, à l'Université Charles-de-Gaulle – Lille 3, p. 87-110.
- « La maladie dans la tradition juive. Orthodoxie et Orthopraxie ». Texte d'une communication faite au Symposium de Milan (20-24 septembre 1998), parue dans Anna-Teresa Tymieniecka and Evandro Agazzi, *Life, Interpretation and the Sense of Illness Within the Human Condition. Medicine and Philosophy in a Dialogue*, Kluwer Academici Publishers, Dordrecht/Boston/London, 2001, p. 213-233.
- « Rôle eschatologique d'Élie: Attentes juives et chrétiennes », in *Studia Universitatis Babeş-Bolyai, Theologia Graeco-Catholica Varadiensis*, LI, 2, 2006, p. 67-95.

---

### L'affaire de la Bible des Communautés Chrétiennes (1995-1996) Contributions M. Macina

Pour mémoire, il s'agit d'une bible comportant des dizaines de commentaires à connotations fortement antijuïques, qui a défrayé la chronique judiciaire, médiatique et religieuse en France, entre 1995 et 1996. Ayant découvert l'antijuïisme de cette bible catholique, j'ai tenté, sans succès, de susciter une réaction et même une protestation des autorités catholiques en charge des relations entre l'Eglise et le judaïsme. Constant l'indifférence, voire l'hostilité des instances et responsables que j'avais contacté, j'ai alerté les médias. Au cours des longs mois durant lesquels la controverse publique a fait rage entre l'éditeur (Saint Paul) et les organisations représentatives juives françaises, en synergie avec la LICRA, j'ai publié plusieurs dizaines d'articles et rédigé des



analyses approfondies des textes contestés. J'ai également été étroitement associé aux négociations qui ont eu lieu entre Jean Kahn, Président du Consistoire de France, et Mgr Pierre Duprey, vice-Président du Conseil Pontifical pour l'Unité des Chrétiens, à Rome. Finalement, la Commission doctrinale de la Conférence des Évêques de France a voté, le 21 mars 1996, le refus de *l'imprimatur*. Cette décision a été rendue publique par un communiqué de la dite Commission, en date du 24 septembre 1996, reproduit dans la *Lettre d'Information de la Conférence des Évêques de France* n° 994, du 4 octobre 1996 (p. 2), et suivi d'un commentaire (non signé), intitulé : "Quelques exemples des refus de «Nihil obstat» des exégètes" (pp. 3-5).

-----

### Liste (non exhaustive) des périodiques auxquels j'ai collaboré

(Voir liste d'articles de presse : [www.rivtsion.org/f/index.php?sujet\\_id=2937](http://www.rivtsion.org/f/index.php? sujet_id=2937)).

*Actualité Juive*, Paris ; *Bulletin Trimestriel de la Fondation Auschwitz*, Bruxelles ; *Cedrus Libani*, éditions Cariscript, Paris ; *Centrale* (Périodique trimestriel de la vie communautaire juive), Bruxelles ; *Contact J* (mensuel communautaire juif, Bruxelles) ; *Dimanche Express, hebdomadaire catholique belge*, Charleroi ; *Ephemerides Liturgicæ*, Rome ; *Foi et Vie* (revue de théologie protestante), Paris ; *Information juive* (mensuel juif publié par le Consistoire des Juifs de France), Paris ; *Istina* (Revue trimestrielle catholique d'œcuménisme), Paris ; *La Croix*, Paris ; *La Libre Belgique*, Bruxelles ; *L'Arche* (mensuel juif), Paris ; *Libération*, Paris ; *Le Muséon, Bruxelles* ; *Le Soir, Bruxelles* ; *Le Supplément*, Revue de Théologie morale de l'Institut Catholique de Paris ; *Los Muestras*, La voix des Juifs Séfarades, Bruxelles ; *Mélanges de Science Religieuse*, Lille ; *Nouveaux Cahiers* (revue trimestrielle juive), Paris ; *Nouvelle Revue Théologique*, Namur ; *Oriens Christianus*, Wiesbaden ; *Regards* (bimensuel juif), Bruxelles ; *Revue des Sciences Religieuses*, Strasbourg ; *Revue d'Histoire Ecclésiastique*, Louvain ; *Shofar* (organe de la Communauté israélite réformée de Belgique),

Bruxelles *SIDIC* (Service International de Documentation Judéo-Christienne), Paris ; *Tsafon* – Revue d'études juives du Nord, Lille ; *Sens* (Bulletin de l'Amitié Judéo-Christienne de France), Paris ; *Tarbiz*, Jérusalem ; *Témoignage Chrétien*, Paris ; Tenou'a, revue du mouvement juif libéral de France, Paris ; *Théologiques*, Université théologique de Montréal ; etc.